

**Portrait de la problématique
et définition des enjeux**
Ville de Baie-Saint-Paul
DIAGNOSTIC FINAL

présenté au

Comité de suivi de l'étude



par

Desjardins Marketing Stratégique

Québec
Avril 2010

Table des matières

1. Préambule.....	1
1.1 Un avenir pour nos aînés.....	1
2. Contexte et objectifs.....	3
3. Cheminement méthodologique.....	5
4. Portrait des aînés au Québec	9
4.1 Évolution démographique.....	9
4.2 Situation financière des personnes âgées.....	10
4.3 Aide aux personnes âgées vivant à domicile : les proches aidants	12
4.4 Apport socioéconomique des aînés.....	13
4.5 Stéréotypes et préjugés à l'égard du vieillissement	15
4.6 Environnement local, municipal et territorial.....	16
4.7 Milieux de vie des aînés	17
4.8 Santé et bien-être des aînés	19
4.9 Aînés et communication	22
4.10 Loisirs des aînés	23
4.11 Faits saillants	26
5. Portrait de Baie-Saint-Paul	31
5.1 Démographie	31
5.2 Scolarité	32
5.3 Revenus	32
5.4 Taux de chômage.....	33
5.5 Économie.....	34
5.6 Logement	35
5.7 Étalement urbain	37
5.8 Évaluation foncière à Baie-Saint-Paul.....	37
5.9 Vie communautaire et loisirs.....	37
5.10 Inventaire des politiques, programmes et services.....	41
5.11 Faits saillants	50
6. Perceptions des intervenants de la région.....	53
7. Analyse de trois villes-amies des aînés.....	57
7.1 Rivière-du-Loup, Québec.....	57
7.2 Sherbrooke, Québec	60
7.3 Genève, Suisse.....	62
7.4 Faits saillants	65

8. Analyse des groupes de discussion.....	67
8.1 Groupe des 14 à 17 ans	67
8.2 Groupe des 18 à 35 ans	74
8.3 Groupes des 36 à 64 ans.....	81
8.4 Groupes des 65 à 73 ans.....	91
8.5 Groupe des 74 ans et plus.....	100
8.6 Faits saillants	106
9. Sondage auprès de la population de 50 ans et plus.....	109
9.1 Méthodologie	109
9.2 Profil des répondants après pondération.....	110
9.3 Résultats détaillés – Situation actuelle	112
9.4 Principaux faits saillants du sondage	125
10. Diagnostic stratégique et enjeux.....	127
11. Prochaines étapes.....	131
12. Annexes	133
12.1 Questionnaire d’entrevues individuelles	133
12.2 Document informatif et texte publicitaire	143
12.3 Questionnaire de recrutement des groupes de discussion.....	149
12.4 Guides de discussion (3)	153

1. *Préambule*

1.1 Un avenir pour nos aînés



Nos aînés sont, dans la vie de tous les jours, obsédés par le culte de la jeunesse, de la performance et de la consommation rapide, par la société moderne qui semble trop souvent ignorer et garder à l'écart les personnes âgées qui, pour plusieurs, symbolisent la vulnérabilité, la sénilité et le ralentissement tant redoutés de la vie. Une telle mentalité ne peut avoir d'autre effet que de creuser davantage le fossé qui existe entre les aînés et les plus jeunes générations. Et pourtant, une très grande majorité de personnes âgées répondront que le vrai mal de la vieillesse n'est pas l'affaiblissement du corps, mais bien l'indifférence des autres.

Pour qu'une collectivité réussisse à se doter d'une véritable vision d'avenir, celle-ci doit tout d'abord poser un regard lucide sur les réalités qui feront partie intégrante du monde de demain. Parmi ces réalités imminentes, il est clair que le vieillissement de la population bouleversera grandement le visage du Québec au cours des prochaines décennies. En 2051, si les prévisions se maintiennent, la proportion de personnes aînées québécoises approchera les 30 %, soit deux fois plus qu'à l'heure actuelle¹. De plus, il est impossible d'ignorer les progrès continus de la médecine, qui augmenteront de manière significative l'espérance de vie des hommes et des femmes. D'ici quelques années au Québec, il y aura donc un plus grand nombre de personnes âgées, qui vivront plus longtemps.



C'est pourquoi il est impératif, et dès maintenant, de modifier non seulement la nature des rapports que les Québécois entretiennent avec leurs aînés, mais aussi de redonner à ces derniers la juste place qui leur revient au sein de la société. Il est temps de reconnaître et de mettre en valeur les richesses exceptionnelles de leur mémoire, de leurs expériences, de leur présence. C'est également l'occasion d'impliquer davantage les aînés et d'ainsi faire profiter à l'ensemble de la collectivité un savoir-faire étonnant. Une meilleure qualité de vie sociale et psychologique, voilà ce que méritent nos aînés. Voilà ce que souhaitent assurément les gens de Baie-Saint-Paul en initiant une réflexion sur l'avenir des aînés et leur milieu de vie.

¹ Institut de la statistique du Québec, Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain, volume 1, Québec, L'Institut, 2004.

Le gouvernement est en train d'implanter avec plusieurs villes de la province le projet pilote « Ville-amie des aînés », une initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé visant à inciter les municipalités à offrir aux aînés un environnement sain et sécuritaire, où l'on peut s'épanouir pleinement. Dans la Capitale-Nationale, Baie-Saint-Paul fait partie des projets pilotes.

C'est avec le désir de se joindre à un tel mouvement de solidarité que la Ville de Baie-Saint-Paul, fortement marquée par la présence d'aînés (19 % de sa population), a adhéré à ce projet de se doter d'une vision d'avenir qui, un jour, fera d'elle une « Ville-amie des aînés ». Pour ce faire, la Ville de Baie-Saint-Paul a créé un comité de pilotage composé de Jean Fortin (maire), Claude St-Charles (élu), Paule Delisle et Bernard Langevin (Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix), Anne-Pierre Gagnon (CSSS), Annie Bouchard (Pro-Santé), Lise Turgeon (FADOQ), Sylvie Germain (CLD), Sœur Thérèse Rocheleau (PFM), Jean-Claude Turcotte, Lina Cerrotti (Agence pour Vivre chez soi), ainsi que Martin Bouchard et Luce-Ann Tremblay (Ville de Baie-Saint-Paul). Le comité a mandaté la firme Desjardins Marketing Stratégique afin de mener cet important travail de recherche, de réflexion, de consultation et de synthèse. De par les consultations menées auprès des différentes catégories d'âge de la population (14 à 17 ans, 18 à 35 ans, 36 à 64 ans, 65 à 73 ans et 74 ans et plus), Desjardins Marketing Stratégique a suscité l'implication et l'ouverture d'esprit de l'ensemble des générations et souhaite offrir à la Ville de Baie-Saint-Paul un plan d'action concret répondant à sa volonté de bâtir la société de demain, dans laquelle les aînés occuperont la place qui leur revient.



2. Contexte et objectifs

À l'exemple d'autres villes dans le monde, Baie-Saint-Paul souhaite adhérer aux principes et valeurs supportés par le mouvement « Collectivité amie des aînés » promu par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour ce faire, la Ville souhaitait entendre particulièrement la voix des aînés à ce sujet afin de développer un plan d'action quinquennal qui leur sera plus particulièrement destiné.

Un comité de suivi a donc sollicité l'expertise de Desjardins Marketing Stratégique afin de stimuler la participation citoyenne et de réaliser le mandat suivant :

Doter la ville de Baie-St-Paul d'un plan d'action quinquennal (2010-2015) concerté par la population qui positionne la Ville en tant que «Collectivité amie des aînés » et assortir le plan d'indicateurs de mesures et de suivi.

Les objectifs spécifiques poursuivis dans le cadre de cet ouvrage sont de :

- ✓ tracer un profil actualisé des clientèles de 50 ans et plus sur le territoire, en faisant ressortir les différences par sexe et par tranches d'âge;
- ✓ établir un portrait des enjeux, des perceptions, des problématiques et proposer des solutions relatives aux thématiques définies (espaces et lieux publics, logement, respect et inclusion sociale, communication et information);
- ✓ stimuler la participation citoyenne des aînés, des jeunes et de la population en général dans l'identification d'actions favorables aux aînés à travers des rencontres animées;
- ✓ nourrir la réflexion à partir d'exemples inspirants favorables aux aînés, puisés dans d'autres villes à travers le monde;
- ✓ vulgariser les contenus et inciter les participants à enrichir les projets;
- ✓ formuler le plan des actions sur 5 ans, en identifiant les responsables, les échéanciers et les mesures de suivi qui permettront de tracer le bilan, et ce, en concordance avec la vision et les principes de l'Agenda 21.

3. Cheminement méthodologique

Afin de compléter le diagnostic stratégique de Baie-Saint-Paul dans le cadre du projet Ville-amie des aînés, un sondage auprès des aînés de la région sera réalisé. L'analyse de ce sondage fera partie intégrante du diagnostic final, lequel sera remis au comité pour validation et approbation dans une phase ultérieure.

Afin d'atteindre les objectifs visés dans le présent mandat, Desjardins Marketing Stratégique a réalisé une série d'activités telles que décrites ci-après.

- ✓ Une rencontre de démarrage avec l'ensemble des membres du comité, ainsi qu'une visite de la Ville de Baie-Saint-Paul.
- ✓ Une analyse de la littérature existante sur les aînés au Québec et à Baie-Saint-Paul. Bien que nous ayons consulté de nombreux documents sur le sujet des aînés au Canada, au Québec et à Baie-Saint-Paul, seuls les plus pertinents et ceux utilisés ont été énumérés ci-après, soient :
 - Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic, portrait statistique régional des aînés du Québec, 2007.
 - Statistique Canada, Un portrait des aînés au Canada, 2006
 - Ministère de la Famille et des Aînés, Les conditions des personnes âgées, 2007
 - Conseil des aînés du Québec, Une pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005
 - IVPSA, La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé, 2008
 - Affaires municipales, Sport et Loisir, Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux, 2004.
 - Ministère de la Famille et des aînés, Les aînés : une force productive dont l'économie du Québec ne peut se passer! , 2009
 - Ipsos Descarie, Sondage auprès des personnes de 55 ans et plus : rapport de recherche. Montréal : 2006
 - Institut de la statistique du Québec, Les conditions de vie des personnes âgées : d'importants changements survenus depuis les années 1980, 2005
 - Conseil des aînés, État de la situation sur les milieux de vie substitués pour les aînés en perte d'autonomie, 2007
 - Ministère de la Famille et des Aînés, Préparons l'avenir avec nos aînés, rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, 2008

- Agence de la santé publique du Canada, Communiquer avec les aînés, 2006
 - CEFRIO, Les aînés québécois et les TI, quelles perspectives d'avenir pour le Québec?, 2008
 - Ville de Baie-Saint-Paul, Diagnostic du territoire de Baie-Saint-Paul dans une perspective de développement durable, 2005
 - Ville de Baie-Saint-Paul, Analyse du développement de Baie-Saint-Paul, Service d'urbanisme, patrimoine et culture, 2008
- ✓ Afin de compléter la recherche documentaire, nous avons consulté les sites Internet suivants :
- www.baiesaintpaul.com
 - www.statcan.gc.ca
 - www.stat.gouv.qc.ca
 - www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun
- ✓ Des entrevues avec des intervenants clés de la région (le guide d'entrevues utilisé est disponible à l'annexe 1) :
- Monsieur Robin Roy, directeur adjoint au CSSS de Baie-Saint-Paul
 - Monsieur Pierre Tremblay, Agence pour vivre chez-soi
 - Madame Annie Bouchard, Centre communautaire Pro-Santé
 - Madame Thérèse Lamy, Comité des résidents du Centre Pierre Dupré
 - Madame Madeleine Desgagnés, Office municipal de Baie-Saint-Paul et Société d'habitation
- ✓ Des entrevues avec des experts en aménagement, des spécialistes sur les aînés et des intervenants privilégiés dont :
- Madame Anne Veil, Centre de recherche sur le vieillissement, Université de Sherbrooke
 - Monsieur Jean-Denis Paquet, responsable de l'aile gériatrique de l'hôpital des petites franciscaines, Baie-Saint-Paul
 - Madame Maire-Louise Roy, architecte et urbaniste
 - Monsieur Martin Bouchard, directeur général de la Ville de Baie-Saint-Paul
 - Marie Leclerc, Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale
- ✓ Une analyse de benchmarking auprès de trois villes inspirantes qui ont réalisé un plan d'action en vue de devenir une Ville-amie des aînés, soit Sherbrooke (Québec), Rivière-du-Loup (Québec) et Genève (Suisse) :
- Monsieur Stéphane Berchmeier, Service social de la Ville de Genève
 - Madame Sylvie St-Pierre, Ville de Sherbrooke
 - Madame Maude Dubé-Ratté, Ville de Rivière-du-Loup
 - www.ville-ge.ch
 - www.ville.sherbrooke.qc.ca
 - <http://www.ville.riviere-du-loup.qc.ca>

- ✓ La réalisation d'un document informatif et d'un texte publicitaire visant à informer la population de Baie-Saint-Paul de la démarche en cours et inciter celle-ci à participer aux groupes de discussion. Vous pouvez retrouver ces documents à l'annexe 3.

- ✓ La réalisation de huit groupes de discussion à Baie-Saint-Paul :
 - un groupe avec des jeunes de 14 à 17 ans
 - un groupe avec des personnes de 18 à 35 ans
 - deux groupes avec des gens de 36 à 64 ans
 - trois groupes avec des personnes de 65 à 73 ans
 - un groupe avec des aînés de plus de 74 ans

Le recrutement des participants à ces groupes a été réalisé par Desjardins Marketing Stratégique avec un guide de recrutement (disponible à l'annexe 4) et via :

- une cueillette de noms sur une base volontaire par le biais des différents organismes du milieu
- l'achat de la liste complète des ménages de Baie-Saint-Paul

4. Portrait des aînés au Québec

4.1 Évolution démographique

Personne ne peut nier le phénomène du vieillissement de la population au sein de la société québécoise. La part des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec a grimpé rapidement pour atteindre 14 % aujourd'hui, soit plus d'un million de personnes. En 2006, les femmes représentent 57 % de la population âgée de 65 ans et plus.

L'augmentation du nombre d'aînés (65 ans et plus) au Québec se poursuivra pour atteindre le seuil d'une personne sur quatre vers 2026 et d'un peu moins d'une sur trois (28 %) vers 2056.

Répartition de la population au Québec, selon l'âge² :

Groupes d'âge	2006		2056	
	Nombre (millions)	Pourcentage (%)	Nombre (millions)	Pourcentage (%)
0-19 ans	1,73	22 %	1,8	20 %
20-44 ans	2,67	35 %	2,65	29 %
45-64 ans	2,17	28 %	2,19	23 %
65 ans et plus	1,07	14 %	2,58	28 %
Total	7,63	100 %	9,21	100 %

Le vieillissement de la population québécoise est le résultat non seulement de la baisse de la fécondité, qui a entraîné un recul de la proportion des jeunes, mais aussi des progrès récents en matière d'espérance de vie, ce qui a amené une augmentation relative des personnes âgées. En effet, au Québec, l'espérance de vie pour les femmes était de 80 ans en 1985-1987; en 2004-2006, elle était de 83 ans. Chez les hommes, elle est passée de 72 ans à 78 ans sur cette même période. De plus, l'espérance de vie devrait vraisemblablement continuer de s'allonger au cours des prochaines années. L'écart de longévité entre les sexes diminuant, la vie moyenne des femmes compte maintenant 5 années de plus que celle des hommes, alors que l'écart était de 8 ans en 1985-1987.

Les expressions « vieillissement par la base » et « vieillissement par le sommet » sont associées à ces phénomènes. Le baby-boom des années 1950 et 1960 en a d'abord ralenti le processus, mais l'arrivée des baby-boomers à ce que l'on appelle le troisième âge (vers 2011) aura au contraire un effet d'accélération du processus.

² Institut de la Statistique du Québec, Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056, 2006.

ARRIVÉE PROCHAINE DES BABY-BOOMERS

À partir des données du recensement de 2006, Statistique Canada a conclu que le groupe des 65 ans et plus est de plus en plus diversifié, notamment en ce qui concerne les sources de revenus, les situations personnelles (divorces, remariages, unions de fait), le niveau d'éducation, etc. Cette grande diversité va s'amplifier davantage avec l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers³.

Plusieurs spécialistes, dont Sherry Cooper, économiste en chef de BMO Marchés des capitaux⁴, croient que les baby-boomers vont redéfinir la notion de vieillesse et que, notamment, certains d'entre eux **travailleront au-delà de l'âge de 65 ans, surtout par choix personnel**. En fait, les baby-boomers arrivent à la retraite avec plusieurs atouts. Ils ont eu beaucoup d'influence sur les décisions dans la société pendant une bonne partie de leur vie. Ils seront également la première génération de personnes à avoir contribué toute leur vie au système de santé et de solidarité sociale mis en place dans les années 1970 : ils pourront donc en revendiquer les bénéfices comme un droit. Enfin, les baby-boomers posséderont également des moyens financiers supérieurs à leurs parents et, grâce aux progrès constants de la médecine, auront une espérance de vie plus élevée.

Cette situation aura aussi possiblement des impacts sur le bénévolat, de sorte que la proportion d'aînés disponibles pour faire du bénévolat sera plus grande qu'aujourd'hui. Par contre, il est clair que ceux qui commenceront à faire du bénévolat après la retraite agiront en fonction de leur propre champ d'intérêt et consacreront un temps limité au bénévolat, et ce, selon leur propre disponibilité.

4.2 Situation financière des personnes âgées⁵

La situation économique des personnes âgées du Québec s'est améliorée au cours des dernières années. Les revenus des personnes âgées de 65 ans et plus ont grandement progressé au cours des deux dernières décennies. La hausse de revenu atteint 28 %, comparativement à 20 % pour l'ensemble de la population âgée de 25 ans et plus⁶. La situation économique des personnes âgées demeure toutefois plus limitée et préoccupante pour un certain nombre d'entre elles. C'est notamment le cas des femmes demeurées au foyer, qui ne bénéficient pas de régimes de pension privés ou du Régime de rentes du Québec, et dont la principale source de revenus est constituée de transferts gouvernementaux. Même parmi celles qui ont déjà été sur le marché du travail et qui ont plus de 65 ans, un certain nombre demeurent relativement pauvres. Par ailleurs, d'autres femmes n'ayant jamais travaillé et qui ont vécu en couple disposent souvent de rentes confortables grâce aux revenus de leur conjoint ou au transfert de la pension après le décès du conjoint.

³ STATISTIQUE CANADA, *Un portrait des aînés au Canada, op. cit.*, p. 7.

⁴ Sherry COOPER, *The New Retirement: How It Will Change Our Future*, 2008.

⁵ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les conditions des personnes âgées*, 2007.

⁶ Conseil des aînés du Québec, *Une pleine participation des aînés au développement du Québec*, 2005.

L'augmentation constante du coût de la vie ou la dégradation de l'état de santé peut créer de l'insécurité chez les retraités. Cela peut aussi occasionner une pression additionnelle sur la situation financière de certaines personnes âgées à mesure qu'elles avancent en âge.

Voici quelques données pertinentes quant à la situation financière des aînés québécois, toujours selon le rapport sur les conditions de vie des aînés :

- ✓ **en 2004, le revenu total moyen des femmes âgées de 65 ans ou plus était de 19 600 \$, alors que celui des hommes était de 31 500 \$;**
- ✓ en juin 2007, une personne âgée de 65 ans ou plus vivant seule peut compter généralement sur un revenu annuel minimal de 13 000 \$, comprenant la pension de la Sécurité de la vieillesse maximale de près de 6 000 \$, ainsi que le Supplément de revenu garanti de plus de 7 000 \$;
- ✓ **chez les personnes de 65 ans ou plus, un propriétaire sur sept débourse 30 % ou plus de son revenu pour se loger, alors que près d'un locataire sur deux est dans cette situation;**
- ✓ les revenus de transferts gouvernementaux représentent 59,6 % du revenu annuel des femmes âgées et 45 % de celui des hommes.

SOURCES DE REVENUS À LA RETRAITE

Le système québécois de sécurité du revenu à la retraite est composé de trois paliers⁷ :

1. le premier regroupe les mesures d'assistance administrées par le gouvernement fédéral, soit la pension de Sécurité de la vieillesse (PSV : allocation versée à tous les citoyens canadiens âgés de 65 et plus), le Supplément de revenu garanti (destiné aux aînés à faible revenu qui reçoivent la PSV) et l'Allocation au conjoint (versée aux 60-64 ans, qui sont veufs ou veuves) ou qui ont un conjoint âgé de 65 et plus qui reçoit la PSV);
2. le deuxième est celui du Régime de rentes du Québec (régime public d'épargne-retraite);
3. le troisième comprend les véhicules privés de retraite, à savoir les régimes complémentaires de retraite (RCR), qu'on appelle souvent régimes d'employeurs, et les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER).

Il est à prévoir que les prochaines générations de retraités seront, dans l'ensemble, plus riches que les précédentes en raison, principalement, de la hausse de l'activité des femmes sur le marché du travail et de l'augmentation des salaires d'une génération par rapport à une autre.

⁷ Portail du Gouvernement du Québec, La sécurité du revenu à la retraite, <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun>

4.3 Aide aux personnes âgées vivant à domicile : les proches aidants⁸

L'aide aux personnes âgées résidant à domicile est apportée par des personnes aidantes dans environ 70 % à 85 % des cas. Elles proviennent habituellement du milieu familial de la personne, soit la famille, généralement la conjointe, le conjoint, les enfants ou les amis proches. Parmi les femmes de tous âges qui soutiennent leurs proches, 80 % sont la principale personne aidante, ne possédant pas nécessairement la formation et la capacité physique nécessaires.

Le nombre de personnes âgées plus âgées (85 ans ou plus) augmente en même temps que diminue le nombre potentiel de proches aidants; résultat notamment de l'allongement de l'espérance de vie, de la baisse de la natalité et de la difficulté à concilier les différents impératifs de la vie personnelle, familiale, économique et professionnelle.

Les services offerts par les centres de santé et de services sociaux aux personnes en perte d'autonomie peuvent faciliter la tâche des proches aidants. Il existe diverses mesures de soutien spécifiquement offertes aux proches aidants : répit planifié, dépannage en cas d'urgence, formation, information, soutien psychosocial, entraide, soutien financier (crédit fiscal) et soutien en milieu de travail (certains congés sans solde).

Les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux, y compris les organismes communautaires, **ne sont pas toujours suffisants et ne répondent pas à tous les besoins des aidants**. Ainsi, certains de ces services ne sont pas adaptés aux besoins des proches aidants de personnes atteintes de certaines maladies (Alzheimer).

Voici quelques données pertinentes fournies par le Ministère de la Famille et des aînés⁹ :

- ✓ la personne aidante au Québec est souvent une femme de plus de 45 ans qui, une fois sur douze, est elle-même une personne âgée de 65 ans ou plus;
- ✓ chez les personnes de 45 à 64 ans combinant plus de 40 heures d'emploi et au moins 4 heures de soins par semaine à des proches, les deux tiers des femmes et la moitié des hommes ont subi soit une baisse des heures de travail, une baisse de revenu ou une modification de l'horaire de travail;
- ✓ au Québec, la majorité des proches aidants s'occupe depuis au moins cinq ans de la même personne. Un aidant sur cinq le ferait depuis plus de dix ans;
- ✓ au Québec, environ 3,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prodiguent sans rémunération des soins aux personnes âgées pendant 10 heures ou plus par semaine;
- ✓ les proches aidants affirment qu'elles prennent soin d'un membre de leur famille parce qu'il s'agit d'une responsabilité familiale (67 %) ou d'un choix personnel (63 %). Par contre, une minorité significative de répondants affirment qu'ils ont accepté ce rôle parce qu'il n'y a personne d'autre de disponible (35 %) ou parce qu'il n'y a pas assez de services de soins à domicile (25 %)¹⁰.

⁸ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les conditions des personnes âgées*, 2007.

⁹ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les conditions des personnes âgées*, 2007.

¹⁰ Centre de recherche Decima, Profil national des personnes soignantes du Canada, 2002.

4.4 Apport socioéconomique des aînés

La contribution des aînés à la société québécoise peut se manifester à la fois sur le plan familial, social, économique et culturel. Un bon nombre d'aînés vivent une vieillesse épanouie et productive; ils participent à des activités qui mettent à profit leurs capacités et leur savoir au service de la collectivité. Cette contribution peut leur procurer un sentiment d'utilité et d'accomplissement, tout en favorisant des contacts avec les plus jeunes générations. Différentes formes d'engagement (soutien en emploi, retour au travail, rémunéré ou bénévole, mentorat ou tutorat) permettent aux aînés de demeurer actifs comme ils le souhaitent.

AÎNÉS DANS LA FAMILLE

En plus de pourvoir à leurs propres besoins, plusieurs aînés soutiennent leurs enfants de diverses façons, y compris par des contributions financières ou matérielles. Lorsque l'aîné est autonome, sa sociabilité tend autant vers la famille que vers les amis, les voisins, les membres de groupes communautaires, etc.

ENGAGEMENT SOCIAL DES AÎNÉS¹¹

Depuis plusieurs années, un nombre substantiel d'aînés et de retraités québécois militent et œuvrent pour différentes causes. Le Québec compte des centaines d'associations et d'organismes qui réunissent des milliers de personnes âgées réunies dans des buts de socialisation et d'entraide. Que ce soit pour l'entraide envers leurs pairs ou envers d'autres groupes sociaux, les aînés s'engagent bénévolement dans la défense des droits ou encore participent à une multitude d'activités sociales.

Dans certaines organisations, les aînés sont majoritaires et constituent quelquefois la totalité des membres. Dans d'autres regroupements, même s'ils sont minoritaires, ils fournissent la majorité des heures consacrées au bénévolat. Certains organismes d'aînés destinent leurs activités uniquement à une clientèle âgée, d'autres sont de nature communautaire et interviennent dans tous les secteurs de la société. On constate que les **aînés consacrent au bénévolat** beaucoup plus de temps (**202 heures par année**) que les autres groupes d'âge, mais qu'ils y participent en moins grande proportion (23 %).

Malgré tous ces exemples d'engagement social, on ne considère pas toujours les aînés comme des gens compétents ou productifs, leur apport à la famille et à la société passant souvent inaperçu ou étant déprécié¹². Lorsque certains aînés se voient reconnaître le mérite qui leur revient pour leurs réalisations, il arrive qu'on les considère comme des exceptions plutôt que d'y voir la preuve que les stéréotypes ne reflètent pas la réalité.

¹¹ Conseil des aînés du Québec, Une pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005.

¹² Conseil consultatif national sur le troisième âge (CCNTA), La position du CCNTA sur l'image publique du vieillissement, Ottawa, gouvernement du Canada, 1993.

MOTIVATION DES AÎNÉS

La décision des aînés de s'impliquer socialement peut être motivée par des raisons de toutes sortes. Selon l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval¹³, voici les principales motivations au bénévolat et à l'engagement social chez les aînés :

Type de motivation	Conclusion des études
Générativité et contribution sociale	<ul style="list-style-type: none"> - 95 % des bénévoles âgés le sont pour aider les autres, ce qui représente leur plus importante motivation - 70 % des bénévoles âgés désirent contribuer à quelque chose d'utile, 69 % veulent s'engager pour une cause - Les bénévoles âgés veulent travailler pour des causes sociales et redonner quelque chose à la communauté. Différence selon l'âge : les 50-60 ans parlent de redonner à la société comme un tout, alors que les 70 ans ou plus veulent redonner aux générations futures.
Tremplin de développement personnel	<ul style="list-style-type: none"> - 81 % des bénévoles âgés veulent mettre à profit leurs compétences et expériences, 57 % veulent explorer leurs propres forces - Le désir d'apprendre est la deuxième plus importante motivation au bénévolat chez les aînés - Les bénévoles âgés cherchent à mettre à profit leurs compétences, particulièrement les retraités de fraîche date; le bénévolat peut être une stratégie individuelle pour soutenir le sens du soi
Source de plaisir et de bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - 61 % des bénévoles âgés sont motivés par l'agrément que procurent des situations de bénévolat - Le désir de se sentir bon et utile est la troisième plus importante motivation au bénévolat chez les aînés

PARTICIPATION ÉCONOMIQUE DES AÎNÉS

Selon le ministère de la Famille et des Aînés du Québec¹⁴, la contribution des personnes âgées de 65 ans ou plus à l'achat de biens et de services représente quelque 46 milliards de dollars, soit 15,5 % du PIB du Québec. Le Ministère possède également une bonne idée de leur participation à des activités bénévoles, sachant que chaque aîné y consacre en moyenne plus de 200 heures par année, soit une valeur minimale globale estimée au Québec à plus d'un milliard de dollars annuellement.

¹³ IVPSA, La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé, 2008.

¹⁴ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les aînés : une force productive dont l'économie du Québec ne peut se passer ! 2009.*

Depuis dix ans, le taux d'activité des personnes de 65 ans et plus (participation au marché du travail comme travailleurs ou comme personnes à la recherche active d'un emploi) a presque doublé. Alors qu'en 1999 3,9 % des personnes de ce groupe d'âge participaient au marché du travail, en 2008 cette proportion a atteint 7,1 %.

Un récent sondage d'Ipsos Descarie¹⁵ nous indique d'ailleurs que 260 000 personnes de 65 ans ou plus, soit le quart des 1,1 million de retraités actuels qui n'occupent pas d'emploi, souhaiteraient continuer à être actives. Cependant, à cet âge, la dynamique de travail se modifie : plusieurs veulent réorienter leur carrière ou bénéficier d'une retraite progressive; certains désirent ralentir la cadence et recherchent des conditions de travail plus flexibles et moins difficiles (horaire, stress et efforts physiques); forts de leur expérience, ils sont intéressés à agir à titre de coach auprès des jeunes¹⁶.

4.5 Stéréotypes et préjugés à l'égard du vieillissement

Encore aujourd'hui, le groupe des aînés est considéré, par l'ensemble de la population, comme un groupe homogène. Par conséquent, les individus de ce groupe font l'objet de nombreux mythes ou fausses croyances qu'on appelle stéréotypes. Le ministère de la Famille et des Aînés a identifié une série de préjugés¹⁷ récurrents qu'entretient une partie de la population québécoise à l'égard des personnes âgées. Voici les principaux :

- ✓ les aînés sont riches;
- ✓ ils représentent un fardeau économique pour les autres générations;
- ✓ ils sont responsables de l'augmentation des coûts de santé;
- ✓ ils tiennent mordicus à leurs habitudes de vie, ils sont dépassés et incapables de s'adapter au changement;
- ✓ ils vivent isolés et souffrent de solitude;
- ✓ la majorité des aînés sont malades et ont besoin d'aide dans leurs activités quotidiennes;
- ✓ ils sont séniles ou atteints de démence;
- ✓ les personnes âgées ne peuvent plus être utiles à la société;
- ✓ les personnes âgées n'ont pas de vie affective.

ATTITUDES NÉGATIVES

Les attitudes négatives et biaisées envers les aînés et le vieillissement sont courantes au sein de la population. Elles sont influencées par de nombreux facteurs tels l'âge, l'éducation et les médias. Les attitudes négatives envers les aînés se révèlent dans des comportements qui faussent les relations avec eux. Les aînés sont plus particulièrement visés par l'âgisme, l'infantilisation et la gérontophobie que l'on constate dans la société.

¹⁵ Ipsos Descarie, *Sondage auprès des personnes de 55 ans et plus : rapport de recherche*. Montréal : 2006.

¹⁶ Réseau de veille en tourisme, *Seniors, baby-boomers, générations X et Y, des clients, mais aussi des employés*, UQAM, 2005.

¹⁷ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les conditions des personnes âgées*, 2007

L'âgisme est un ensemble d'attitudes négatives et de préjugés envers les aînés et le vieillissement. Les motifs de la discrimination à l'égard des aînés trouvent leur souche notamment dans la culture nord-américaine qui privilégie le dynamisme, la productivité, l'énergie et l'esprit d'entreprise. Ceux qui ne présentent pas ces caractéristiques sont généralement dévalorisés. Par conséquent, l'âgisme pousse certains à percevoir les aînés comme des gens inutiles et sans valeur et encourage ces personnes à éviter les contacts avec les aînés, à les prendre comme victimes ou à leur faire du tort, volontairement ou non, et ce, uniquement en raison de leur âge. Ces perceptions ont des conséquences très négatives sur la santé et le bien-être psychologique des aînés et peuvent encourager la négligence et la violence à leur égard¹⁸.

L'infantilisation est une attitude discriminatoire qui pénalise les aînés, particulièrement ceux qui sont en perte d'autonomie ou qui se trouvent en situation de dépendance. Cette attitude se manifeste généralement par le tutoiement, l'utilisation d'un langage enfantin, minimisant ou même oppressant, la simplification à outrance des activités sociales ou récréatives et l'organisation d'activités qui ne correspondent pas aux besoins ou à la capacité des aînés¹⁹.

La gérontophobie se traduit par une méfiance irrationnelle envers le vieillissement et la vieillesse, qui entraîne un blocage affectif et de la résistance à l'endroit des aînés. Des comportements hostiles et irritants, le refus, le mépris, l'apathie et l'insouciance à l'égard des aînés caractérisent la gérontophobie. Cette gérontophobie sociale pourrait bien être issue d'une gérontophobie individuelle où la peur de son propre vieillissement conduirait à condamner ceux qui le représentent²⁰.

4.6 Environnement local, municipal et territorial

Les personnes aînées québécoises, tout comme les plus jeunes générations, connaissent des réalités différentes selon qu'elles vivent en zone urbaine ou rurale. La qualité de vie, la participation active et le soutien dans la communauté des personnes aînées sont tributaires de la présence de services qui répondent à leurs besoins. Il peut s'agir de l'habitat, de l'aménagement des lieux publics, de l'accès à du transport, de la sécurité du milieu de vie, d'une vie communautaire stimulante et d'une offre variée de loisirs et d'activités culturelles.

La nature des services publics et leur adaptation ont une grande influence sur la qualité de vie des personnes aînées; si elles se sentent bien dans leur milieu de vie, elles ont d'excellentes chances d'être en bonne santé physique et mentale et de contribuer directement au développement de leur communauté²¹.

¹⁸ Conseil des aînés du Québec, *Une pleine participation des aînés au développement du Québec*, 2005.

¹⁹ Idem.

²⁰ Idem.

²¹ Ministère de la Famille et des Aînés, *Les conditions des personnes aînées*, 2007.

Le sentiment de sécurité des personnes âgées peut être accru par la prévention de la criminalité, des situations à risque et des chutes. Ces dernières représentent 65 % des blessures chez les personnes âgées et peuvent conduire vers une incapacité ou une perte d'autonomie²².

4.7 Milieux de vie des aînés

Comme pour l'ensemble des citoyens, le milieu de vie constitue pour les aînés un élément important de la qualité de vie. D'une part, on sait que le maintien de l'autonomie et du bien-être des aînés dans la collectivité dépend en grande partie de leurs conditions d'hébergement.

MILIEUX DE VIE NATURELS

La plupart des aînés désirent demeurer dans leur logis tant qu'ils en sont capables, étant donné qu'ils y vivent souvent depuis très longtemps. Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), en 2004, environ 87,8 % des aînés demeurent dans un domicile conventionnel²³. Plusieurs d'entre eux font toutefois ce choix avec une certaine crainte, car pour demeurer le plus longtemps possible dans leur environnement naturel, ils sont conscients qu'ils devront trouver les services dont ils ont besoin, ce qui n'est pas toujours le cas dans les petites agglomérations éloignées des grands centres urbains.

MILIEUX DE VIE SUBSTITUTS²⁴

Pour répondre au besoin croissant de places d'hébergement pour les personnes âgées en perte d'autonomie, plusieurs types de milieux de vie substituts se sont développés au Québec depuis les 25 dernières années et leur croissance s'est accrue depuis l'an 2000. En 2005-2006, on répertorie quelque 130 929 places ou unités d'habitation en milieux de vie substituts pour les personnes âgées en perte d'autonomie :

- ✓ plus de la moitié (55 %) de ces places ou unités d'habitation se trouvent dans des résidences privées à but lucratif;
- ✓ un peu plus du quart (28,9 %) sont dans un établissement détenant un permis d'exploitation de type CHSLD;
- ✓ un peu plus de 10 % se trouvent dans une habitation gérée par un organisme privé à but non lucratif;
- ✓ près de 5 % se trouvent dans une ressource de type non institutionnel.

²² Anciens combattants, Canada, Initiatives de prévention des chutes : les faits (2002)

²³ Par domicile conventionnel, on entend tout domicile à l'exception d'un CHSLD privé ou public, d'une résidence pour personnes âgées, d'une ressource intermédiaire ou d'une résidence d'accueil (ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale des services sociaux (DGSS)).

²⁴ Conseil des aînés, État de la situation sur les milieux de vie substituts pour les aînés en perte d'autonomie, 2007.

Il existe une grande diversité en ce qui concerne l'accès, les coûts pour l'utilisateur ainsi que les services offerts et couverts selon le profil des besoins des personnes :

- ✓ les critères d'accessibilité varient considérablement d'un milieu à l'autre et plusieurs types de milieux présentent même des exclusions selon les revenus, la problématique et le profil de besoins de la personne²⁵;
- ✓ les coûts mensuels pour l'utilisateur se répartissent dans une large gamme de prix : autour de 500 \$ en HLM jusqu'à 5 000 \$ en résidence privée à but lucratif. Les prix varient selon le milieu de vie, la couverture de services et la capacité de payer de l'utilisateur²⁶;
- ✓ pour un même profil de clientèle, on observe des iniquités dans la couverture de services selon que la personne se trouve dans un milieu de vie par rapport à un autre et, même, par rapport aux personnes vivant dans leur domicile personnel²⁷.

Avec le développement de nouvelles formes de milieux de vie substitués et la diminution du nombre de places d'hébergement public, on observe un glissement de la responsabilité des coûts de services : **les personnes âgées en perte d'autonomie assument une part de plus en plus grandissante des coûts pour les services qu'elles requièrent.**

Même si l'on observe une augmentation significative du nombre total de places ou d'unités d'habitation dans des milieux de vie substitués autres que les CHSLD, le nombre de places et les formes de milieux pouvant bien répondre aux besoins des personnes âgées en perte d'autonomie semblent insuffisants, puisqu'on y trouve des listes d'attente pour de l'hébergement et des soins de longue durée.

Considérant que la plupart des problèmes de santé susceptibles d'entraîner une perte d'autonomie surviennent à partir de 85 ans, la progression à venir des personnes de ce groupe d'âge aura des conséquences sur la demande de services d'hébergement et de soins de longue durée.

Voici quelques réalités particulières aux aînés quant à leur milieu de vie, selon le Conseil des aînés du Québec²⁸ :

- ✓ le maintien de l'autonomie et du bien-être des aînés dans la collectivité dépend en grande partie de leurs conditions de logement, de la sécurité de l'environnement ainsi que des mesures de soutien et des services disponibles;
- ✓ plus les personnes âgées avancent en âge, plus elles sont susceptibles d'être locataires;
- ✓ les femmes âgées sont principalement locataires;
- ✓ les ménages les plus âgés semblent privilégier les villes centres; on retrouve cette même tendance en ce qui concerne les personnes seules et les immigrants aînés;

²⁵ Idem.

²⁶ Idem.

²⁷ Idem.

²⁸ Conseil des aînés du Québec, La réalité des aînés québécois, 3^e édition, 2007.

- ✓ la part d'aînés propriétaires est beaucoup plus forte en milieu rural;
- ✓ les problèmes d'accessibilité financière au logement concernent plus particulièrement les aînés les plus âgés, les femmes, les locataires, et ce, en région urbaine;
- ✓ les ménages d'une seule personne sont de plus en plus présents dans la société québécoise, tendance qui se poursuivra dans les prochaines décennies;
- ✓ en 2003, près de la moitié de la clientèle admise au transport adapté était âgée de 65 ans ou plus;
- ✓ le nombre de places d'hébergement destinées à des aînés a significativement augmenté depuis les quinze dernières années, malgré la diminution constante du nombre de places en CHSLD;
- ✓ en 2026, 568 000 ménages seraient dirigés par une personne âgée de 75 ans ou plus; c'est plus que le double de leur nombre en 2001.

ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AU LOGEMENT

Il n'est pas rare qu'un ménage consacrant plus de 30 % de son revenu aux dépenses de logement puisse connaître des difficultés d'accessibilité financière. La Société d'habitation du Québec²⁹ signale que les problèmes d'accessibilité financière au logement se concentrent majoritairement chez les locataires âgés, alors que 48 % des ménages locataires dont le soutien est âgé de 55 ans ou plus doivent consacrer plus de 30 % de leur revenu pour se loger, comparativement à 16 % chez les propriétaires dans la même situation. Cette différence dans l'accessibilité financière au logement peut avoir une incidence sur les besoins de soutien des aînés locataires et sur leur qualité de vie. De plus, la SHQ fait ressortir que les problèmes d'accessibilité financière augmentent avec l'âge du soutien de ménage. Par surcroît, on constate que l'effort financier des femmes atteint des taux plus élevés que ceux des hommes.

Ces problèmes nous rappellent que **plusieurs personnes âgées sont pauvres, particulièrement les femmes vivant seules**. Il est à prévoir que, **dans l'avenir, plusieurs choisiront des villes qui leur offrent plus de services**, en l'occurrence les **grands centres urbains**. L'exode des aînés vers les villes pourrait donc être une réalité de l'avenir.

4.8 Santé et bien-être des aînés

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». De façon générale, on peut s'attendre à une augmentation de la prévalence des problèmes de santé, en particulier des problèmes de longue durée, et ce, en raison du vieillissement de la population.

²⁹ P. Viannay et F. Renaud, Les aîné(e)s et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des aînés au Québec, Québec, Société d'habitation du Québec, collection Profil, 2000.

Voici un tableau illustrant les problèmes de santé les plus courants chez les personnes âgées au Québec :

Principaux problèmes de santé chez les aînés au Québec, selon le sexe, 1987-1998

Problèmes de santé	Hommes (%)		Femmes (%)		Total (%)	
	1987	1998	1987	1998	1987	1998
Hypertension artérielle	19,2	30,8	33,6	41,8	27,6	37,1
Arthrite ou rhumatisme	27,2	24,9	40,1	42,1	34,7	34,8
Maladies cardiaques	22,9	24,3	20,1	22,3	21,3	23,2
Maladies de l'œil	-	15,2	-	25,4	-	21,1
Maux de dos ou de la colonne	8,2	13,3	11,7	17,6	10,2	15,8

Sources : Santé Québec, *Enquête Santé Québec 1987*, et Institut de la statistique du Québec, *Enquête sociale et de santé 1998*

On remarque qu'en 1998, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir d'hypertension artérielle, d'arthrite ou de rhumatisme et de maladies de l'œil. On remarque également que, depuis l'enquête de 1987, il y a eu une augmentation significative de l'hypertension artérielle et des maux de dos ou de la colonne, aussi bien chez les hommes que chez les femmes âgés.

PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE³⁰

La dépression serait le problème de santé mentale le plus courant chez les aînés. De plus, la dépression est souvent sous-diagnostiquée et peu traitée chez les aînés, soit parce qu'elle est confondue avec d'autres maladies, ou que les symptômes observés sont considérés comme faisant partie du vieillissement normal. Contrairement aux symptômes observés chez les adultes plus jeunes, la dépression chez les aînés se manifeste plus souvent par de l'anxiété, de l'agitation, des plaintes à propos de troubles physiques ou de mémoire.

Les troubles cognitifs sont un autre problème important de santé mentale chez les aînés. Certains troubles cognitifs sont temporaires et peuvent être traités alors que d'autres sont irréversibles (Alzheimer et autres démences connexes). On remarque que le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus qui sont atteintes de démence augmentera de façon inquiétante dans les 50 prochaines années. Ainsi, de quelque 77 000 qu'ils étaient en 2001, ils seront quatre fois plus vingt ans plus tard, pour atteindre plus de 300 000 personnes en 2051.

³⁰ Conseil des aînés du Québec, *Une pleine participation des aînés au développement du Québec*, 2005.

CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS

L'usage excessif de médicaments, bien que constaté dans l'ensemble de la population, peut avoir des effets encore plus nocifs chez les personnes âgées, et surtout les très âgées, étant donné qu'elles éliminent plus lentement certains médicaments ou toxines (en raison des changements physiologiques et de l'usage fréquent de plusieurs médicaments à la fois). D'ailleurs, on évalue que les effets médicamenteux indésirables sont de deux à sept fois plus élevés chez les personnes de plus de 65 ans par rapport aux plus jeunes³¹.

SOLITUDE ET ISOLEMENT

On évoque souvent la solitude et l'isolement des aînés. Pour plusieurs, « vieillir » signifie la perte de contacts sociaux. **Il y a en effet des aînés seuls et isolés, mais ils ne forment pas la majorité.** En moyenne, 34 % des personnes dans la fourchette d'âge de 65 à 69 ans vivent seules. Cette proportion atteint 87 % dans celle de 90 ans ou plus, en raison du décès du conjoint. Les femmes de 65 ans ou plus vivent aussi plus souvent seules que les hommes; ainsi, 72 % des hommes vivent en couple, contre 39 % des femmes³².

Le fait de vivre seul ne signifie pas non plus qu'on est abandonné à son sort, sans contacts sociaux. Plusieurs causes peuvent expliquer la solitude de certains aînés, notamment l'avènement de la révolution industrielle qui les a écartés du marché du travail et les a empêchés par le fait même de développer des contacts sociaux; ces personnes sont ainsi devenues « collectivement solitaires »³³, susceptibles de devenir solitaires à tout moment de leur vie. Par ailleurs, on observe que **les aînés les plus affectés par la maladie, les aînés les plus pauvres de même que ceux qui n'ont pas été mariés ou qui n'ont pas eu d'enfants risquent davantage d'être isolés socialement et de manquer de soutien psychologique.** Enfin, soulignons que l'isolement social est l'un des facteurs associés au phénomène des mauvais traitements chez l'adulte âgé.

Selon Statistique Canada³⁴, les **aînés du Québec sont particulièrement susceptibles d'affirmer qu'ils ne comptent aucun ami intime (23 %)**, soit presque quatre fois la proportion observée en Colombie-Britannique, où 6 % des aînés ont mentionné n'avoir aucun ami intime. Les aînés du Québec étaient non seulement plus susceptibles de dire qu'ils n'avaient aucun ami intime, mais encore qu'ils n'avaient aucun « autre » ami.

³¹ Conseil des aînés du Québec, Une pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005.

³² Ministère de la Famille et des Aînés, Préparons l'avenir avec nos aînés, rapport de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, 2008.

³³ Conseil des aînés du Québec, Une pleine participation des aînés au développement du Québec, 2005.

³⁴ Statistique Canada, Portrait des aînés au Canada, 2006.

SUICIDE

Le suicide des aînés est un phénomène important. Une des particularités du suicide gériatrique est qu'il entraîne plus souvent la mort : alors qu'il y a un suicide complété pour cent tentatives dans l'ensemble de la population, cette proportion est de 25 % dans la population âgée³⁵. Les hommes de 65 ans ou plus auraient davantage recours à cette issue fatale. Le veuvage serait un facteur de risque important chez les hommes âgés. De plus, on constate qu'une proportion considérable d'aînés qui se suicident souffre de dépression. Certains facteurs sociaux contribuent à expliquer une partie du phénomène suicidaire chez les aînés : la pauvreté, la perte de statut et la tendance de notre société à accepter plus facilement le suicide d'un aîné.

4.9 Aînés et communication

Le vieillissement est souvent source de la diminution des facultés sensorielles chez les aînés. Même les aînés jouissant d'une bonne santé peuvent subir des pertes sensorielles ou autres qui peuvent réduire leur accès à certains services, leur niveau d'intérêt ou leur aptitude à recevoir et à assimiler de l'information. Voici un tableau illustrant les principaux types de communication touchés par les changements sensoriels vécus par les aînés³⁶.

Vieillesse et communication	
Changement au niveau sensoriel	Types de communication touchés
Acuité visuelle	<ul style="list-style-type: none"> • étiquetage des produits • affichage dans les édifices publics, noms de rues • guichets automatiques (reflet sur les écrans) • information télévisée • information disponible sous forme imprimée seulement ou en caractères trop petits • brochures sur papier glacé ou de couleur
Acuité auditive	<ul style="list-style-type: none"> • communication interpersonnelle • annonces sonores • téléphone • télévision et radio
Agilité et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • téléphones à boutons-poussoirs • guichets automatiques • emballage des produits • produits à monter (kits) • babillards, publicité sur les véhicules de transport en commun, etc.
Changements sociaux et affectifs	<ul style="list-style-type: none"> • importance accrue des contacts personnels et des autres modes d'information pour surmonter l'isolement, par le biais par exemple des clubs, des églises et des centres pour personnes âgées

³⁵ R. Boyer et autres, Les maladies mentales dans la problématique du suicide [Mental disorders in suicide]. Research Report, 1994.

³⁶ Agence de la santé publique du Canada, *Communiquer avec les aînés*, 2006.

Selon le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Université de Sherbrooke³⁷, l'important pour les communicateurs est d'adapter leur matériel communicationnel aux besoins des aînés, c'est-à-dire créer des messages simples, faciles à voir, à lire, à entendre, à comprendre.

LES AÎNÉS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION³⁸

Présentement, en 2008, le Québec compte environ 400 000 internautes réguliers âgés de 65 ans et plus. L'étude du CEFRIO démontre également que l'utilisation d'Internet chez les aînés est en croissance continue. Toutefois, plus du tiers des aînés déclarent ne jamais avoir utilisé Internet.

Le profil de l'aîné internaute régulier est similaire à celui de l'internaute adulte : des hommes plutôt que des femmes, majoritairement des résidents de grands centres urbains, encore actifs professionnellement, issus de ménages dont le revenu annuel est supérieur à 60 000 \$ et détenteurs de diplômes universitaires ou collégial.

Le nombre d'heures passées en ligne est également en croissance. Les aînés internautes ont passé en moyenne 6,2 heures par semaine sur le web pour des motifs personnels et 2,9 heures pour le travail ou les études. Les 65 ans et plus passent plus de temps sur le web que les 55-64 ans.

L'aîné québécois est habile avec Internet, et cette habileté s'est accrue chez les 65 ans et plus. Son activité en ligne est essentiellement informationnelle, mais l'abonnement à des listes d'envois ou à des bulletins électroniques a connu une augmentation notable. En 2008, près d'un aîné sur cinq aurait recherché une information sur la santé. Le courriel est le moyen de communication en ligne prisé par près d'un aîné sur deux. De plus, le quart des jeunes aînés « chatte » ou clavarde sur le web. Cette habileté croissante à communiquer ouvre toute une série de possibilités pour tirer profit des compétences des aînés et favoriser leur implication dans la société.

La télévision demeure la principale source d'information et de nouvelles pour la majorité de la population québécoise. Chez les aînés, cette proportion est encore plus importante. La consultation de nouvelles sur Internet reste marginale auprès de la population aînée.

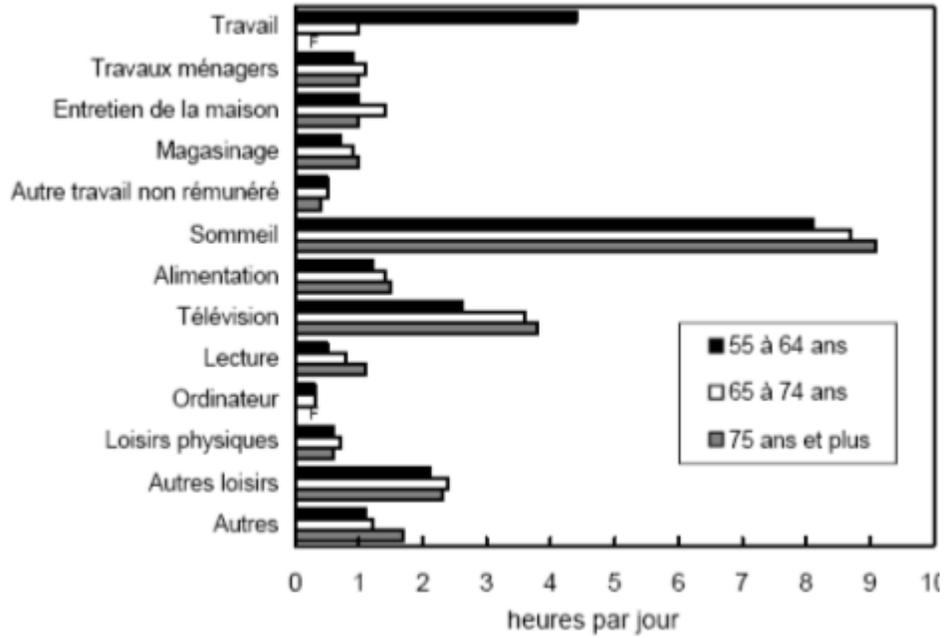
4.10 Loisirs des aînés

Le portrait des aînés au Canada, réalisé en 2006 par Statistique Canada, nous permet d'en savoir davantage sur le rythme de vie des aînés qui, pour la grande majorité, disposent de plus de temps libres que le reste de la population. Voici deux tableaux illustrant les différentes activités effectuées par les aînés dans une journée typique.

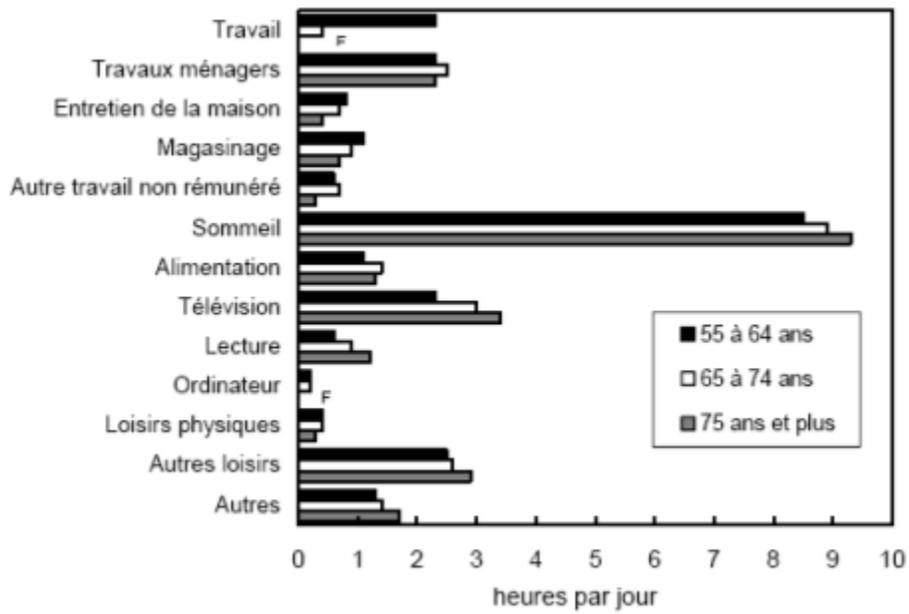
³⁷ Anne Veil, La communication, Centre de recherche sur le vieillissement, Université de Sherbrooke, 2009.

³⁸ CEFRIO, Les aînés québécois et les TI, quelles perspectives d'avenir pour le Québec ?, 2008.

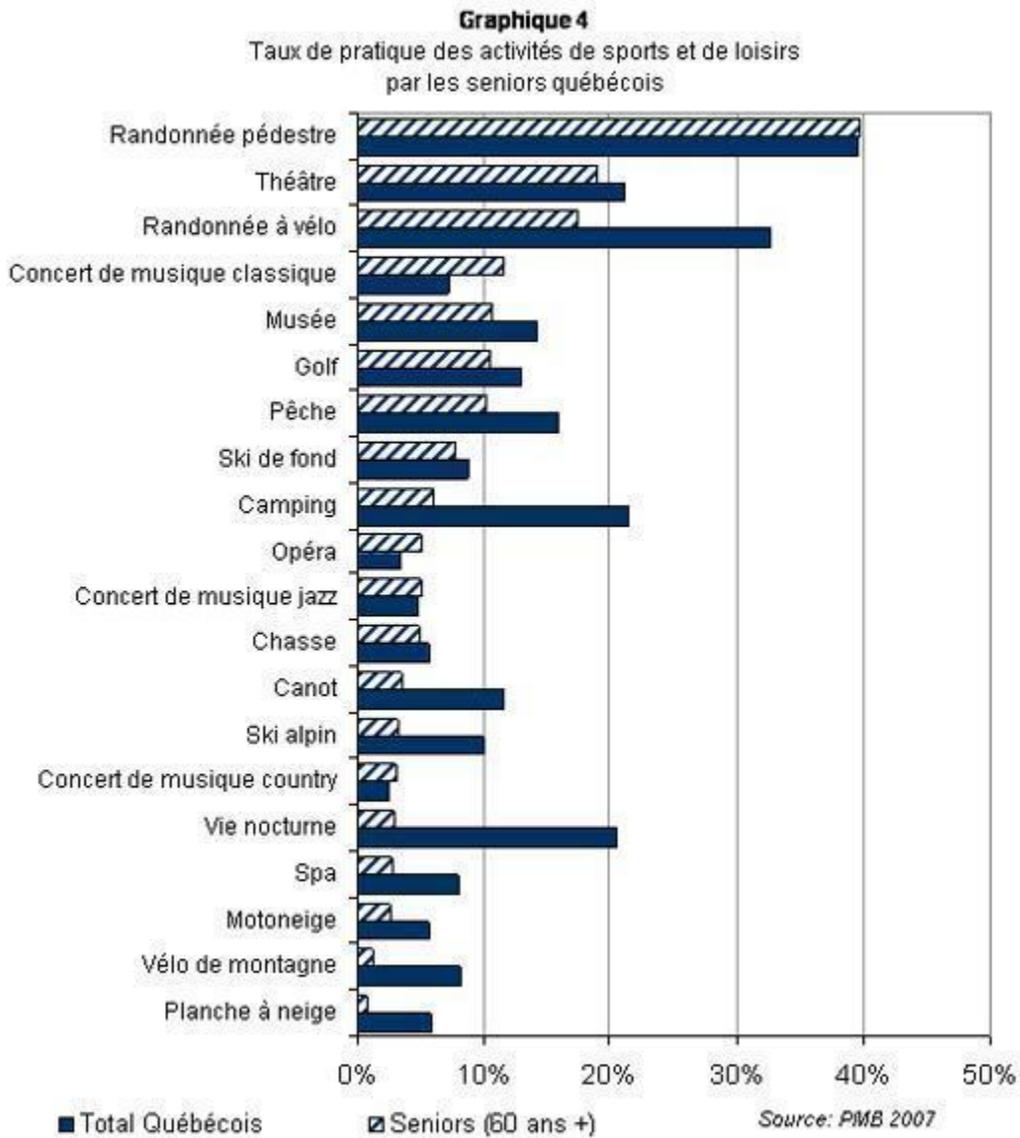
Une journée dans la vie d'un homme âgé canadien



Une journée dans la vie d'une femme âgée canadienne



Selon les données de l’Institut de la Statistique du Québec³⁹, les aînés s’adonnent à plusieurs activités de loisirs : randonnées pédestres ou à vélo, théâtre, concerts de musique classique, visites de musées et golf. Voici un tableau résumant bien les principales activités pratiquées par les 65 ans et plus.



³⁹ Institut de la statistique du Québec, Si la tendance se maintient..., 2006.

4.11 Faits saillants

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

- ✓ La part des personnes âgées de 65 ans et plus au Québec a grimpé rapidement pour atteindre 14 % aujourd'hui, soit plus d'un million de personnes.
- ✓ En 2006, les femmes représentent 57 % de la population âgée de 65 ans et plus, contre 43 % pour les hommes.
- ✓ L'augmentation du nombre d'aînés (65 ans et plus) au Québec se poursuivra pour atteindre le seuil d'une personne sur quatre vers 2026 et d'un peu plus d'une sur quatre (28 %) vers 2056.
- ✓ Au Québec, l'espérance de vie, à la naissance, pour les femmes était de 80 ans en 1985-1987; en 2004-2006, elle était de 83 ans. Chez les hommes, elle est passée de 72 ans à 78 ans sur cette même période.
- ✓ Le groupe des 65 ans et plus est de plus en plus diversifié, notamment en ce qui concerne les sources de revenus, les situations personnelles (divorces, remariages, unions de fait), le niveau d'éducation, etc. Cette grande diversité va s'amplifier davantage avec l'arrivée à la retraite de la génération des baby-boomers.
- ✓ Certains baby-boomers travailleront au-delà de l'âge de 65 ans, surtout par choix personnel et en fonction de leur propre champ d'intérêt; d'autres le feront par nécessité.

SITUATION FINANCIÈRE

- ✓ La situation économique des personnes âgées du Québec s'est améliorée au cours des dernières années. Les revenus des personnes âgées de 65 ans et plus ont grandement progressé au cours des deux dernières décennies.
- ✓ La situation économique de certains groupes d'aînés demeure préoccupante; c'est notamment le cas des femmes demeurées au foyer, qui ne bénéficient pas de régimes de pension privés ou du Régime de rentes du Québec, et dont la principale source de revenu est constituée de transferts gouvernementaux.
- ✓ En 2004, le revenu total annuel moyen des femmes âgées de 65 ans ou plus était de 19 600 \$, alors que celui des hommes était de 31 500 \$.
- ✓ Chez les personnes de 65 ans ou plus, un propriétaire sur sept débourse 30 % ou plus de son revenu pour se loger, alors que près d'un locataire sur deux est dans cette situation.
- ✓ Les revenus de transferts gouvernementaux représentent 59,6 % du revenu annuel des femmes âgées et 45 % de celui des hommes.
- ✓ Les prochaines générations de retraités seront, dans l'ensemble, plus riches que les précédentes en raison, principalement, de la hausse de l'activité des femmes sur le marché du travail et de l'augmentation des salaires d'une génération par rapport à une autre.

LES PROCHES AIDANTS

- ✓ Au Québec, environ 3,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus prodiguent sans rémunération des soins aux personnes âgées pendant 10 heures ou plus par semaine.
- ✓ L'aide aux personnes âgées provient habituellement du milieu familial de la personne, généralement la conjointe, le conjoint, les enfants ou les amis proches.
- ✓ Le nombre de personnes âgées plus âgées (85 ans ou plus) augmente en même temps que diminue le nombre potentiel de proches aidants.
- ✓ Les services offerts par les centres de santé et de services sociaux aux personnes en perte d'autonomie peuvent faciliter la tâche des proches aidants. Par ailleurs, les services offerts par le réseau de la santé et des services sociaux, y compris les organismes communautaires, ne sont pas toujours suffisants et ne répondent pas à tous les besoins des aidants.
- ✓ La personne aidante au Québec est souvent une femme de plus de 45 ans qui, une fois sur douze, est elle-même une personne âgée de 65 ans ou plus.
- ✓ Au Québec, la majorité des proches aidants s'occupe depuis au moins cinq ans de la même personne. Un aidant sur cinq le ferait depuis plus de dix ans.

APPORT SOCIOÉCONOMIQUE

- ✓ Un bon nombre d'aînés vivent une vieillesse épanouie et productive; ils participent à des activités qui mettent à profit leurs capacités et leur savoir au service de la collectivité.
- ✓ Différentes formes d'engagement (soutien en emploi, retour au travail, rémunéré ou bénévole, mentorat ou tutorat) permettent aux aînés de demeurer actifs comme ils le souhaitent.
- ✓ On constate que les aînés consacrent au bénévolat beaucoup plus de temps (202 heures par année) que les autres groupes d'âge, mais qu'ils y participent en moins grande proportion (23 %), une valeur minimale globale estimée au Québec à plus d'un milliard de dollars annuellement.
- ✓ On ne considère pas toujours les aînés comme des gens compétents ou productifs, leur apport à la famille et à la société passant souvent inaperçu ou étant déprécié.
- ✓ La décision des aînés de s'impliquer socialement peut être motivée par des raisons de toutes sortes. Les principales motivations au bénévolat et à l'engagement social chez les aînés sont une contribution sociale, un tremplin de développement personnel, une source de plaisir et de bien-être.
- ✓ Depuis dix ans, le taux d'activité des personnes de 65 ans et plus (participation au marché du travail comme travailleurs ou comme personnes à la recherche active d'un emploi) a presque doublé, pour atteindre en 2008 7,1 %.
- ✓ 260 000 personnes de 65 ans ou plus, soit le quart des 1,1 million de retraités actuels qui n'occupent pas d'emploi, souhaiteraient continuer à être actives. Cependant, certains désirent ralentir la cadence et recherchent des conditions de travail plus flexibles et moins difficiles (horaire, stress et efforts physiques).

PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DU VIEILLISSEMENT

- ✓ Les aînés font l'objet de nombreux mythes ou fausses croyances qu'on appelle stéréotypes.
- ✓ Les attitudes négatives envers les aînés se révèlent dans des comportements qui faussent les relations avec eux.
- ✓ Les aînés sont plus particulièrement visés par l'âgisme, l'infantilisation et la gérontophobie que l'on constate dans la société.

ENVIRONNEMENT LOCAL, MUNICIPAL ET TERRITORIAL

- ✓ Les personnes aînées québécoises connaissent des réalités différentes selon qu'elles vivent en zone urbaine ou rurale.
- ✓ La qualité de vie, la participation active et le soutien dans la communauté sont tributaires de la présence de services qui répondent à leurs besoins (habitat, aménagement des lieux publics, accès à du transport, sécurité du milieu de vie, vie communautaire stimulante et offre variée de loisirs et d'activités culturelles).

MILIEUX DE VIE

- ✓ Le milieu de vie constitue pour les aînés un élément important de la qualité de vie.
- ✓ La plupart des aînés désirent demeurer dans leur logis tant qu'ils en sont capables, étant donné qu'ils y vivent souvent depuis très longtemps.
- ✓ Le maintien de l'autonomie et du bien-être des aînés dans la collectivité dépend en grande partie de leurs conditions de logement, de la sécurité de l'environnement ainsi que des mesures de soutien et des services disponibles.
- ✓ Plus les personnes aînées avancent en âge, plus elles sont susceptibles d'être locataires.
- ✓ Les femmes âgées sont principalement locataires.
- ✓ Les ménages les plus âgés semblent privilégier les villes centres; on retrouve cette même tendance en ce qui concerne les personnes seules et les immigrants aînés.
- ✓ La part d'aînés propriétaires est beaucoup plus forte en milieu rural.
- ✓ Les problèmes d'accessibilité financière au logement concernent plus particulièrement les aînés les plus âgés, les femmes, les locataires, et ce, en région urbaine.
- ✓ Les ménages d'une seule personne sont de plus en plus présents dans la société québécoise, tendance qui se poursuivra dans les prochaines décennies.
- ✓ Le nombre de places d'hébergement destinées à des aînés a significativement augmenté depuis les quinze dernières années, malgré la diminution constante du nombre de places en CHSLD.
- ✓ En 2026, 568 000 ménages seraient dirigés par une personne âgée de 75 ans ou plus; c'est plus que le double de leur nombre en 2001.
- ✓ Dans l'avenir, plusieurs choisiront des villes qui leur offrent plus de services, en l'occurrence les grands centres urbains. L'exode des aînés vers les villes pourrait donc s'accroître avec le temps.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- ✓ En 1998, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à souffrir d'hypertension artérielle, d'arthrite ou de rhumatisme et de maladies de l'œil.

- ✓ L'hypertension artérielle et les maux de dos ou de la colonne sont de plus en plus présents chez les aînés au Québec, et ce, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.
- ✓ La dépression serait le problème de santé mentale le plus courant chez les aînés.
- ✓ L'usage excessif de médicaments, bien que constaté dans l'ensemble de la population, peut avoir des effets encore plus nocifs chez les personnes âgées, et surtout les très âgées.
- ✓ Il y a en effet des aînés seuls et isolés, mais ils ne forment pas la majorité.
- ✓ Les aînés les plus affectés par la maladie, les aînés les plus pauvres de même que ceux qui n'ont pas été mariés ou qui n'ont pas eu d'enfants risquent davantage d'être isolés socialement et de manquer de soutien psychologique.
- ✓ Les aînés du Québec sont particulièrement susceptibles d'affirmer qu'ils ne comptent aucun ami intime (23 %).
- ✓ Une des particularités des tentatives de suicides gériatriques est qu'il entraîne plus souvent la mort : alors qu'il y a un suicide complété pour cent tentatives dans l'ensemble de la population, cette proportion est de 25 % dans la population âgée.
- ✓ Les hommes de 65 ans ou plus auraient davantage recours à cette issue fatale.
- ✓ Certains facteurs sociaux contribuent à expliquer une partie du phénomène suicidaire chez les aînés : la pauvreté, la perte de statut et la tendance de notre société à accepter plus facilement le suicide d'un aîné.

COMMUNICATION

- ✓ Le vieillissement est souvent source de la diminution des facultés sensorielles chez les aînés, réduisant ainsi leur accès à certains services, leur niveau d'intérêt ou leur aptitude à recevoir et à assimiler de l'information.
- ✓ Il est important pour les communicateurs d'adapter le matériel communicationnel aux besoins des aînés, c'est-à-dire créer des messages simples, faciles à voir, à lire, à entendre, à comprendre.
- ✓ Le Québec compte environ 400 000 internautes réguliers âgés de 65 ans et plus et l'utilisation d'Internet chez les aînés est en croissance continue.
- ✓ Le profil de l'aîné internaute régulier est similaire à celui de l'internaute adulte : des hommes plutôt que des femmes, majoritairement des résidents de grands centres urbains, encore actifs professionnellement, issus de ménages dont le revenu annuel est supérieur à 60 000 \$ et détenteurs de diplômes universitaires ou collégial.
- ✓ Les aînés internautes ont passé en moyenne 6,2 heures par semaine sur le web pour des motifs personnels.
- ✓ Les 65 ans et plus passent plus de temps sur le web que les 55-64 ans.
- ✓ En 2008, près d'un aîné sur cinq aurait recherché une information sur la santé sur le Web.
- ✓ Le courriel est le moyen de communication en ligne prisé par près d'un aîné sur deux.
- ✓ De plus, le quart des jeunes aînés clavarde sur le web.
- ✓ La télévision demeure la principale source d'information et de nouvelles pour la majorité des aînés.

LOISIRS

- ✓ Les aînés s'adonnent à plusieurs activités de loisirs : randonnées pédestres ou à vélo, théâtre, concerts de musique classique, visites de musées et golf.

5. Portrait de Baie-Saint-Paul

La ville de Baie-Saint-Paul est située dans la région administrative de la Capitale-Nationale, à environ 100 km de la ville de Québec. Elle fait également partie de la région touristique de Charlevoix. Baie-Saint-Paul est avant tout une ville de centralité, un pôle de services et de développement régional.

5.1 Démographie

Selon le recensement 2006 de Statistique Canada, la ville de Baie-Saint-Paul compte 7 288 habitants, soit 55 % de la population de la MRC de Charlevoix.

La population de Baie-Saint-Paul est une population vieillissante. Elle compte 1 365 personnes âgées de 65 ans et plus, soit environ 19 % de la population totale de Baie-Saint-Paul, ce qui représente une augmentation de 2,6 points de pourcentage depuis l'année 2001 (16,4%). Voici la répartition de la population, selon l'âge (2006).

Groupes d'âge	Baie-Saint-Paul	MRC de Charlevoix	Capitale-Nationale	Le Québec
0-14 ans	13 %	13 %	14 %	17 %
15-24 ans	10 %	11 %	12 %	13 %
25-44 ans	22 %	21 %	27 %	27 %
45-64 ans	35 %	35 %	31 %	29 %
65 ans et plus	19 %	20 %	16 %	14 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

En 2006, voici donc la répartition hommes - femmes chez les aînés de plus de 65 ans.

Groupes d'âge	Baie-Saint-Paul		MRC de Charlevoix		Capitale-Nationale		Le Québec	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65-69 ans	14 %	15 %	14 %	15 %	13 %	15 %	14 %	15 %
70-74 ans	9 %	13 %	10 %	13 %	11 %	14 %	11 %	14 %
75-79 ans	8 %	11 %	9 %	11 %	8 %	12 %	9 %	12 %
80-84 ans	4 %	10 %	5 %	9 %	5 %	10 %	5 %	9 %
85 ans et plus	3 %	13 %	3 %	9 %	3 %	9 %	3 %	8 %
Total			100 %		100 %		100 %	

À la vue du tableau précédent, on constate que la répartition hommes - femmes chez les aînés de 65 à 69 ans est similaire, et ce, tant pour Baie-Saint-Paul que pour la MRC de Charlevoix, la Capitale-Nationale et le Québec.

À partir de l'âge de 70 ans, la proportion de femmes est supérieure à la proportion d'hommes pour Baie-Saint-Paul, la MRC de Charlevoix, la Capitale-Nationale et le Québec. Aussi, on constate que Baie-Saint-Paul compte une plus grande proportion de femmes de plus de 85 ans (13 %) que la MRC de Charlevoix (9 %), la Capitale-Nationale (9 %) et le Québec (8 %).

5.2 Scolarité

Les données de Statistique Canada nous révèlent que le niveau de scolarité des aînés est relativement peu élevé, autant pour les aînés de Baie-Saint-Paul que de ceux de l'ensemble du Québec. En effet, la moitié (52 %) des aînés de la municipalité ne possède aucun diplôme scolaire. Toutefois, le nombre d'aînés à Baie-Saint-Paul possédant un diplôme universitaire est très légèrement supérieur à la moyenne québécoise.

Voici un tableau résumant le niveau de scolarité des aînés en 2006.

Niveau de scolarité	Baie-Saint-Paul	Le Québec
Aucun diplôme	52 %	47 %
Diplôme d'études secondaires ou équivalent	17 %	21 %
Certificat ou diplôme d'apprenti/école de métier	7 %	10 %
Diplôme collégial ou équivalent	9 %	8 %
Diplôme universitaire	16 %	14 %
Total	100 %	100 %

5.3 Revenus

REVENU MÉDIAN ANNUEL DES MÉNAGES

Selon les dernières données officielles de Statistique Canada (2005), le revenu médian annuel des ménages de Baie-Saint-Paul est d'environ 44 100 \$, comparé à 43 200 \$ pour la MRC de Charlevoix, 47 600 \$ pour la Capitale-Nationale et 46 400 \$ pour le Québec.

Quant au revenu médian annuel des ménages formés d'une seule personne (toutes catégories d'âges confondues), il est, en 2005, de 19 400 \$ pour Baie-Saint-Paul et pour la MRC de Charlevoix, de 25 100 \$ pour la Capitale-Nationale et de 23 600 \$ pour le Québec.

REVENU MÉDIAN DES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS

Le tableau qui suit nous fait état, d'une part du revenu médian des personnes de plus de 15 ans et, d'autre part, de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui sont considérées comme des personnes à faibles revenus.

De façon générale, les hommes ont un revenu de beaucoup supérieur aux femmes, et ce, tant à Baie-Saint-Paul que dans la MRC de Charlevoix, la Capitale-Nationale et qu'au Québec. Une plus grande proportion de femmes est également considérée comme étant des personnes à faibles revenus, comparativement aux hommes.

Si on regarde la situation de Baie-Saint-Paul, de la Capitale-Nationale et du Québec, il est intéressant de noter **qu'une plus faible proportion de personnes de 15 ans et plus à Baie-Saint-Paul** est considérée comme étant **des personnes à faibles revenus** (11 % à BSP, comparativement à 17 % pour la MRC de Charlevoix, 16 % dans la Capitale-Nationale et à 17 % au Québec).

	Hommes	Femmes	Total
Revenu médian – personnes de 15 ans et plus (\$)			
Baie-Saint-Paul	29 616 \$	18 187 \$	21 634 \$
MRC de Charlevoix	25 818 \$	16 399 \$	20 188 \$
Capitale-Nationale	32 085 \$	21 264 \$	26 220 \$
Le Québec	30 074 \$	19 828 \$	24 430 \$
Faibles revenus avant impôt – personnes de 15 ans et plus (%)			
Baie-Saint-Paul	10 %	12 %	11 %
MRC de Charlevoix	16 %	19 %	17 %
Capitale-Nationale	14 %	18 %	16 %
Le Québec	16 %	19 %	17 %

5.4 Taux de chômage

En 2006, le taux de chômage se situait à 7,6 % pour Baie-Saint-Paul, comparativement à 10,1 % pour la MRC de Charlevoix, à 5,1 % pour la Capitale-Nationale et à 7,0 % pour le Québec. Il s'agit de la dernière donnée officielle la plus récente pour la municipalité. Nous pouvons remarquer, en regardant le tableau qui suit, que le taux de chômage des femmes est inférieur à celui des hommes, et ce, pour l'ensemble des régions étudiées.

	Hommes	Femmes	Total
Taux de chômage			
Baie-Saint-Paul	9,1 %	6,1 %	7,6 %
MRC de Charlevoix	10,9 %	9,2 %	10,1 %
Capitale-Nationale	5,5 %	4,7 %	5,1 %
Le Québec	7,4 %	6,5 %	7,0 %

5.5 Économie

Comme Baie-Saint-Paul est la ville de centralité de la MRC de Charlevoix, ses activités économiques sont parmi les plus nombreuses de la région. Elle compte sur son territoire plusieurs centres de services, commerces et entreprises. En 2008, on dénombrait dans la Ville environ huit entreprises de plus de 26 employés, 14 entreprises de 11 à 25 employés, 27 petites entreprises (3 à 10 employés), 38 commerces de travailleurs autonomes, entreprises de 1 à 2 employés et OBNL, ainsi qu'une quinzaine d'entreprises professionnelles⁴⁰.

COMMERCES ET SERVICES

La Ville de Baie-Saint-Paul compte une forte concentration d'emplois liés à la vente et aux services (26 % de l'ensemble de la région). Elle est en fait une Ville avec une certaine vitalité commerciale. Parmi les types de commerces et services que l'on retrouve dans la Ville, notons, entre autres :

- ✓ deux pharmacies;
- ✓ deux magasins à rayon;
- ✓ quatre institutions financières;
- ✓ un centre d'aide aux entreprises;
- ✓ deux marchés d'alimentation;
- ✓ un mail couvert de 7 000 mètres²;
- ✓ des boutiques-cadeaux;
- ✓ des restaurants, des auberges, des hôtels, etc.;
- ✓ des galeries d'art;
- ✓ deux bureaux d'accueil touristique;
- ✓ etc.

TOURISME

L'un des plus importants secteurs économiques de la Ville de Baie-Saint-Paul est le tourisme, principalement axé sur la culture (arts visuels) et, depuis quelques années, sur la nature. Voici une liste des principaux attraits touristiques de la ville :

- ✓ le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul;
- ✓ le Carrefour culturel Paul-Médéric;
- ✓ la Maison René-Richard;
- ✓ trois circuits thématiques;
- ✓ un quadrilatère commercial (rues Forget/Ambroise-Fafard/Sainte-Anne et Saint-Jean-Baptiste);

⁴⁰ Analyse du développement de Baie-Saint-Paul, Service d'urbanisme, patrimoine et culture, 2008.

- ✓ une vingtaine d'ateliers d'artistes;
- ✓ le quai, la plage, la marina;
- ✓ un terrain de golf;
- ✓ des produits du terroir;
- ✓ de la gastronomie;
- ✓ des événements;
- ✓ etc.

Parmi les éléments les plus appréciés des clientèles touristiques et des habitants de Baie-Saint-Paul, nous retrouvons la beauté des paysages, la vue sur le fleuve, les activités de plein air, le calme et la tranquillité de la ville, les produits du terroir, les galeries d'art, l'accueil et l'ambiance sympathique de la ville.

AGRICULTURE

L'agriculture est un élément important de l'activité économique de Baie-Saint-Paul. Environ une quarantaine de fermes possèdent près de 2 700 hectares de terres en culture, selon le ministère de l'Agriculture (2004). Les agriculteurs de la région de Baie-Saint-Paul ont développé, au fil des années, de nombreux produits du terroir fort prisés des consommateurs : fromages locaux, viandes de fermes d'élevage (poulet biologique, agneau) etc.

5.6 Logement

La Ville de Baie-Saint-Paul compte environ 3 030 logements. Sur ce nombre, environ les deux tiers, soit 2 085 logements sont occupés par une seule personne, ce qui représente une augmentation de 5 % depuis 2001. Ces logements sont répartis de la façon suivante⁴¹ :

- ✓ maisons individuelles (non attenantes) : 61 %
- ✓ jumelés : 6 %
- ✓ duplex : 14 %
- ✓ appartement (immeubles de moins de 5 étages) : 17 %
- ✓ autres types de logements ou d'habitations : 2 %

La majorité (69 %) des logements de Baie-Saint-Paul sont possédés par leurs habitants, alors que près du tiers (31 %) sont loués. Le nombre moyen de pièces dans les logements est de 5,8. Le coût de location mensuel moyen est de 505 \$, comparé à 451 \$ pour l'ensemble de la MRC de Charlevoix. Environ 7,3 % de l'ensemble des logements de la ville nécessitent des réparations majeures, selon l'étude de Statistique Canada.

La valeur moyenne des logements possédés à Baie-Saint-Paul s'élève à 150 874 \$ en 2006, comparé à 137 000 \$ pour l'ensemble de la MRC de Charlevoix.

⁴¹ Selon les données de recensement 2006 de Statistique Canada.

LOGEMENTS SOCIAUX

Selon la Société d'habitation du Québec (2006), la ville de Baie-Saint-Paul compte 46 logements sociaux gérés par des offices d'habitation, et 10 logements sociaux gérés par des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif. L'Office municipal d'habitation de Baie-Saint-Paul subventionne présentement 20 logements pour les personnes âgées.

Lors de la révision de son périmètre urbain⁴², la ville de Baie-Saint-Paul a souligné comme problématique importante le manque de logements abordables, notamment pour les familles, les personnes âgées, les personnes seules et défavorisées. Bien qu'un nouveau projet d'habitation pour personnes âgées se soit implanté au cœur de Baie-Saint-Paul en 2006, celui-ci ne peut répondre entièrement à la demande (environ une dizaine de personnes sur la liste d'attente).

RÉSIDENCES PRIVÉES ET NON PRIVÉES POUR AÎNÉS

Le territoire de Baie-Saint-Paul compte quatre résidences pour personnes âgées. Trois de celles-ci sont des résidences qui sont titulaires d'un certificat de conformité délivré par l'Agence de la santé et des services sociaux du territoire (la quatrième est en attente de certification). Bien que le certificat ne soit pas une appréciation de la qualité des services, elle assure que la résidence satisfait aux critères socio-sanitaires du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Les quatre résidences sur le territoire sont donc :

Certifiées

- ✓ **Résidence Des Jardins du Gouffre** (4 logements studio, 18 logements 3 ½ et 2 logements 4 1/2) : les repas sont offerts, ainsi que d'autres services.
- ✓ **Résidence panoramique 3^e âge** (8 places) : les services offerts sont, entre autres, les repas, l'assistance personnelle, l'aide domestique.
- ✓ **Résidence Au Gré du Temps** (10 places) : les services offerts sont, entre autres, les repas, l'assistance personnelle, l'aide domestique.

En attente de certification (demande en traitement)

- ✓ **Résidence Ste-Anne** (16 places) : les services offerts sont, entre autres, les repas, l'assistance personnelle, l'aide domestique.

⁴² Ville de Baie-Saint-Paul, Analyse du développement de Baie-Saint-Paul, Service d'urbanisme, patrimoine et culture, 2008.

5.7 Étalement urbain

Un certain étalement urbain est également observé sur le territoire. Actuellement, environ 60 % de la population de Baie-Saint-Paul réside à l'intérieur du périmètre urbain, soit plus de 4 300 personnes. Selon les données non officielles du ministère des Affaires municipales, on recommande que la population soit localisée dans une proportion de 65 % à l'intérieur du périmètre urbain et 35 % en milieu rural. Baie-Saint-Paul se situe donc légèrement sous la norme recommandée. L'étalement urbain est en grande partie expliqué par le phénomène de villégiature observé à Baie-Saint-Paul depuis quelques années. En effet, près de la moitié des nouvelles constructions sont situées en dehors du périmètre urbain, en raison de la recherche de terrains situés en pleine nature avec vue sur le fleuve de la part des consommateurs et des villégiateurs.

Comme ces villégiateurs sont, pour la plupart, des personnes qui désirent s'installer à Baie-Saint-Paul pour leur retraite, l'étalement urbain observé dans la Ville peut éventuellement avoir une incidence à moyen et long termes sur ces aînés (distances de transport, sécurité, éloignement des services, etc.).

5.8 Évaluation foncière à Baie-Saint-Paul⁴³

L'arrivée de villégiateurs et de retraités au cours des dernières années ont rapidement fait éclater le marché immobilier à Baie-Saint-Paul. En effet, l'évaluation des propriétés à Baie-St-Paul a augmenté de 100 % en l'espace de dix ans, et même de 200 % dans certains secteurs. Même en baissant le taux de taxation ou en limitant une hausse, la facture devient assez lourde et pénalise particulièrement les natifs, jeunes et vieux qui ont des revenus non indexés au coût de la vie.

5.9 Vie communautaire et loisirs

■ Vie communautaire et participation civique

Autant à Baie-Saint-Paul que dans Charlevoix, la vie communautaire est très riche. Outre un grand nombre de clubs sociaux à vocation sociale ou charitable, une cinquantaine d'organismes et d'associations offrent divers services à la population. Bien qu'il n'existe pas de structure formelle regroupant les organismes communautaires de Charlevoix, la Coalition des organismes communautaires de Charlevoix compte présentement plus de 33 de ces organismes. Le réseau communautaire joue un rôle de premier plan en termes de prévention, de mobilisation et de développement de l'aide et de l'entraide sur le territoire.

⁴³ Selon l'article de M. André Lavoie, journaliste chroniqueur pour le Réseau d'information municipale du Québec (Baie-Saint-Paul à la croisée des chemins, 2009).

La Ville de Baie-Saint-Paul travaille avec les citoyens à travers de nombreux comités consultatifs, composés aussi d'élus et de fonctionnaires. Ces comités ont pour mandat d'examiner et d'analyser certains dossiers pour en faire un rapport avec recommandations destiné au conseil. Ces comités participent donc à la planification de la Ville en s'assurant d'optimiser les résultats tout en faisant une distribution équitable des ressources. Au nombre de ces comités, on retrouve les suivants :

- ✓ comité agricole;
- ✓ comité consultatif d'urbanisme;
- ✓ comité de traversée d'agglomération;
- ✓ comité de développement durable;
- ✓ comité village-relais;
- ✓ comité malbouffe;
- ✓ comité d'action culturelle;
- ✓ comité bibliothèque;
- ✓ comité de la famille;
- ✓ comité motoneige;
- ✓ comité environnement, embellissement et parcs;
- ✓ comité tourisme et promotion;
- ✓ comité centre-ville;
- ✓ comité ville-amie-des-aînés.

Les citoyens de Baie-Saint-Paul sont également très impliqués dans la vie civique. En effet, le taux de participation aux élections municipales de la Ville avoisine les 60 %, alors qu'au Québec ce taux oscille entre 50 et 55 %.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ

Le Centre communautaire Pro-Santé est un milieu de vie, un milieu d'aide et d'entraide dont la mission est de travailler au maintien et à l'amélioration des conditions de vie de la population, et ce, en collaboration avec d'autres partenaires. Parmi les populations qu'il dessert, notons, entre autres, les personnes âgées et/ou en perte d'autonomie. Parmi les services offerts à ces dernières on note la popote roulante, le transport/accompagnement, les visites d'amitié, les repas communautaires, des activités de prévention et de promotion de la santé, des activités intergénérationnelles, etc.

AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI

Créée en 1995, l'Agence pour Vivre chez soi est un organisme qui vise le maintien à domicile des gens de Baie-Saint-Paul, particulièrement les personnes âgées, handicapées ou malades. Elle offre des services reliés avec l'environnement de la personne, à savoir l'entretien ménager, la préparation des repas, l'entretien des vêtements, la prévention, etc. Elle donne actuellement plus de 10 000 heures de services à la population, et ce, grâce à son équipe de plus de 120 employés.

LES PETITES FRANCISCAINES DE MARIE

La ville de Baie-Saint-Paul compte parmi ses organisations la communauté religieuse des Petites Franciscaines de Marie, qui regroupe à l'heure actuelle 122 religieuses. La moyenne d'âge de la communauté est très élevée (environ 83 ans). Près d'une cinquantaine de religieuses (47), en moyenne plus âgées, séjournent actuellement à l'infirmierie de la communauté.

Plusieurs de ces religieuses rendent des services à l'interne :

- ✓ accueil des parents des sœurs, des visiteurs, des groupes de tout genre;
- ✓ pliage du linge, couture, lingerie;
- ✓ comptabilité;
- ✓ accompagnement des sœurs malades;
- ✓ gérance des employés;
- ✓ travail de secrétariat;
- ✓ gestion des archives, de la bibliothèque, de l'espace muséal;
- ✓ etc.

Deux groupes de la communauté ont participé récemment à des programmes faisant la promotion de l'activité physique et la prévention des chutes (programme PIED, Vie Active).

Deux projets menés par la communauté sont présentement en cours de développement : le Jardin de François (lieu de silence et de repos dans la nature) et l'Art par la thérapie pour les personnes atteintes de maladies mentales.

Les besoins actuels de la communauté sont les suivants : une équipe de bénévoles pour visiter les sœurs qui ne sortent jamais de leur chambre, des loisirs plus variés, des sorties culturelles, de la détente, ainsi que la nécessité de travailler en partenariat avec les différents organismes de la région.

AIDE BÉNÉVOLE AUX AÎNÉS

Selon le recensement 2006 de Statistique Canada, sur les 5 400 habitants de Baie-Saint-Paul âgés de 15 ans et plus ayant déclaré des heures de travail non rémunérées, 1 440 personnes **(27 %) affirment avoir consacré des heures destinées aux soins ou à l'aide des personnes âgées**. La répartition de ce nombre est la suivante : environ 795 **femmes (55 %)** et 650 **hommes (45 %)**.

■ Loisirs

Baie-Saint-Paul dispose de nombreux espaces, infrastructures et équipements de loisir, de sport et de culture pour pratiquer diverses activités. Voici donc, en 2008, l'inventaire disponible :

- ✓ un aréna;
- ✓ une bibliothèque qui comprend une salle d'exposition;
- ✓ le Centre culturel Paul-Médéric (salles d'exposition et de formation et laboratoire de photographie);
- ✓ le Centre éducatif Saint-Aubin (de nombreux équipements sportifs, dont une piscine intérieure, une piste cyclable, des terrains de tennis);
- ✓ l'Hôtel de Ville;
- ✓ un centre communautaire;
- ✓ le centre hospitalier qui possède une piscine et des équipements sportifs;
- ✓ une Maison des jeunes;
- ✓ des gymnases (écoles primaires et secondaires);
- ✓ l'Église de Baie-Saint-Paul;
- ✓ la salle des Chevaliers de Colomb;
- ✓ plusieurs terrains de jeux et parcs;
- ✓ un réseau de sentiers de randonnée;
- ✓ des pistes cyclables;
- ✓ le quai et les activités nautiques qui s'y rattachent;
- ✓ des équipements culturels.

La Ville est également très dynamique en termes d'offre d'activités à la population et présente une programmation quatre fois par année. Parmi les activités qui sont offertes, notons, entre autres, les suivantes :

- ✓ des activités sportives (natation, soccer, golf, hockey mineur, judo, fitness, spinning, multi-workout – combo et stretching, badminton, tennis, patinage artistique);
- ✓ des activités de plein air (marche nordique, vélo de montagne, pétanque, pêche à la mouche, club de tir à l'arc, raquette, ski de fond, marche nordique, etc.);
- ✓ des activités culturelles (yoga, bridge, cours de menuiserie, théâtre pour enfants, danse, ateliers de création, peinture, taïchi, etc.);
- ✓ des activités libres (sportives, culturelles et récréatives).

Par ailleurs, on constate la présence de nombreux clubs sociaux (les filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, le Cercle des Fermières, le Club des lions, le Club Optimiste, les Associées des Petites franciscaines de Marie, etc.) pour un membership variant entre 80 et 120 membres par organisme.

5.10 Inventaire des politiques, programmes et services

Le tableau qui suit présente l'inventaire des services, des programmes et des politiques offerts et disponibles pour les aînés à Baie-Saint-Paul.

GRILLE DES SERVICES – PROJET MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS INVENTAIRE DES POLITIQUES, PROGRAMMES, SERVICES AUX AÎNÉS

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Descriptif
Transport	P1	Transport adapté de Charlevoix-Ouest	X		Transport adapté aux personnes handicapées et aux personnes âgées en perte d'autonomie
		Transport rural de Charlevoix (TRUC) Express-bus	X	X	Transport rural inter MRC dans Charlevoix
Santé	P2	Transport ambulancier	X	X	
Santé et services sociaux	P3	Info-Santé (811)		X	Permet de rejoindre un professionnel de la santé en cas de problème non urgent
		Tel-Aide Centre de prévention du suicide (remplace urgence détresse)		X X	1-877-700-2433 665-0096
Santé et services sociaux	P4	Lits : Répit	X	X	1 lit disponible pour Charlevoix-Ouest (CHPD); la gestion est faite par le programme de soutien à domicile
		Lits : de transition	X	X	2 pour Charlevoix-Ouest; peut-être utilisés pour une attente en hébergement
		Lits d'urgence sans hospitalisation ou Centre hospitalier avec urgence et médecine générale - clinique de préparation à la chirurgie - chirurgies d'un jour Médecins spécialisés (orthopédie, cardiaque, pneumologie, oncologie, gériatrie et autres spécialités)	X	X	

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Descriptif
Santé et services sociaux	P5	Centre de santé et de services sociaux (avec CLSC – programmes de soutien à domicile)	X		Besoin d'une référence médicale ou d'une référence d'un professionnel du soutien à domicile, sauf pour l'aide à domicile et le service social la demande peut provenir de la famille Oui, mais 5 jours sur 7
		- ergothérapie (éval. domicile)			
		- physiothérapie			
		- inhalothérapie (oxygène)	X		
		- service social et			
- psychologie					
- aide à domicile					
- nutritionniste					
- infirmières à domicile					
- services médicaux					
- cliniques de vaccination (60+)					
		Programmes d'allocations financières pour compléter les services à domicile	X		
Santé et services sociaux (SSS)	P6	Cliniques spécialisées - clinique de mémoire - clinique de diabète - clinique d'incontinence - clinique géro-onto-psychiatrie - neuropsychologie		X	Aucune clinique spécialisée à BSP L'Unité de courte durée gériatrique à BSP répond en partie
SSS	P7	Hôpital de jour (services multidisciplinaires incluant orthophonie)			
SSS	P8	Centre de jour pour personnes âgées	X		Activités variées pour le maintien de l'autonomie de la personne âgée
SSS	P9	UCDG (unité de courte durée gériatrique) – 5 lits	X		Unité d'évaluation et réadaptation pour des soins pour les aînés qui sont en situation de perte d'autonomie rapide. Accessible sur référence du médecin traitant
SSS (prévention)	P10	Programmes de prévention des chutes	X		3 programmes : <ul style="list-style-type: none"> • Marche : intervention individuelle à domicile • Équilibre : petit groupe en centre de jour • Pied : superviser par le Centre communautaire Pro-Santé

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Descriptif
SSS (réadapt.)	P11	URFI (unité de réadaptation fonctionnelle intensive) (offrant des services multidisciplinaires incluant orthophonie) – 2 lits	X		Situé à l'hôpital de Baie-Saint-Paul Répond à 2 types de problèmes (AVC, fractures de la hanches)
SSS (soutien à domicile ou Centre de réadaptation)	P12	Accès aux aides techniques (marchettes, cannes, lit adapté, stomies, etc.) (via CLSC ou Centre de réadaptation)	X		Pour clientèle SAD : Aide technique Accessible via programme PARC régional pour personnes âgées en perte d'autonomie permanente via évaluation par un ergothérapeute. Pour cannes, marchettes, béquilles – référence en pharmacie
Centre de réadaptation	P13	Programmes spéc. en déficience visuelle Examens de la vue	X	X	Point de service de l'IRDPO à BSP
Centre de réadaptation	P14	Programmes spéc. en déficience auditive : tests auditifs, équipements, adaptation du milieu, etc.	X	X	Idem
Assistance	P15	Programmes sur la maltraitance des aînés (abus et négligence)	X	X	Comité ANV (abus-négligence-violence) local au niveau du programme soutien à domicile du centre de santé
Assistance	P16	Services directs aux proches aidants (autre que le répit : informations, conseils, échanges et entraide sur problèmes spécifiques comme AVC, Parkinson, Alzheimer)	X	X	Intervenants Centre de santé, Centre communautaire Pro-Santé, Société d'Alzheimer
Social (héb.)	P17	Programme de dépannage social (hébergement temporaire)			
Social (héb.)	P18	Programme d'hébergement par alternance (répit pour aidants)			Baluchon Alzheimer Référence intervenants sociaux SAD (soutien à domicile)
Social (héb.)	P19	CHSLD (publics) – 101 places RI (ressources intermédiaires) – environ 10 places	X		
Finances et revenus	P20	Aides financières (auditives, visuelles, prothèses et orthèses)	X		Selon la problématique Référence par intervenants du programme SAD aux programmes gouvernementaux lorsqu'il y a possibilité
Assistance	P21	Aide financière pour le logement	X		Fonds de dépannage

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Descriptif
Légal	P22	Mandat d'inaptitude Évaluation de l'aptitude à conduire un véhicule Successions, testaments	X	X	
Logement	P23	Programmes d'adaptation du logement	X	X	Programme régional
Sécurité	P24	Systeme de sécurité à la maison (Home Watch)		X	Service d'assistance téléphonique à domicile (24 hrs/jr, 7jrs/7) Doit être suivi au programme SAD et s'adressent aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux personnes en phase terminale (pré) et aux personnes vivant un handicap majeur (Autres systèmes disponibles en privé \$\$)
Information	P25	Programmes qui ont pour mandat de rendre l'information accessible pour les aînés (sans boîte vocale!)	X		Accueil social pour toute clientèle, service 211

Services et programmes publics (municipaux)

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Commentaires
Inclusion aînés	M1	Politique familiale (les aînés comme membres à part entière de la famille)	X		MRC/municipale
Coord. aînés	M2	Création/promotion de mécanismes de coordination des actions en faveur des aînés	X		Table de concertation des aînés en Charlevoix, Résidence La Seigneurie, Association Bénévole de Charlevoix, CLSC, Comité prévention suicide Charlevoix, FADOQ, AREQ, Centre communautaire Pro-Santé, MRC de Charlevoix Ouest et Est, Sureté du Québec, Résidences privées de Charlevoix, CSSS et La Marée
Habitat	M3	HLM pour les aînés	X		Organisation municipale d'habitation (OMH) de Baie-Saint-Paul
Habitat	M4	Politique de logement abordable			En cours

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Commentaires
Participation aux décisions locales	M5	Association de citoyens aînés Conseiller municipal voué aux politiques touchant les personnes aînées	X		Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix inc., Association des retraités de l'enseignement du Québec (AREQ)
Santé publique	M6	Politique de protection des aînés lors de climats extrêmes (rapidité d'intervention)	X		Rôle CSSS; mesures d'urgence socio-sanitaire
Sécurité	M7	Protection contre les incendies touchant les résidences pour aînés	X		Pour les Jardins du Gouffre et Résidence panoramique 3 ^e âge
Sécurité	M8	Programme de sécurité du voisinage (ex. : réduction des gangs, vandalisme, surveillance des quartiers par les résidants, etc.)			
Habitat	M9	Programme des maisons intergénérationnelles			Règlementation permissive
Habitat	M10	Coopératives de logements avec services aux aînés	X		
Patrimoine public	M11	Accès à des locaux pour tenir des activités, des rencontres.	X		Centre communautaire Pro-Santé + inventaire de CLD
Loisirs	M12	Terrains de jeux sécuritaires, en nombre suffisant et accessibles pour les aînés			
Ingénierie	M13	Édifices publics (quel accès?)			
Ingénierie	M14	Espaces publics/parcs (utilisables pour les aînés? accessibles? par ex. les sentiers)			Parc la Vire-Volte, piste cyclable le long de la rivière du Gouffre, boisé du quai, etc.
Ingénierie	M15	Équipements publics (aréna, patinoires, piscines, gymnase, etc. – horaires en fonction des besoins des aînés?) Collecte des ordures et capacité des aînés	X		Horaire variée
Communications	M16	Événements publics (penser aux besoins des aînés, réserver des sites à l'abri, inviter les aînés)			Il n'existe pas d'actions spécifiques
Travaux publics	M17	Programme de réfection des trottoirs et entretien des rues (en fonction des besoins des aînés, poussettes, chaises roulantes) Toilettes publiques dans les lieux publics			
Design urbain	M18	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan d'urbanisme qui reconnaît les besoins des aînés (commerces de proximité tels que : épicerie, quincaillerie, caisse pop., etc.) ▪ Mobilier urbain (bancs, abris, toilettes) suffisant? bien distribué pour les aînés?) ▪ Répartition des espaces verts dans la ville 			En révision en 2010

Domaines	#	Politique ou programme	Local	Rég.	Commentaires
Contrôle routier	M19	Traverses pour piétons et lumière verte assez longue pour permettre de traverser	X		En nombre insuffisant dans le secteur du centre-ville
Transport	M20	Programmes de transport adapté pour aînés	X		Transport rural de Charlevoix : TRUC (on retrouve cet item dans la première section)
Information	M21	Système d'information du public aîné			
Normes sociales et communication	M22	Programme de promotion de l'image des aînés – antidiscriminatoire, reconnaissance des actions des aînés			
Communications	M23	Marketing social pour conscientiser, pour influencer les attitudes et les patrons de comportement (stéréotypes, âgisme, etc.)			
Design urbain - accès vert	M24	Programme d'embellissement des quartiers	X		
Design urbain - accès vert	M25	Programme d'espaces verts accessibles pour personnes âgées et handicapées			
Assistance et politiques municipales	M26	Politique sur les animaux domestiques (ex. : zoothérapie) vs interdiction dans les logements locatifs			
Assistance	M27	La technologie d'assistance (domotique)			
Formation	M28	Programmes de formation aux employés municipaux sur les besoins des aînés en fonction des programmes municipaux qui touchent les aînés			

**Services et programmes communautaires et associatifs
(+ coop et osbl)**

Domaines	#	Politiques ou programmes	Local	Rég.	Commentaires
Concertation	C1	Promotion et création de mécanismes de coordination des actions en faveur des aînés	X		Table de concertation des aînés de Charlevoix
Juridique	C2	Droits des aînés (AQDR et autres) touchant la discrimination, indemnisations comme victimes d'actes criminels			CAVAC
Loisirs et engagement civique	C3	Clubs sociaux (hobbies, arts, artisanat, etc.) FADOQ (Féd. âge d'or) rabais sur biens et services, les olympiques des seniors, Roses d'Or, informations)	X		Club Les Belles Montagnes, CIRCCO, Centre communautaire Pro-Santé, Filles d'Isabelle, Chevaliers de Colomb, Cercle de Fermières, club Lions, Antenne Universitaire du Troisième Âge (UTA), Groupe d'Action des 50 ans et plus de Charlevoix inc.
Entretien	C4	SAD (soutien à domicile) ou coopérative de services : aide domestique (travaux légers) à domicile (services de petit ménage, préparation de repas, épicerie, etc.)	X		Agence pour Vivre chez soi, entreprise d'économie sociale De connivence avec notre CLSC, l'agence offre des services d'assistance (tel que les actes délégués, l'accompagnement en phase terminale à domicile avec du personnel spécialisé en assistance). Référence : passer par le CSLC
Entretien	C5	Aide domestique (travaux lourds)	X		Idem
Assistance	C6	Aide au déménagement			
Organismes comm.	C7	Centre communautaire offrant divers services – implication des aînés comme bénévoles	X		Centre communautaire Pro-Santé
Loisirs	C8	Loisirs pour aînés (centre communautaire avec programmation de loisir adapté aux goûts et besoins des aînés)	X		Idem, Club Les Belles Montagnes, FADOQ
Assistance	C9	Popote roulante	X		Centre communautaire Pro-Santé
Assistance	C10	Accompagnement pour rendez-vous médicaux Accompagnement pour les courses Accompagnement pour aller voter	X		Centre communautaire Pro-Santé

Domaines	#	Politiques ou programmes	Local	Rég.	Commentaires
Assistance	C11	Soutien civique (répondre à du courrier officiel, changements d'adresse, déclarations d'impôts, gérance de bail, gérance de contrats pour services à domicile achetés par la personne aînée, etc.)	X		CIRCCO, consommation et protection du consommateur
Assistance	C12	Répit spécialisé (gardiennage pour personnes aînées très malades ou atteintes de démence)	X		Programme Proches-aidants du SAD Baluchon-Alzheimer, CLSC
Assistance	C13	Société Alzheimer (soutien aux aidants, conférences, projets d'hébergement adapté à la maladie, etc.)	X	X	Point de services dans Charlevoix à la Société d'Alzheimer
Assistance	C14	Petits frères des pauvres			
Assistance	C15	Programmes d'accompagnement et d'hébergement en soins palliatifs	X		Les Mains de l'Espoir
Promotion et prévention de la santé	C16	Programmes d'activités physiques adaptés pour aînés (piscines, ski, balle, baseball, tennis, badminton, équitation, clubs de marche, gymnase, Tai-chi, pétanque, etc.)	X		Vie-Active, Centre communautaire Pro-Santé
Engagement civique	C17	Programmes intergénérationnels (touchant différents domaines - éducatif, loisir, le mentorat, etc.)	X		Centre communautaire Pro-Santé
Engagement civique	C18	Maison des grands-parents			
Assistance	C19	Programmes de soutien psychologique et social autour du deuil	X		CLSC, groupe Mont d'espoir (groupe ouvert), groupe d'endeuillés, resp. André Lavoie (groupe fermé)
Religion	C20	Églises accessibles	X		
Formation des aînés	C21	Formation sur la santé des aînés et la prévention des maladies Formation sur la planification de la retraite Formation sur les choix santé Etc.	X		Centre de jour, Centre communautaire Pro-Santé
Formation	C22	Programmes d'accès à internet pour les aînés	X		Bibliothèque
Briser l'isolement	C23	Visites d'amitié, Repas d'amitié, appels sécuritaires	X		Centre communautaire Pro-Santé
	C24	Programme d'accompagnement et d'hébergement autour de la problématique de la poly toxicomanie (jeu, alcool, psychotrope)	X		Vision d'espoir

Services et programmes privés

Domaines	#	Politiques ou programmes	Local	Rég.	Commentaires
Hébergement	PR1	CHSLD privés et privés conventionnés			
Habitat	PR2	Résidences privées (voir précédemment dans l'étude)	X		Certifiée à BSP
Commercial	PR3	Épiceries	X		
	PR4	Comptoir postal	X		
	PR5	Pharmacies (2)	X		Infirmière, clinique diabète
	PR6	Librairie	X		
	PR7	Cliniques médicales	X		Deux à Baie-Saint-Paul et une aux Éboulements
	PR8	Accès d'autobus pour commerces de proximité			TRUC
Services financiers	PR9	Banques et caisses populaires accessibles (services au comptoir)	X		
Commercial	PR10	Services funéraires (services, stratégies utilisées, etc.)	X		

5.11 Faits saillants

En résumé, on observe les constats suivants pour la Ville de Baie-Saint-Paul.

DÉMOGRAPHIE ET SCOLARITÉ

- ✓ La ville de Baie-Saint-Paul compte environ 7 290 habitants, soit 55 % de la population de la MRC de Charlevoix.
- ✓ La population de Baie-Saint-Paul est une population vieillissante; en effet, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent environ 19 % de la population totale.
- ✓ À partir de l'âge de 70 ans, la proportion de femmes est supérieure à la proportion d'hommes et Baie-Saint-Paul compte une grande proportion de femmes de plus de 85 ans (13 %).
- ✓ Le niveau de scolarité des aînés est relativement peu élevé.

REVENUS

- ✓ Le revenu médian annuel des ménages de Baie-Saint-Paul est d'environ 44 100 \$.
- ✓ Quant au revenu médian annuel des ménages formés d'une seule personne (toutes catégories d'âges confondues), il est, en 2005, de 19 400 \$.
- ✓ Les hommes ont un revenu supérieur de près du double de celui des femmes.
- ✓ Une plus grande proportion de femmes sont considérées comme étant des personnes à faibles revenus, comparativement aux hommes.
- ✓ Par ailleurs, une plus faible proportion de personnes de 15 ans et plus à Baie-Saint-Paul est considérée comme étant des personnes à faibles revenus (11 % à BSP, comparativement à 17 % pour la MRC de Charlevoix, 16 % dans la Capitale-Nationale et à 17 % au Québec).

ÉCONOMIE

- ✓ Comme Baie-Saint-Paul est la ville de centralité de la MRC de Charlevoix, ses activités économiques sont parmi les plus nombreuses de la MRC. Elle compte sur son territoire plusieurs services, commerces et entreprises.
- ✓ Baie-Saint-Paul compte une forte concentration d'emplois liés à la vente et aux services (26 % de l'ensemble de la région). Parmi les plus importants employeurs notons le CSSS, BFCO, Groupe Le Massif, l'Agence pour Vivre chez soi, les PFM, etc.
- ✓ Elle est en fait une Ville avec une vitalité commerciale certaine.
- ✓ L'un des plus importants secteurs économiques de la Ville de Baie-Saint-Paul est le tourisme, principalement axé sur la culture (arts visuels) et, depuis quelques années, sur la nature.
- ✓ Environ une quarantaine de fermes possèdent près de 2 700 hectares de terres en culture et, au fil des années, de nombreux produits du terroir fort prisés des consommateurs ont été développés.

LOGEMENT

- ✓ Environ le tiers (32 %) des ménages totaux de Baie-Saint-Paul sont formés d'une seule personne, ce qui représente une augmentation de 5 % depuis 2001.
- ✓ La majorité (69 %) des logements de Baie-Saint-Paul sont occupés par des propriétaires.
- ✓ La ville de Baie-Saint-Paul compte 46 logements sociaux gérés par des offices d'habitation et 10 logements sociaux gérés par des coopératives d'habitation et des organismes à but non lucratif.
- ✓ L'Office municipal d'habitation de Baie-Saint-Paul subventionne présentement 20 logements pour les personnes aînées.
- ✓ Baie-Saint-Paul compte trois résidences privées pour personnes âgées.
- ✓ L'étalement urbain et le caractère rural de la Ville peut éventuellement avoir une incidence à moyen et long termes sur les aînés (distances de transport, sécurité, éloignement des services, etc.).

VIE COMMUNAUTAIRE

- ✓ La vie communautaire est très riche à Baie-Saint-Paul. Outre un grand nombre de clubs sociaux à vocation sociale ou charitable, une cinquantaine d'organismes et d'associations offrent divers services à la population.
- ✓ Le Centre communautaire Pro-Santé et l'Agence pour Vivre chez soi jouent un rôle important dans l'animation et les services offerts aux aînés;
- ✓ Un peu plus du quart de la population (27 %) affirme avoir consacré des heures destinées aux soins ou à l'aide des personnes âgées (55 % de femmes et 45 % d'hommes).
- ✓ La communauté religieuse des Petites Franciscaines de Marie regroupe à l'heure actuelle 122 religieuses; cette communauté, malgré son vieillissement relatif, est très dynamique et impliquée dans la Ville.

LOISIRS

- ✓ Baie-Saint-Paul dispose de nombreux espaces, infrastructures et équipements de loisir, de sport et de culture pour pratiquer diverses activités.
- ✓ La Ville est également très dynamique en termes d'offre d'activités à la population.

SERVICES

- ✓ Baie-Saint-Paul et la région de Charlevoix offrent de nombreux services aux aînés.
- ✓ Ces services sont toutefois peu ou pas connus de la population et sont souvent accessibles sur référence du CSSS.
- ✓ Le Centre communautaire Pro-Santé est un acteur important dans l'offre de services et au niveau de l'animation du milieu pour les aînés. Il est souvent précurseur dans l'offre de projets pilotes.
- ✓ Il n'existe pas de services de surveillance amicale (téléphone, visites, etc.);
- ✓ Il n'y a pas de services de convalescence;
- ✓ L'accessibilité des services offerts aux aînés semble difficile car il nécessite une référence du CSSS et le coût des services offerts est fonction du revenu (il faut gagner moins de 13 000 \$ pour avoir accès à des subventions substantielles).

6. *Perceptions des intervenants de la région*

Ce chapitre présente la synthèse des entrevues réalisées avec les intervenants clés de la Ville de Baie-Saint-Paul, l'objectif de ces entretiens étant de connaître leurs perceptions en regard des éléments suivants :

- ✓ la situation des aînés à Baie-Saint-Paul;
- ✓ leur perception de la situation :
 - du logement dans la Ville;
 - des services de santé;
 - des aménagements dans la Ville;
 - de l'isolement des aînés;
 - de la communication aux aînés;
- ✓ les enjeux majeurs sur lesquels Baie-Saint-Paul devrait intervenir en priorité pour devenir une Ville-amie des aînés.

■ **Situation des aînés**

Globalement, les intervenants rencontrés sont d'avis que les aînés sont beaucoup impliqués à Baie-Saint-Paul. En fait, à cause du climat d'entraide qui règne dans la Ville, les aînés se sentent entourés et les réseaux sociaux en place favorisent l'intégration de ceux-ci dans la communauté. Par ailleurs, les aînés en perte d'autonomie sont, quant à eux, un peu plus retirés de la communauté que ceux ayant leur pleine autonomie, en raison de leurs limitations physiques ou psychologiques.

La perception des intervenants interrogés est que la Ville de Baie-Saint-Paul n'est actuellement pas en mesure de recevoir le choc démographique que la Ville connaîtra dans les prochaines années (vieillessement de la population).

■ **Situation de Baie-Saint-Paul**

À priori, Baie-Saint-Paul semble être une ville agréable où il fait bon vivre. La qualité de l'environnement, la beauté de la nature, la sécurité de la Ville, ainsi que la quantité et la qualité des activités offertes sont autant d'éléments qui font que les aînés y sont heureux. La section qui suit fait état de la perception des personnes rencontrées en ce qui a trait à la situation de Baie-Saint-Paul en regard du logement, des services de santé, des aménagements dans la Ville, de l'isolement et de la communication aux aînés.

LOGEMENT

La grande majorité des personnes interrogée estime que la situation du logement à Baie-Saint-Paul est problématique. La hausse des taxes municipales amène les aînés à quitter leur domicile alors que ces derniers souhaitent demeurer le plus longtemps possible dans leur résidence.

De plus, les intervenants rencontrés jugent qu'il y a un manque de logements à prix modiques adaptés aux besoins des aînés à Baie-Saint-Paul. Les centres d'hébergement organisent des activités pour les résidents qui y demeurent ; on considère que l'organisation de ces activités pourraient être dynamisée. Il y aurait également un manque d'hébergement intermédiaire, c'est-à-dire entre le domicile et le CHSLD.

SERVICES DE SANTÉ

Actuellement, les services de première ligne semblent bien desservir la clientèle de Baie-Saint-Paul. Toutefois, les personnes interrogées craignent que les médecins actuellement à Baie-Saint-Paul prennent bientôt leur retraite de sorte qu'il faudra, à court terme, les remplacer.

On estime aussi que l'entraide familiale dans la Ville est très présente, peut-être même plus que ce que l'on constaterait à Québec ou à Montréal.

Quant aux demandes pour des services à domicile, ils sont en croissance dans la Ville et devraient encore croître d'ici les cinq à dix prochaines années, et ce, à cause principalement du choc démographique que connaîtra Baie-Saint-Paul. À cet effet, le gouvernement devrait réagir et fournir le support dont les organismes ont besoin pour répondre à la demande actuelle et future, car de moins en moins de proches aidants sont et seront disponibles pour pallier à cette lacune.

AMÉNAGEMENTS

Présentement, les personnes rencontrées estiment que la Ville de Baie-Saint-Paul présente certaines lacunes en ce qui a trait à la sécurité des aînés, à savoir :

- ✓ les traverses de piéton ne laissent pas suffisamment de temps aux aînés de traverser en toute sécurité;
- ✓ les trottoirs sont mal déneigés et mal déglacés en hiver et sont non sécuritaires pour les personnes à mobilité réduite;
- ✓ les commerces et restaurants dans la Ville ne disposent pas systématiquement de rampe d'accès pour les fauteuils roulants;
- ✓ les portes des édifices trop lourdes et non automatisées.

ISOLEMENT

De l'avis des personnes rencontrées, les aînés de Baie-Saint-Paul sont relativement actifs et impliqués dans la communauté. La vie communautaire et les activités sociales dans la Ville sont bien organisées et sont présentes en quantité suffisante. Par contre, certains aînés à Baie-Saint-Paul peuvent rester seuls par choix, à cause d'un manque d'autonomie ou car leur lieu de résidence est situé à l'extérieur du Centre-ville.

En ce qui a trait au phénomène d'abus et ou de violence envers les aînés, il semble fréquent que des membres de la famille ou des proches des aînés leur font subir des abus à caractère financier, ainsi que de la violence psychologique et même physique. Ces situations sont extrêmement difficiles à déceler, car il s'agit d'un sujet tabou pour les aînés qui en sont victimes. Toutefois, un partenariat récent avec la Caisse de la Vallée du Gouffre pourrait aider positivement la situation.

COMMUNICATION

En termes de communication, les intervenants estiment que la radio et la télévision communautaires, de même que les journaux locaux sont les meilleurs moyens de rejoindre les aînés à Baie-Saint-Paul. L'Informateur de la Ville de Baie-Saint-Paul et l'Hebdo charlevoisien sont des canaux spécifiquement nommés. Aussi, les aînés peuvent être rejoints via les différents organismes du milieu, tel Pro-Santé.

■ Enjeux majeurs pour Baie-Saint-Paul

Afin de faire en sorte que Baie-Saint-Paul devienne une Ville-amie des aînés et se démarque par rapport aux autres villes, les intervenants rencontrés estiment que les enjeux sur lesquels la Ville devrait intervenir en priorité sont :

- ✓ offrir des logements à prix modiques et adaptés aux besoins des aînés en nombre suffisant;
- ✓ offrir davantage de services de qualité à domicile pour les aînés qui désirent garder leur maison le plus longtemps possible (subventions et main-d'œuvre suffisantes);
- ✓ adapter les lieux publics, les trottoirs et les traverses de piéton en fonction des besoins des aînés;
- ✓ intégrer les aînés qui sont en perte d'autonomie dans les diverses activités de la Ville;
- ✓ être davantage à l'écoute des aînés et évoluer à leur rythme.

7. Analyse de trois villes-amies des aînés

Bien que le projet mondial de « ville-amie des aînés » soit encore très récent, plusieurs villes ont déjà réalisé des enquêtes afin de dresser un portrait de la situation actuelle des aînés et de leurs besoins spécifiques, afin de mieux orienter le contenu de leur plan d'action. L'étude de comparables nous permet de s'inspirer de villes ayant déjà effectué cette démarche et sera grandement bénéfique pour alimenter la réflexion de Baie-Saint-Paul quant à la façon de structurer son propre plan d'action.

Les critères selon lesquels nous avons choisi nos trois villes comparables (Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Genève) sont les suivants :

- ✓ représentativité à l'échelle québécoise et internationale;
- ✓ villes ayant effectué des groupes de discussion;
- ✓ villes ayant complété un plan d'action;
- ✓ villes ayant déjà entamé des actions concrètes pour les aînés.

Il est important de mentionner que les trois villes étudiées n'en sont qu'au début de la réalisation de leur plan d'action.

7.1 Rivière-du-Loup, Québec



Selon les données 2006 de Statistique Canada, la ville de Rivière-du-Loup compte environ 24 570 habitants, dont 3 925 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 16 % de la population totale. La répartition des aînés est la suivante :

- ✓ 65-69 ans : 1 000 (25 %);
- ✓ 70-74 ans : 870 (22 %);
- ✓ 75-79 ans : 800 (20 %);
- ✓ 80-85 ans : 665 (17 %);
- ✓ 85 ans et plus : 590 (15 %);



HISTORIQUE DU PROJET

1. Mai 2008 : Rencontre avec le comité de pilotage et les principaux acteurs impliqués dans le projet. Définition du mandat du comité ainsi que dotation d'une vision globale du projet à mener pour les cinq prochaines années. Début du travail de recherche afin de dresser un portrait sociodémographique de Rivière-du-Loup.
2. Juillet 2008 : Le comité de pilotage a amorcé les démarches de recrutement des participants aux groupes de discussion.
3. Septembre 2008 : Présentation du portrait sociodémographique des Louperivois au comité de pilotage et bonification du document par les membres du comité. Poursuite du recrutement des participants aux groupes de discussion.
4. Automne 2008 : Tenue des groupes de discussion à Rivière-du-Loup. Les groupes sont composés uniquement de personnes âgées de 65 ans et plus.
5. Janvier 2009 : Présentation du diagnostic stratégique composé du portrait sociodémographique, de l'inventaire des services destinés aux aînés dans le milieu et de l'analyse des besoins des aînés (groupes de discussion). Détermination des orientations stratégiques.
6. Printemps-été 2009 : Rédaction du plan d'action (2009-2013).
7. Septembre 2009 : Présentation du plan d'action.
8. Octobre 2009 : Adoption du plan d'action par le conseil municipal.

FAITS MARQUANTS DES GROUPES DE DISCUSSIONS

Lors de la tenue des groupes de discussions en 2009 auprès des aînés de Rivière-du-Loup, certains éléments sont ressortis à plusieurs reprises au sein des participants. Voici les faits saillants de ces groupes.

- ✓ **Manque de concertation entre les organismes de la ville** : plusieurs aînés se sont plaints du fait qu'il y avait beaucoup de conflits d'horaires entre les activités organisées pour les personnes âgées.
- ✓ **Circulation problématique pour les piétons** : les traverses piétonnières sont mal identifiées et peu respectées par les automobilistes ; le temps alloué pour traverser les rues est insuffisant.
- ✓ **Manque d'accompagnement à l'information pour les aînés** : Plusieurs ont affirmé qu'il faudrait regrouper l'ensemble des informations destinées aux aînés afin de simplifier la recherche d'informations.

- ✓ **Manque d'activités pour les aînés** : les aînés aimeraient avoir davantage d'activités et de loisirs à pratiquer durant la journée.

Le déroulement des groupes de discussion s'est très bien passé. Les participants sont devenus eux-mêmes des ambassadeurs du projet de la « ville-amie des aînés » auprès du reste de la population, de manière informelle.

PLAN D'ACTION

Dans son plan d'action 2009-2013, la ville de Rivière-du-Loup a identifié neuf (9) priorités d'actions au cours des cinq prochaines années; chaque priorité possède un certain nombre de projets, d'objectifs à réaliser, le nom des responsables et les partenaires impliqués par projet, et l'échéancier de réalisation du projet.

Les neuf priorités du plan d'action sont les suivantes (le plan d'action complet est présenté à l'annexe 2) :

1. **Concertation entre les organismes** : accroître la concertation entre les organismes aînés intervenant sur le territoire
2. **L'information** : faciliter l'accès à l'information pour les aînés
3. **Les loisirs** : Développer l'offre d'activités pour les aînés
4. **Activité physique** : Développer l'offre d'activités sportives destinées spécifiquement aux aînés
5. **Proches-aidants** : Soutenir les proches-aidants
6. **Transport** : Faciliter les déplacements des personnes âgées
7. **Inclusion sociale** : Favoriser l'inclusion sociale des personnes âgées
8. **Logement** : Assurer un développement du logement adapté aux besoins des aînés, accessible financièrement et physiquement ; favoriser le maintien à domicile
9. **Milieu de vie** : Aménager le milieu de vie pour répondre aux besoins des aînés

CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

Selon Madame Maude Dubé-Ratté, du Service Loisirs, culture et communautaire de la ville de Rivière-du-Loup, il est indispensable pour toute ville désirant devenir une « ville-amie des aînés » de :

- ✓ favoriser les rencontres et le dialogue avec les aînés de la ville tout au long de la démarche, afin qu'ils puissent se sentir interpellés par le projet;
- ✓ s'assurer de la bonne collaboration des organismes du milieu; il ne faut surtout pas tenter de créer une nouvelle entité décisionnelle, mais bien miser sur les organisations déjà existantes et bien implantées dans la communauté;
- ✓ s'assurer que notre plan d'action soit en cohésion avec les autres plans d'action ou de développement de la municipalité.

7.2 Sherbrooke, Québec



La ville de Sherbrooke, en date de janvier 2009, possède une population d'environ 149 500 personnes. La ville compte environ 19 400 personnes âgées de 65 ans et plus, soit 13 % de la population totale. La répartition entre les aînés est la suivante :

- ✓ 65-69 ans (29 %)
- ✓ 70-74 ans (25 %)
- ✓ 75-79 ans (20 %)
- ✓ 80-85 ans (15 %)
- ✓ 85 ans et plus (11 %)

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

1. Hiver-printemps 2007 : Formation du comité aviseur (Secrétariat des aînés, Ville en santé, AQDR, Table de concertation des aînés, Observatoire estrien sur le développement des communautés, Université du 3^e âge). Collecte de données et participation à l'élaboration du guide des « villes-amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé.
2. 2008 : Portrait/diagnostic de la ville de Sherbrooke. En automne, tenue des groupes de discussion (63 personnes au total ; 8 rencontres de groupe : 4 groupes d'aînés, 1 groupe de proches aidants, 3 groupes de fournisseurs de services). Recrutement via les partenaires du projet.
3. Hiver 2009 : Rédaction des recommandations et du plan d'action.
4. Automne 2009 : Adoption par le conseil municipal du plan d'action 2009-2013 pour le projet pilote « Ville-amie des aînés ».

FAITS MARQUANTS DES GROUPES DE DISCUSSIONS

Lors de la tenue des groupes de discussions en 2008 auprès des aînés de Sherbrooke, certains éléments discutés sont ressortis à plusieurs reprises. En voici un résumé :

- ✓ **transport mal adapté aux aînés** : Plusieurs participants ont affirmé qu'il y avait un manque de services de proximité (commerces en périphérie), et que la ville était plus organisée pour les gens qui se déplacent en voiture. De là la nécessité de développer un réseau de transport public adapté aux aînés pour ce qui est des horaires, des transferts, etc., ainsi qu'autres moyens de favoriser les déplacements des personnes âgées;
- ✓ **importance de rester dans son domicile** : Les participants ont vivement démontré leur désir de rester chez soi le plus longtemps possible. Il y a peu de logements (général ou spécialisé) abordables à Sherbrooke pour les aînés;

- ✓ **besoin d’avoir beaucoup d’occasions de se récréer, de se divertir** : Afin de briser leur isolement, les aînés soulignent qu’il est très important pour eux de pouvoir pratiquer de nombreuses activités de loisir dans leur milieu.

PLAN D’ACTION

Le plan d’action 2009-2013 de la ville de Sherbrooke, présenté à l’automne 2009, comporte huit (8) objectifs, ayant chacun des actions et des moyens proposés, les responsables de ces actions, l’échéancier, les résultats attendus, ainsi que les indicateurs de mesure quantitatifs et qualitatifs.

Voici les huit objectifs du plan d’action (le plan d’action complet est présenté à l’annexe 2) :

1. Offrir aux aînés des activités répondant à leurs besoins avec des équipements adaptés à cette clientèle.
2. Assurer un soutien financier adéquat aux organismes communautaires desservant la clientèle des aînés.
3. Favoriser la culture du civisme envers les aînés.
4. Développer une meilleure connaissance sur l’engagement des aînés.
5. Favoriser la mobilité et le transport des personnes aînés.
6. Favoriser le maintien sécuritaire à domicile des aînés.
7. Développer une communication efficace et accessible aux aînés.
8. Encourager la concertation des organismes travaillant pour les aînés.

CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

Selon Madame Sylvie Saint-Pierre, de la ville de Sherbrooke, il est indispensable pour toute ville désirant devenir une « ville-amie des aînés » de :

- ✓ de parvenir à intéresser les aînés de la population en les impliquant le plus possible dans les initiatives et actions prises pour l’implantation de la « ville-amie des aînés »;
- ✓ de diversifier nos moyens de communication afin d’entrer en contact avec les aînés, ne pas hésiter à aller directement à leur rencontre dans leur milieu de vie (centres de retraite, clubs de l’âge d’or, etc.).



7.3 Genève, Suisse

La ville de Genève, deuxième plus grande ville de Suisse, compte une population de plus de 185 000 habitants, dont près de 16 % sont âgées de plus de 65 ans (29 000). La ville de Genève héberge le siège social de l'Organisation mondiale de la santé, instigatrice du projet de « ville-amie des aînés ».

HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

1. 2006 : Formation d'un comité de pilotage constitué de membres d'associations, d'institutions, d'experts et de chercheurs spécialistes des questions à propos des aînés à Genève. La ville de Genève était en charge de sa direction.
2. Printemps-été 2006 : La ville de Genève mandate une société afin de réaliser les groupes de discussion et d'effectuer l'analyse des résultats. Campagne de recrutement, pilotée par la ville de Genève.
3. Fin 2006-début 2007 : Tenue des groupes de discussion (13 groupes, 112 participants au total, représentativité rigoureuse : socio-économique, âge, sexe, immigrant, etc.).
4. 2007 : Analyse des groupes de discussion et rédaction du rapport final.
5. 1^{er} octobre 2007 : À Genève, présentation officielle des résultats mondiaux de l'OMS et, dans un deuxième temps, la ville de Genève a présenté ses propres résultats. À la fin de la présentation, un débat a eu lieu entre des représentants d'institutions, d'associations et de commerces.
6. Juin 2009 : Présentation du bilan intermédiaire des réalisations et des projets en cours.

FAITS MARQUANTS DES GROUPES DE DISCUSSIONS

Bien que les participants des groupes de discussion ont mentionné de manière générale que Genève était une ville « où il faisait bon vivre », les principaux obstacles ou points à améliorer étaient les suivants :

- ✓ **améliorer la situation des piétons** : les trottoirs ne sont pas sécuritaires (présence de vélos et de trottinettes), les aînés ont peur de traverser les rues;
- ✓ **demeurer le plus longtemps dans son domicile** : crainte des aînés de quitter leurs maisons pour des logements moins abordables;
- ✓ **manque de civisme** : les aînés soulignent un manque de respect généralisé, en particulier chez les jeunes;
- ✓ **communication** : les aînés ont souvent l'impression d'être dépassés par les technologies de l'information et désirent maîtriser Internet;
- ✓ **manque de reconnaissance** : les aînés considèrent qu'ils ne sont pas reconnus à leur juste valeur, notamment dans leur travail de bénévolat.

PLAN D'ACTION

Dans la présentation de ses résultats, la ville de Genève a émis trente (30) propositions concrètes sur divers volets (transports publics, espaces extérieurs et lieux publics, logement, respect et inclusion sociale, participation sociale, communication et information, soutien communautaire et services de santé). Aucun échéancier précis n'a été développé pour la mise en œuvre de ces propositions.

Voici un aperçu de quelques-unes des propositions de la ville de Genève (le plan d'action complet est présenté à l'annexe 2).

Transports publics

- ✓ Créer dans les bus et les trams des places facilement accessibles, réservées aux aînés
- ✓ Promouvoir la civilité
- ✓ Améliorer la lisibilité des horaires TPG
- ✓ Mettre en service des distributeurs plus simples et conviviaux
- ✓ Offrir des tarifs réduits aux aînés

Espaces et édifices publics

- ✓ Installer davantage de bancs dans les rues et parcs, à l'intérieur ou à proximité de l'entrée des grands magasins et des bureaux de poste
- ✓ Modifier les feux de circulation afin d'allonger le temps de passage des piétons

Logement

- ✓ Soutenir les recommandations et l'action du Groupe Habitat Seniors de la plate-forme des associations d'aînés de Genève

Participation sociale

- ✓ Promouvoir une retraite active
- ✓ Procéder à un état des lieux du bénévolat en vue de promouvoir et de valoriser le bénévolat

Communication et information

- ✓ Coordonner et assurer la diffusion des informations à l'ensemble des seniors par la création d'un Guide des seniors

CONDITIONS DE RÉUSSITE DE LA DÉMARCHE

Selon Monsieur Stéphane Berchmeier, du Service social de Genève, il est indispensable pour toute ville désirant devenir une « ville-amie des aînés » de :

- ✓ posséder un soutien politique fort et officiel, ce qui permet ensuite de légitimer toutes les démarches de suivi;
- ✓ compter dans le comité de pilotage un panel d'experts comprenant des acteurs directement impliqués dans les améliorations possibles (services de soins à domicile, par exemple).

7.4 Faits saillants

En somme, les principaux éléments à retenir des villes comparables étudiées (Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Genève) sont présentés ci-après.

- ✓ Les projets Ville-amie des aînés se sont échelonnés sur une période variant entre 1 an et demi et trois ans.
- ✓ Les principaux éléments qui sont ressortis lors des différentes consultations concernent, entre autres :
 - la circulation piétonne;
 - la communication aux aînés (accompagnement, Internet, etc.);
 - le manque d'activités physiques et de loisirs pour les aînés;
 - le transport qui ne répond pas aux besoins des aînés;
 - le désir des aînés de rester le plus longtemps possible dans leur résidence;
 - le manque de civisme des jeunes envers les aînés;
 - le manque de reconnaissance envers les aînés.
- ✓ Dans leur plan d'action, les villes étudiées ont identifié plusieurs priorités. Celles-ci touchent les aspects suivants :
 - faciliter l'accès à l'information pour les aînés (accessible et efficace);
 - développer l'offre d'activités sportives et de loisirs pour les aînés;
 - soutenir les proches-aidants;
 - rendre sécuritaires les déplacements piétonniers;
 - faciliter le transport des aînés;
 - favoriser l'inclusion sociale des personnes aînées;
 - assurer un développement du logement adapté aux besoins des aînés, accessible financièrement et physiquement et favoriser le maintien à domicile;
 - aménager le milieu de vie pour répondre aux besoins des aînés;
 - assurer un soutien financier adéquat aux organismes communautaires desservant la clientèle des aînés;
 - favoriser la culture du civisme envers les aînés;
 - développer une meilleure connaissance au sujet de l'engagement des aînés (bénévolat entre autres);
 - encourager la concertation des organismes travaillant pour les aînés.
- ✓ Les principales conditions de réussite émises par les villes concernant la réussite d'une démarche de « Ville-amie des aînés », sont :
 - inclure les aînés tout au long du projet et obtenir leur collaboration;
 - s'assurer de la bonne collaboration des organismes du milieu et d'un soutien politique fort.

8. Analyse des groupes de discussion

Ce chapitre présente les comptes rendus des huit groupes de discussion tenus dans le cadre du présent mandat. Pour chacune des strates d'âges, les groupes de discussion se sont déroulés à l'aide d'un guide de discussion semi-structuré qui a été préalablement approuvé par le comité client. Ces guides sont disponibles à l'annexe 5 du présent document.

Une synthèse de l'ensemble des groupes est présentée à la toute fin du chapitre et fait ressortir les faits saillants de ces derniers.

Dans le but d'illustrer les propos entendus, certains verbatims seront repris entre chevrons et en italique. Afin d'imager les propos des participants, les verbatims entre chevrons pourront ne pas respecter les règles usuelles d'orthographe et de syntaxe.

NOTE AU LECTEUR :

La méthodologie des groupes de discussion est une méthode qualitative visant à faire ressortir le non-dit, le non-verbal, les émotions et les opinions des participants, contrairement à un sondage quantitatif et statistiquement représentatif d'une population donnée.

En ce sens, on ne peut pas inférer les opinions recueillies à l'ensemble de la population de Baie-Saint-Paul.

8.1 Groupe des 14 à 17 ans

Un groupe de discussion a été réalisé auprès de jeunes de 14 à 17 ans fréquentant le Centre éducatif St-Aubin de Baie-Saint-Paul. Le tableau qui suit présente les principaux éléments entourant la conduite de ce groupe de discussion.

Code du groupe	Groupe A
Nombre de participants présents	8 personnes
Date du groupe de discussion	Jeudi 22 octobre 2009 à 12h00
Durée	1h20 – <u>notons que la rencontre a dû être écourtée</u> en raison d'une alerte tempête, les jeunes ayant dû quitter l'école pour retourner à la maison
Lieu	Centre éducatif St-Aubin, salle E60
Recrutement	Personnel du Centre éducatif St-Aubin
Incitatif / rémunération	Aucune rémunération monétaire Tirage de deux chèques-cadeaux de 10 \$ chez Subway
Animation des groupes	En dyade par deux professionnels de Desjardins Marketing Stratégique (Mme Marie-Josée Laliberté et M. Jean-François Pelley)

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Ce tableau fait état des principales caractéristiques des participants présents au groupe de discussion.

Statut	8 étudiants à temps plein
Âge	8 personnes âgées entre 14 et 17 ans
Niveau scolaire	3 personnes de secondaire 3 3 personnes de secondaire 4 2 personnes de secondaire 5
Sexe	5 garçons 3 filles

Précisons que les constats d'analyse portent sur un seul groupe et ne permettent pas de mettre en lumière les différences et de comparer les opinions ou les perceptions avec un autre groupe similaire.

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à se présenter, ainsi qu'à faire part de leurs principales occupations parascolaires. La plupart sont impliqués dans des activités parascolaires, comme la musique, le conseil étudiant, le sport, Génies en herbe et autres activités.

GRANDS-PARENTS ET FRÉQUENTATION DES GRANDS-PARENTS

Tous les jeunes rencontrés, sauf un, ont au moins un grand-parent vivant demeurant dans la région de Charlevoix (Éboulements, Baie-Saint-Paul) alors que d'autres ont des grands-parents qui vivent à Montréal ou à Nîmes, en France.

Les jeunes disent qu'ils rendent visite à leurs grands-parents régulièrement, à tous les deux jours jusqu'à une fois par mois, à l'exception des jeunes dont les grands-parents vivent outre-mer.

La majorité des jeunes disent aller voir leurs grands-parents par choix, toutefois quelques jeunes ont dit qu'ils se sentaient obligés d'y aller, principalement en raison de la pression de leurs parents. On constate néanmoins qu'ils sont contents d'y être allés, bien qu'ils soient allés par obligation.

*« Au début, j'y va de reculons, mais après j'suis content d'être là. »
« C't'un peu à cause de la pression de mes parents. »*

Plusieurs jeunes rencontrés ont mentionné que la visite de leurs grands-parents (et plus particulièrement leur grand-mère) était l'occasion de bien manger et de se faire gâter.

*« Moi, ma grand-mère me fait engraisser ! »
« La bouffe de ma grand-mère est toujours bonne. »
« C'est sûr qu'on se fait gâter. »*

On constate par ailleurs que les jeunes sont heureux lorsqu'ils rendent visite à leurs grands-parents et qu'ils peuvent bavarder, parler « du vieux temps » et jouer à des jeux.

*« On parle, on jase. »
« Une grand-mère, ça radote. C'est sûr que le disque est rayé,
mais c'est quand même intéressant de parler avec eux-autres. »*

PERCEPTIONS SPONTANÉES CONCERNANT L'ÂGE À PARTIR DUQUEL ON DEVIENT UNE PERSONNE ÂGÉE

Les participants ont été invités par l'animatrice à écrire, individuellement, l'âge à partir duquel on devient une personne âgée. Les jeunes ont été relativement cohérents à travers leurs réponses. D'une part, 5 participants ont fixé l'âge à partir duquel on devient une personne âgée à :

- ✓ 65-70 ans
- ✓ 70 ans
- ✓ 75-80 ans
- ✓ 65 ans et plus
- ✓ 60 ans

Les autres participants ont plutôt qualifié cet âge selon un état ou un moment de la vie :

- ✓ « La retraite c'est un indice. C'est aussi quand tu commences à avoir des problèmes de santé. »
- ✓ « C'est quand tu commences à avoir besoin d'aide dans la vie de tous les jours. »
- ✓ « Quand le corps commence à ralentir. »
- ✓ « Ça dépend beaucoup de la personne. Si t'es autonome ou non. »
- ✓ « Si t'es autonome. »

Notons par ailleurs que certaines personnes ont observé qu'on peut être plus âgé, mais quand même être jeune d'esprit et de corps.

*« Moi ma mamie a 75 ans et fait du ski. »
« Y'en a qui sont en bonne santé. »*

Afin de mettre en perspectives les réponses des étudiants rencontrés, ces derniers ont des grands-parents dont l'âge varie entre 65 et 85 ans.

SOUVENIRS DE NOS GRANDS-PARENTS

Les jeunes rencontrés ont été invités à faire-part des bons (et des moins bons) souvenirs qu'ils ont de leurs grands-parents paternels et maternels. Le tableau qui suit reprend les principales mentions des participants :

Souvenirs positifs	Souvenirs négatifs
<p>« Y'étaient toujours contents de nous voir. »</p> <p>« La soupe, les pâtisseries, les tartes. »</p> <p>« Les cadeaux, les bonbons, les jeux en groupes. »</p> <p>« Les bons soupers. Elle était toujours contente d'avoir fait de la bouffe. »</p> <p>« Y nous racontaient des choses de leur époque. »</p> <p>« C'est une richesse d'anecdotes. Elle nous raconte des histoires super drôles de nos propres parents. »</p> <p>« Ma grand-mère avait toujours son appareil-photo dans le cou. »</p> <p>« Quand je vais en France les revoir. »</p> <p>« Ils me gardaient et elle me faisait mon dessert préféré. »</p> <p>« Prendre des marches avec mes grands-parents. »</p> <p>« Les gros soupers de l'Action de Grâce. »</p> <p>« Y sont des livres ouverts. »</p> <p>« Avec mes grands-parents, j'ai appris la dignité de soi et des autres. »</p>	<p>« Mon grand-père, il buvait et il nous ignorait. »</p> <p>« Ils fumaient beaucoup. »</p> <p>« Mais j'trouve que les mauvais moments, ça s'annulent avec les beaux moments. »</p> <p>« De les voir régresser. C'est pas l'un pantoute. »</p> <p>« Y'a un point où il nous reconnaissait pas. »</p> <p>« C'est quand la maladie frappe. »</p> <p>« J'aimais pas ça aller à la résidence des personnes âgées. »</p> <p>« Mon grand-père parlait pas beaucoup. J pense que je l'ai jamais entendu parler. »</p> <p>« Mon grand-père est mort quand j'avais 3 ans. J regrette de pas l'avoir connu. »</p>
<p><u>Questions posées par l'animatrice :</u></p> <p>Q1b. « Quel est le premier souvenir positif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents ? »</p> <p>Q1c. « Et quel est le premier souvenir négatif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents ? »</p>	

L'analyse des propos recueillis nous montre que les souvenirs positifs prédominent en nombre. En effet, les participants consultés disent avoir davantage de bons souvenirs de leurs grands-parents. On pense aux bons moments qu'on passe avec eux, des petites gâteries et des activités réalisées en leur compagnie.

À l'inverse, les souvenirs plutôt négatifs sont de deux ordres : (a) les références à des traits de personnalité ou des habitudes (par exemple : de ne pas parler avec leurs petits-enfants, boire et fumer à l'excès) et (b) les mauvais souvenirs liés à la maladie et à la sénilité.

EXERCICE DES PHRASES À COMPLÉTER

Les jeunes ont eu un exercice à faire individuellement. Ils devaient compléter des phrases lues par l'animatrice. La section qui suit présente in extenso les réponses recueillies. Les principales fautes d'orthographe ont été corrigées. Les textes n'ont pas été modifiés ni censurés, dans le but de donner le ton des propos recueillis.

Phrase 2a : « Les personnes âgées, c'est l'fun parce que ... »

- ✓ Ça te gêne de paroles
- ✓ Ils sont une richesse
- ✓ Aimant
- ✓ Livre ouvert
- ✓ Desserts
- ✓ Accueillant
- ✓ C'est gentil
- ✓ Ça connaît pleins d'histoires

Phrase 2b : « Les personnes âgées, c'est tannant parce que ... »

- ✓ C'est peut-être moins autonome
- ✓ Ils répètent toujours la même chose
- ✓ Vieux
- ✓ Parle trop
- ✓ Malades
- ✓ Chiale (2 mentions)
- ✓ Ça ne se mêle pas de ses affaires

Phrase 2c : « J'ai hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ J'ai pas hâte (6 mentions)
- ✓ Sagesse
- ✓ Petits enfants

Phrase 2d : « Je n'ai pas hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ Ça nous vieillit et nous dit qu'on n'est pas éternel
- ✓ Je n'aurai plus de joie de vivre
- ✓ Peur de la mort, vieillir
- ✓ Physique lent
- ✓ Vieillesse
- ✓ Me faire aider
- ✓ Je veux vivre longtemps ma jeunesse
- ✓ Je veux rester jeune et actif

Phrase 2e : « Les personnes âgées sont ... »

- ✓ Sages
- ✓ Nombreuses
- ✓ Drôles
- ✓ Gentilles (2 mentions)
- ✓ Importantes
- ✓ Plus faible que la moyenne
- ✓ Rigolo

Phrase 2f : « Les personnes âgées devraient ... »

- ✓ Ne pas être vieille
- ✓ S'occuper
- ✓ Être heureux
- ✓ Profiter plus de la vie
- ✓ Être plus active
- ✓ S'adapter
- ✓ Profiter de leur retraite et être en santé
- ✓ Avoir de temps en temps plus de patience

Phrase 2g : « Les personnes âgées pensent que les jeunes ... »

- ✓ Sont tous scrutés et trop vulgaires
- ✓ Pas comme dans leur temps
- ✓ Belle fierté
- ✓ Sont bizarres
- ✓ Très différent
- ✓ Sont tous des délinquants (2 mentions)

PRINCIPALES DIFFÉRENCES PERÇUES ENTRE LES JEUNES ET LES PERSONNES ÂGÉES

À l'analyse du discours entendu lors de la rencontre, on constate que les jeunes estiment que les personnes âgées sont relativement différentes d'eux en raison de valeurs qu'ils ne partagent pas et en raison de leur vécu, faisant d'elle des gens ayant une expérience de vie plus riche.

- « Y'ont du vécu. Y'en ont appris des choses. »*
- « Y'ont pas vécu dans la même ère que nous. »*
- « C'est très différent. Y'avaient pas les mêmes préoccupations. »*
- « Y'allaient dans les écoles de rang. Maintenant y'a beaucoup plus de technologie. »*
- « C'est les valeurs qui changent. La religion c'est pas aussi important qu'avant. »*
- « C'est sûr qu'on est différents. On n'a pas grandi à la même époque. »*
- « Y nous transmettent des valeurs, ça nous tient à cœur. »*
- « On va réparer les pots qu'ils ont cassés. Comme l'environnement. C'est pas de leur faute, ils [ne] le savaient pas. Mais c'est nous-autres qui allons payer pour. »*

PRINCIPAUX PRÉJUGÉS NÉGATIFS À L'ÉGARD DES PERSONNES ÂGÉES

Même si les jeunes rencontrés ont fait preuve d'une très grande maturité, ils ont aussi fait preuve de candeur dans l'énumération des préjugés négatifs qu'ils entretiennent à l'égard des personnes âgées.

- « Y'en a qui sont chialeux. »*
- « C'est pas de leur faute, mais y'en a qui sont séniles. »*
- « Y coûtent cher, au système de santé j'veux dire. »*
- « Y'en a qui ont beaucoup de savoir. Mais savoir n'égale pas toujours sagesse. »*
- « Moi j'trouve que des fois, ils se donnent des privilèges. »*
- « Mais faut faire attention ! Y'a pas juste des pensées négatives. Faut pas oublier que c'est eux-autres qui nous ont aussi élevés. »*

Malgré le fait qu'ils ont fait état de certains préjugés négatifs, il faut souligner que les propos des jeunes rencontrés sont globalement très positifs en ce qui concerne les personnes âgées.

RELATIONS AVEC LES AÎNÉS

L'animatrice a demandé aux participants de qualifier la nature de leurs relations avec les aînés de leur entourage. On pourrait qualifier cette relation de positive et empreinte de respect.

« Moi j'aime ça parler avec eux-autres. »
« Y sont plus faciles d'accès. »
« J'trouve qu'ils sont polis. »
« ... même si d'autres ont l'air bête. »
« À Baie-Saint-Paul, j pense qu'on a un meilleur environnement pour les personnes âgées. »
« Je les respecte. »

INTÉGRATION ÉVENTUELLE AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Les personnes rencontrées ont été invitées à se prononcer en ce qui concerne une intégration éventuelle avec des personnes âgées, que ce soit pour faire des activités, partager des apprentissages, aider dans les devoirs, etc.

De façon générale, les jeunes sont ouverts à faire des activités avec des personnes âgées, tandis que d'autres questionnent la volonté et le désir réel de leurs pairs à faire des activités avec des personnes âgées.

En ce qui concerne l'aide aux devoirs, ils estiment qu'il serait difficile pour les personnes âgées de les aider en raison du fait que le programme scolaire est significativement différent.

« Maintenant, c'est la réforme. J'suis pas sûre qu'ils pourraient nous aider. »
« Y pourraient peut-être nous aider, peut-être pour l'anglais, pis peut-être le français, mais c'est tellement différent que ce serait difficile pour eux. »
« Mais ce serait pour parler. »
« Pour jouer à des jeux de société. »
« Mais ça dépend des jeunes. »
« J'suis pas sûr que les jeunes vont faire des activités avec les personnes âgées, volontairement. J'suis pas sûr. »

8.2 Groupe des 18 à 35 ans

Un groupe de discussion a été réalisé auprès d'adultes de 18 à 35 ans de la Ville de Baie-Saint-Paul. Le tableau qui suit présente les principaux éléments entourant la conduite de ce groupe de discussion.

Code du groupe	Groupe B2
Nombre de participants présents	8 personnes
Date du groupe de discussion	Jeudi 29 octobre 2009 à 18h30
Durée	2h15
Lieu	Centre communautaire Pro-Santé
Recrutement	Desjardins Marketing Stratégique, Ville de Baie-Saint-Paul et autres partenaires
Incitatif / rémunération	Aucune rémunération monétaire Tirage d'un certificat-cadeau dans un restaurant de la ville
Animation des groupes	En dyade par deux professionnels de Desjardins Marketing Stratégique (Mme Marie-Josée Laliberté et M. Martin Forget)

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Ce tableau fait état des principales caractéristiques des participants présents au groupe de discussion.

Statut	8 adultes
Âge	8 personnes âgées entre 18 et 35 ans
Sexe	3 hommes 5 femmes

Précisons que les constats d'analyse portent sur un seul groupe et ne permettent pas de mettre en lumière les différences et de comparer les opinions ou les perceptions avec un autre groupe similaire.

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à se présenter, ainsi qu'à faire part de leur profession/occupation.

GRANDS-PARENTS ET FRÉQUENTATION DES GRANDS-PARENTS

La plupart des participants possèdent encore des grands-parents, soit du côté maternel ou paternel. Pour ce qui est de la fréquentation de leurs grands-parents, les réponses varient grandement : une fois par jour, une fois par semaine, une fois par mois, une ou deux fois par année. L'éloignement des grands-parents constitue la principale limite de fréquentation des participants.

EXERCICE DES PHRASES À COMPLÉTER

Les jeunes ont eu un exercice à faire individuellement. Ils devaient compléter des phrases lues par l'animatrice. La section qui suit présente les réponses recueillies.

Phrase 1a : « Si on oublie le fait que l'âge de la retraite au Canada est fixé à 65 ans, à votre avis, à partir de quel âge devient-on une personne âgée? »

- ✓ 70 ans
- ✓ Perte d'autonomie
- ✓ « Quand on commence à se dire dans mon temps »
- ✓ 80 et plus
- ✓ Lorsque nous sommes semi-autonomes, lorsque l'on suit plus la société
- ✓ 60 ans = âge où on a des petits enfants et adolescents (2 mentions)
- ✓ Perte d'autonomie, besoin d'aide (ex. : déneigement, pelouse), 68-70 ans

Phrase 1b : « Quel est le premier souvenir positif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents? »

- ✓ Les vacances l'été chez-eux
- ✓ Elle était toujours prête à s'occuper de nous
- ✓ Jardin, visiter le jardin, y faire le tour et manger les légumes qui s'y retrouvent
- ✓ Sentiment d'être content d'aller les visiter
- ✓ Ils m'amèneraient avec eux partout
- ✓ Les cartes, jouer aux cartes
- ✓ Ils restaient avec nous
- ✓ Lire des histoires, sa nourriture, le soir, dormir

Phrase 1c : « Quel est le premier souvenir négatif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents? »

- ✓ Mon grand-père maternel était très sévère et n'aimait pas que les enfants jouent autour de lui
- ✓ Elle parlait toujours qu'elle était prête à mourir quand Dieu serait prêt. Donc, parlait souvent de la mort
- ✓ La solitude de mes grands-parents en général
- ✓ M'être fait chicaner pour une niaiserie que j'avais faite
- ✓ Tristesse que ma grand-mère paternelle avait lorsque nous partions pour revenir à la maison
- ✓ Ma grand-mère qui n'écoutait pas à la maison
- ✓ Mon grand-père chicanait mes ami(e)s avec sa canne

Phrase 2a : « Les personnes âgées, c'est l'fun parce que ... »

- ✓ Ils peuvent nous partager leurs expériences, connaissances et souvenirs (4 mentions)
- ✓ Elles ont de l'expérience
- ✓ Ils ont pleins d'histoires à dire
- ✓ Sont drôles
- ✓ Nous écoute

Phrase 2b : « Les personnes âgées, c'est tannant parce que ... »

- ✓ Ce qu'ils ont vécu est toujours plus difficile, important, grave, etc.
- ✓ Ça répète souvent
- ✓ C'est parfois sourd et ça comprend pas toujours
- ✓ Ça radote
- ✓ Ça s'plaint, ils reviennent beaucoup sur le passé!
- ✓ Ça chiale des fois
- ✓ Perd la mémoire
- ✓ Perte d'autonomie

Phrase 2c : « J'ai hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ Pour partager des bons moments avec mes petits-enfants
- ✓ J'aurais plus de temps pour savourer la vie
- ✓ J'ai hâte
- ✓ Pas hâte
- ✓ Je serai à la retraite!
- ✓ Pour jouer aux cartes et être moins stressé
- ✓ Je serai sage
- ✓ Plus de stress, j'aurais des petits enfants

Phrase 2d : « Je n'ai pas hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ J'aurai peut-être des problèmes de mobilité et de solitude
- ✓ Je devrai peut-être avoir besoin d'aide
- ✓ J'ai pas hâte de vieillir
- ✓ Perte de capacité/autonomie (2 mentions)
- ✓ Je serai âgée!
- ✓ Je ne veux pas être malade et inactif
- ✓ Perd mes dents

Phrase 2e : « Les personnes âgées sont ... »

- ✓ Surprenantes si on prend le temps de les écouter
- ✓ Vulnérable
- ✓ Accomplie
- ✓ De plus en plus nombreuses (2 mentions)
- ✓ Intéressantes
- ✓ Disponible et enrichissante
- ✓ Agréable

Phrase 2f : « Les personnes âgées devraient ... »

- ✓ Écouter un peu plus
- ✓ Profiter de chaque journée (2 mentions)
- ✓ Ne pas rigoler
- ✓ Parfois se tenir au courant
- ✓ Plus ouvert et impliqué
- ✓ Se tenir en forme
- ✓ Nous communiquer leur expérience, leur savoir

Phrase 2g : « Les personnes âgées pensent que les jeunes ... »

- ✓ Pas vaillant
- ✓ Centrés sur eux-mêmes
- ✓ Souvent énervés
- ✓ Différents de leur temps et trop pressés
- ✓ Pas comme eux
- ✓ Des fainéants, des drogués, des non-respectueux, etc.
- ✓ L'avenir
- ✓ Comme eux à leurs âges

LES RELATIONS AVEC LES AÎNÉS

La plupart des participants entretiennent de bonnes relations avec les aînés, et spécialement leurs propres grands-parents. Trois participants ont souligné leur facilité à entrer en contact avec leurs grands-parents; à condition néanmoins de se faire une certaine « carapace » qui nous empêche de déprimer en compagnie des aînés, car voir nos grands-parents vieillir et perdre lentement leur forme physique peut être d'une certaine manière déprimant et angoissant.

Bien que les participants qualifient leurs relations avec les autres aînés de respectueuses, un participant a tout de même exprimé son exaspération avec les aînés au volant, qu'il considère dangereux et légèrement désorienté ! Néanmoins, ce même participant a manifesté son désir de participer aux loisirs des aînés (pétanque, jeux de cartes, jeux de poche), activités trop souvent ignorées des plus jeunes générations, selon lui.

D'autres participants ont mentionné qu'ils n'hésitent jamais à demander des conseils à leurs grands-parents, qu'ils considèrent comme des personnes d'expérience pouvant leur donner de nombreux conseils pratiques. Une participante d'origine autochtone a expliqué que, dans la culture autochtone, les aînés ont historiquement été considérés comme étant plus aptes à élever leurs petits-enfants à l'adolescence. Cette tradition a pour précepte que les parents, trop souvent préoccupés par leur réalité quotidienne, ne sont pas dans une disposition d'esprit idéale pour élever leurs propres enfants; cette tâche revient donc aux aînés.

IMPLICATION DES AÎNÉS DANS LA VIE SOCIALE DE BAIE-SAINT-PAUL

La plupart des participants sont unanimes pour dire que chaque aîné est différent, et que chacun possède des besoins de sociabilité différents. Plusieurs mentionnent qu'une importante part de personnes âgées agissent à titre de bénévoles dans la ville de Baie-Saint-Paul, fréquentent des activités sociales ou vont à l'université du 3e âge. Néanmoins, plusieurs participants soulignent l'isolement de nombreux aînés qui, pour plusieurs raisons (manque d'intérêt, incapacité physique, ignorance des activités), sont absents de la vie sociale de la ville.

Plusieurs mentionnent que perdre son permis de conduire est une véritable tragédie pour certains aînés qui, du jour au lendemain, perdent leur seul moyen de transport. L'absence de transport en commun à Baie-Saint-Paul est également une problématique ayant été pointée du doigt par bon nombre de participants ; le TRUC (Transport rural de Charlevoix) demeure une possibilité envisageable pour les aînés, mais certains participants considèrent que ce service de transport est compliqué pour les aînés, en raison des horaires.

La majorité s'entend pour dire que la Ville de Baie-Saint-Paul gagnerait à offrir un plus grand nombre de services et d'activités sociales aux aînés. Certains participants ont manifesté leur enthousiasme pour la création d'activités conjointes de jour avec les aînés, permettant ainsi le rapprochement des générations.

Autre point d'importance, plusieurs participants pensent qu'une bonne partie des personnes sont gênées de demander de l'aide pour trouver l'information qu'ils recherchent (activités, services, transport, loisirs, etc.).

PERCEPTION DES DIFFÉRENCES

Voici les principales réponses obtenues au sujet des perceptions des différences entre les participants et les aînés :

- ✓ les aînés ont connu d'autres époques, ont expérimenté des choses que jamais on ne pourra expérimenter;
- ✓ les aînés ont des valeurs différentes;
- ✓ les aînés possèdent un savoir-faire impressionnant (artisanat, menuiserie, etc.);
- ✓ les aînés sont ingénieux;
- ✓ les aînés sont plus croyants et pratiquants (religion) que les autres générations.

Quant aux préjugés que les gens sont susceptibles d'avoir à l'égard des aînés, les participants ont mentionné que :

- ✓ les aînés sont déconnectés de l'actualité, des autres générations (et vice-versa);
- ✓ les aînés sont surprotégés;
- ✓ les aînés sont inutiles à la société;
- ✓ les aînés sont moins rapides, donc moins rentables pour une entreprise.

*« Les vieux au volant sont exaspérants ! »
« Moins on voit les aînés, moins on veut les voir. »*

LES AÎNÉS ET LE LOGEMENT

La question du logement a suscité de vives émotions au sein des participants. Les principaux commentaires recueillis sont les suivants :

- ✓ il y a un grand manque de logements adaptés pour les aînés (unanime);
- ✓ manque de résidences pour personnes non autonomes;
- ✓ les résidences existantes sont peu abordables pour une majorité d'aînés;
- ✓ en raison de la montée des taxes, les aînés ne sont plus capables de payer leurs maisons et sont contraints d'aller en logement.

« Il s'agit d'un véritable deuil pour les aînés. »

SÉCURITÉ DES AÎNÉS À BAIE-SAINT-PAUL

Pour ce qui est de la sécurité des aînés dans la ville de Baie-Saint-Paul, les participants ont émis divers constats :

- ✓ la durée des traverses pour piétons a récemment été réduite de 30 secondes à 20 secondes, ce qui ne répond pas aux besoins des aînés;
- ✓ très peu de surveillance policière;
- ✓ pas de rampes d'accès dans tous les commerces;
- ✓ les trottoirs sont mal adaptés aux fauteuils roulants.

*« Baie-Saint-Paul n'est pas une ville adaptée pour les piétons, ça conduit vite! »
« En face de la bibliothèque municipale, c'est un vrai cauchemar. »*

POINTS FORTS DE BAIE-SAINT-PAUL

Nous avons demandé par la suite aux participants de se regrouper en deux équipes de 4 afin de dresser la liste des points forts et des points faibles de la ville de Baie-Saint-Paul. Voici les résultats :

Points forts :

- ✓ beauté de la ville, des paysages;
- ✓ loisirs pour les aînés (quilles, bingo, etc.);
- ✓ une ville favorisant le bénévolat;
- ✓ services de livraison à domicile.

Points faibles :

- ✓ accessibilité au logement;
- ✓ peu d'activités pour les aînés;
- ✓ manque de communication aux aînés pour la programmation des activités;
- ✓ déneigement;
- ✓ manque de civisme en auto.

ENJEUX POUR LES AÎNÉS DE BAIE-SAINT-PAUL

En dernier lieu, les participants ont eu à se prononcer sur les enjeux prioritaires à Baie-Saint-Paul en ce qui concerne les aînés. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- ✓ briser l'isolement des aînés;
- ✓ mieux communiquer avec les aînés;
- ✓ améliorer l'offre de services pour les aînés en perte d'autonomie;
- ✓ meilleure accessibilité au transport;
- ✓ faire des rues plus sécuritaires;
- ✓ créer des programmes de transfert de connaissance intergénérationnel.

8.3 Groupes des 36 à 64 ans

Deux groupes de discussion ont été réalisés auprès de personnes de 36 à 64 ans provenant de Baie-Saint-Paul. Le tableau qui suit présente les principaux éléments entourant la conduite de ces groupes de discussion.

Codes	Groupes C1 et C2
Nombre de participants présents	Groupe C1 : 6 personnes Groupe C2 : 9 personnes
Date du groupe de discussion	Groupe C1 : 22 octobre 2009 Groupe C2 : 29 octobre 2009 <i>Notons que le groupe C1 s'est déroulé avec un nombre restreint de participants, en raison de la tempête ayant sévi dans la région de Baie-Saint-Paul le 22 octobre.</i>
Durée	Groupe C1 : 2h15 Groupe C2 : 2h00
Lieu	Groupe C1 : Pro-Santé Groupe C2 : CLD de Baie-Saint-Paul
Recrutement	Desjardins Marketing Stratégique, en collaboration avec les organismes du milieu
Incitatif / rémunération	Aucune rémunération monétaire Tirage d'un chèque-cadeau de 25 \$ dans un restaurant de Baie-Saint-Paul parmi les participants présents
Animation des groupes	En dyade par deux professionnels de Desjardins Marketing Stratégique (Mme Marie-Josée Laliberté et M. Jean-François Pelley pour le groupe C1 et Mme Marlène Fortin et Jean-François Pelley pour le groupe C2)

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Ce tableau fait état des principales caractéristiques des participants présents au groupe de discussion.

Âge	Entre 36 et 50 ans : 4 personnes Entre 51 et 63 ans : 11 personnes
Sexe	6 hommes 9 femmes

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à se présenter, ainsi qu'à faire part de leurs principales occupations qu'elles se rapportent à la vie professionnelle ou aux loisirs. Certains occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel, quelques-uns font du bénévolat. La plupart, à l'orée de la soixantaine, débutent leur nouvelle vie de retraités.

PARENTS

Sur les 15 personnes rencontrées, environ la moitié d'entre elles ont au moins un parent encore en vie. Ils les voient régulièrement et fréquemment, hormis un participant, qui voit son père 2 fois par année, car ce dernier vit en Europe. La plupart des participants ont des enfants, maintenant adultes.

PERCEPTIONS SPONTANÉES CONCERNANT L'ÂGE À PARTIR DUQUEL ON DEVIENT UNE PERSONNE ÂGÉE

Les personnes rencontrées lors de ces groupes ont été presque unanimes à dire qu'elles ne mesurent pas l'âge à partir duquel on devient une personne âgée par un chiffre. Elles estiment plutôt qu'on devient une personne âgée en fonction de l'état dans lequel l'on se trouve. Les mots comme « dépendance » et « perte d'autonomie » sont revenus en leitmotiv. On dit donc que l'on devient une personne âgée lorsque nous ne sommes plus autonomes et que l'on dépend d'autrui pour réaliser des activités de la vie de tous les jours (se déplacer, se faire à manger, se nourrir, se laver, etc.).

« C'est lié à la dépendance permanente pour la vie de tous les jours. »

« C'est pas juste un chiffre, ça dépend comment on se sent. »

« Moi j'dirais que c'est quand on se sent vieux. »

« Quand la maladie s'installe. »

« C'est quand les autres commencent à te dire de toujours faire attention. »

« Quand on ne peut pas subvenir à nos besoins. »

« Ça dépend de la personne. »

« Pourquoi on dit des fois qu'il y a des vieux de 50 ans pis des jeunes de 90 ans ? »

« Moi je vois une démarcation dans l'habillement ! À partir de l'âge où tu fais pu attention à comment t'es habillé. »

« C'est aussi une question de sagesse. »

EXERCICE DES PHRASES À COMPLÉTER

Les participants ont eu un exercice à faire individuellement. Ils devaient compléter des phrases lues par l'animatrice. La section qui suit présente les réponses recueillies.

Phrase 1b : « Quel est le premier souvenir positif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents? »

- ✓ Visite du dimanche chez mon oncle
- ✓ Lorsque mon grand-père venait à la maison le dimanche pm, il était très joyeux, gâteries, sucre à la crème
- ✓ Ma grande tante Amanda vivait avec nous. Souvenir d'elle quand elle dénouait ses longs cheveux blancs qu'elle portait en toque habituellement
- ✓ La bonhomie de mes deux grands-mères maternelle et paternelle

- ✓ Marche dans un grand parc en tenant la main de mon grand-papa, avec de grands arbres
- ✓ Me faire bercer par ma grand-mère paternelle
- ✓ Travailler aux jardins plus à la ferme avec eux
- ✓ Il me rappelle être allée cueillir des pommes avec ma grand-mère. J'avais environ 4 ans et elle habitait avec nous
- ✓ Lorsque ma grand-mère maternelle venait nous visiter 3 mois durant l'hiver. Une fois/sem., on s'assoit près de la porte de chambre et elle sortait et nous offrait des bonbons avec son beau sourire
- ✓ Les caramels du dimanche soir de mon grand-père paternel, atmosphère chez ma grand-mère maternelle
- ✓ Ma grand-mère faisait des tapis tressés, elle était toujours bien coiffée, mon autre grand-mère cuisinait bien et beaucoup, elle racontait abondamment ses rêves
- ✓ Le sourire et la fierté de ma grand-mère maternelle qui ne s'est jamais vue comme une personne âgée
- ✓ Vacances d'été à la maison de mes grands-parents maternels. Grand-maman nous donnait des biscuits et du coca-cola, maison de campagne, journée d'été
- ✓ Bonbon au beurre, fêtes, rencontre familiale

Phrase 1c : « Quel est le premier souvenir négatif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents? »

- ✓ Voir les personnes (oncle, tante), vieillir et s'affaiblir
- ✓ Je n'en n'ai pas
- ✓ Grand-père Cardin «c'est ainsi qu'on l'appelait, l'odeur de sa pipe et son crachoir, c'était dégueulasse. »
- ✓ La voir (ma grand-mère paternelle) dans un lit d'hôpital plus de qualité de vie (100 ans)
- ✓ Mon grand-papa sur son lit quelques jours avant sa mort, très maigre; chambre sombre
- ✓ Mort grand-mère, Odélie = diabète, amputé, dégradation mentale
- ✓ Je n'ai pas de souvenir négatif avec ma grand-mère
- ✓ La mort de ma grand-mère paternelle
- ✓ La mort de grand-père paternel
- ✓ Mon grand-père un peu sévère; était couché dans son lit, malade, il est mort peu de temps après
- ✓ Mort de mon grand-père paternel
- ✓ Ma grand-maman paternelle en visite chez nous. Elle était souvent malade et prenait beaucoup de médicaments et surtout les mélangeait. Je crois qu'elle était dépressive
- ✓ Perte de mémoire, dimanche à la ferme

Phrase 2a : « Les personnes âgées, c'est l'fun parce que ... »

- ✓ Ça cajole (gâte)
- ✓ Ils nous racontent plein de souvenirs
- ✓ Elles ont le temps de vivre à leur rythme
- ✓ Elles ont de la sagesse
- ✓ Elles nous racontent beaucoup de choses
- ✓ Ça n'a plus de travail
- ✓ Sagesse, expérience, souvenir
- ✓ Ça nous aime, ne nous gronde pas, elles sont une bouée d'ancrage, elles sont authentiques
- ✓ Ça beaucoup d'expériences, ils peuvent nous donner conseil
- ✓ Ils ont plein d'histoires à raconter
- ✓ Leurs expériences, leurs vies si elles savent la raconter
- ✓ Parce qu'elles ont du temps, elles sont plus détendues, plus attentives
- ✓ Souvenir, tendresse, savoir, recul, temps

Phrase 2b : « Les personnes âgées, c'est tannant parce que ... »

- ✓ Prudente
- ✓ Ils se répètent parfois
- ✓ Elles se rapprochent de la maladie, la dépendance et la mort
- ✓ Elles radotent
- ✓ Elles parlent beaucoup de maladies et se répètent
- ✓ Il faut s'occuper de les distraire
- ✓ Ça raconte toujours la même chose, radote, demande soins
- ✓ Ça se plaint tout le temps de leurs maladies, ça ménage
- ✓ C'est tannant parce que c'est exigeant, ça se lamente
- ✓ Ça radote quand ça radote
- ✓ Ils veulent toujours nous embrasser
- ✓ Elles ont toujours quelque chose à nous apprendre
- ✓ Elles se répètent et radotent, elles ont un avis sur tout
- ✓ Insécurité, peur de déranger, susceptibilité

Phrase 2c : « J'ai hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ Plus de temps
- ✓ Je n'ai pas hâte d'être une personne âgée
- ✓ Je ne travaillerai plus
- ✓ Je vais pouvoir être à l'écoute de ceux que j'aime, moins stressé par le temps
- ✓ Je n'ai pas hâte
- ✓ Je n'ai pas hâte
- ✓ Parce que je serai sage
- ✓ J'suis encore plus moi
- ✓ Je vais avoir des privilèges
- ✓ Pour aller au cinéma et avoir du temps, être grand-mère
- ✓ Pour voir où le monde en est!

Phrase 2d : « Je n'ai pas hâte d'être une personne âgée, parce que ... »

- ✓ La maladie = âge
- ✓ Parce que je veux pas être dépendante des autres
- ✓ Je serai diminué physiquement et mentalement
- ✓ Je ne veux pas perdre mon autonomie
- ✓ Ma vie présente est très belle; j'ai peu de perdre beaucoup en vieillissant
- ✓ Je veux mourir avant
- ✓ Nuire à quelqu'un, perdre mon autonomie, ne pas être capable de voir à mes besoins
- ✓ Je veux être autonome, que les autres soient heureux en ma compagnie, qu'ils aient du plaisir avec moi
- ✓ Je vais perdre mon autonomie
- ✓ Ben j'souhaite pas qu'ça arrive dans ma tête, la douleur morale
- ✓ Je vais être obligé de ralentir
- ✓ On va me jeter aux détritrus
- ✓ Qu'on se rapproche de la mort
- ✓ Dépendance, maladie, nostalgie, solitude

Phrase 2e : « Les personnes âgées sont ... »

- ✓ Plus jeunes (pour moi)
- ✓ Elles sont des paratonnerres
- ✓ Souvent laissé en dehors de la vie alors que la vie n'est pas encore en dehors d'eux
- ✓ Des personnes-ressources
- ✓ Grises, peu actives
- ✓ Sensibles
- ✓ Sont agréables, en forme, trop seul
- ✓ Très différentes les unes des autres, reconnaissants
- ✓ Les personnes âgées des enfants, des personnes charmantes, attentives
- ✓ Varié, ce qu'elles étaient
- ✓ En majorité dans la société
- ✓ Intéressantes
- ✓ Grincheuses
- ✓ Sensibles, vulnérables, convaincus d'être inutiles ...

Phrase 2f : « Les personnes âgées devraient ... »

- ✓ Profiter du moment présent
- ✓ Être consultée plus souvent
- ✓ Apprivoiser la vieillesse et la mort tout en goûtant la vie ou ce qu'il en reste
- ✓ Garder leur autonomie le plus possible
- ✓ Être très bien traités, avoir leur place, la considération
- ✓ S'intéresser à la lecture

- ✓ Devrait être autonome, propre, intégré, être respecté, ne pas s'isoler
- ✓ Nous remercier quand on leur procure du bonheur, nous dire qu'ils nous aiment, respecter notre époque
- ✓ Les personnes âgées devraient rester autonomes et jeune de cœur
- ✓ Être ce qu'elles sont
- ✓ Prendre plus de place
- ✓ Sourire à la vie, s'intéresser aux autres
- ✓ Essayer de profiter davantage de leur vie : voyages, amis
- ✓ Être respectée

Phrase 2g : « Les personnes âgées pensent que les jeunes ... »

- ✓ Sont différent d'eux
- ✓ Sont gâtées
- ✓ Représentent une certaine menace pour leur tranquillité ou leur sécurité
- ✓ Sont trop gâtées pour la plupart
- ✓ Sont bien pires que dans leur temps, «il n'y a plus de jeunesse»
- ✓ N'ont pas assez d'expérience
- ✓ Gâtés, égoïstes, chanceux
- ✓ Sont des personnes un peu fofolles, dépensent pour rien, donc difficile à comparer à eux
- ✓ Les jeunes sont mal partis
- ✓ Sont différents, valeurs différentes (peur)
- ✓ Sont superficiels et rough
- ✓ Ne s'intéressent pas à eux
- ✓ Sont trop gâtés
- ✓ Sont tellement différents!

Globalement, au terme de l'exercice sur les phrases à compléter, on comprend que les personnes rencontrées ont, de façon générale, de bons souvenirs de leurs grands-parents. Toutefois, des propos recueillis, on constate que plusieurs d'entre eux reconnaissent la sagesse et les conseils qu'une personne âgée peut apporter, même si parfois on pense que les personnes âgées se plaignent souvent et parlent peut-être trop souvent de leurs maladies. Quoi qu'il en soit, les personnes rencontrées n'ont pas hâte d'être des personnes âgées non-autonomes. En ce sens, on n'a peur de vivre aux dépens d'autrui. Néanmoins, avant que ce moment arrive, on a l'intention de vivre sa vie au maximum et on tente de rester jeune, de cœur.

LOGEMENT ET SERVICES

Les participants ont été questionnés relativement au logement et aux soins pour les personnes âgées. De façon générale, les propos des participants rencontrés indiquent que logement pour les personnes âgées présentent un certain nombre de défis. Il y aurait un manque de places pour elles, surtout pour le logement pour les personnes autonomes et en perte d'autonomie.

« Présentement, c't'affreux. »

« On n'est pas organisé pour les personnes âgées. »

Tant qu'une personne est autonome et qu'elle peut vivre à la maison, avec ou sans son conjoint, la situation est acceptable. On fait référence à des organismes comme Vivre chez soi, qui offre des services abordables efficaces et très appréciés. Toutefois, lorsque la perte d'autonomie graduelle survient, il y a peu d'opportunités, à part le Jardin du Gouffre. Par ailleurs, quelques personnes ont fait ressortir qu'il y a peu de places pour la convalescence.

« Si je sors de l'hôpital, j'ai pas de place pour ma convalescence. »

L'augmentation des taxes est décriée largement. Les projets de développement dans la région font que la valeur des maisons augmente et les personnes âgées, vivant des pensions de vieillesse ou des revenus de retraite, peinent à payer les nouvelles taxes municipales. La situation s'aggrave lorsque les personnes âgées sont veuves ou veufs et qu'ils sont maintenant seuls(es) à subvenir financièrement à leurs besoins.

« Moi, j'connais au moins 10 personnes qui veulent vendre et partir. »

« J'suis même pas sûr que je vais être capable de payer les taxes dans 5 ou 10 ans. »

« J'attends encore un peu. On va voir. »

« J'vais probablement vendre pis aller vivre en logement à Québec. »

« Ça commence à faire cher. »

« Ça occasionne beaucoup de départs. »

« Tant qu'on est deux, tant qu'on est en santé, ça va relativement bien. »

ISOLEMENT

En ce qui concerne l'isolement, on constate assez clairement que le tissu social est bien organisé. Un esprit communautaire positif se dégage des relations entre les citoyens de Baie-Saint-Paul. Bien que certaines personnes puissent vivre de l'isolement ici et là, la grande majorité des personnes rencontrées s'entendent pour dire que la vie à Baie-Saint-Paul est assez vivante pour cultiver des relations interpersonnelles. On dit que les personnes seules, à Baie-Saint-Paul, le sont souvent par choix. On vante les services et les activités à Pro-Santé, là où il y a beaucoup de choses à faire.

« Le tissu social à Baie-Saint-Paul est assez serré. Mais c'est sûr que ça exclut pas la solitude. Y'en aura partout. »

Les entretiens ont toutefois permis de faire ressortir le fait qu'il manquerait, de l'avis des personnes interviewées, des espaces communs pour se rencontrer.

« Ça manque de lieux de discussion et de socialisation. »

« Ça prendrait une maison de vieux, un peu comme il y a des maisons de jeunes. »

« Y'en manque. »

« Le centre d'achats joue le rôle d'un lieu de rencontres sociales. »

« Ça prendrait une maison des choineux. »

Quelques personnes, de nouveaux arrivants ou des personnes qui n'ont pas passé toute leur vie à Baie-Saint-Paul, peuvent se sentir étrangères dans leur propre ville.

« Nous, ça fait 2 ans qu'on vit à Baie-Saint-Paul. On nous demande toujours notre nom de famille. Pis si t'es pas capable de dire que ton grand-père, ta grand-mère, ton père ou ta mère ont vécu à Baie-Saint-Paul, on se sent un peu comme des étrangers. »

« Si tu viens pas de la place, ben, on te le fais sentir un peu. »

FORCES ET FAIBLESSES DE BAIE-SAINT-PAUL EN TANT QUE VILLE POUR LES AÎNÉS

Dans chacun des groupes, deux équipes ont été formées. L'une d'elle devait trouver des arguments pour dire que Baie-Saint-Paul n'est pas un bel endroit pour vieillir, alors que la deuxième équipe devait faire l'inverse, c'est-à-dire de trouver les arguments militant en faveur de Baie-Saint-Paul pour les aînés.

Les principales faiblesses de Baie-Saint-Paul :

- ✓ trottoirs inadéquats (mal déneigés, mauvaises pentes, circulation difficile pour les personnes en fauteuil roulant, etc.);
- ✓ manque de logement pour les personnes autonomes et semi-autonomes;

- ✓ manque de lieu de discussion, socialisation;
- ✓ manque de place pour la convalescence;
- ✓ pas de cinéma à Baie-Saint-Paul;
- ✓ difficulté d'avoir un médecin de famille;
- ✓ manque d'endroits verts;
- ✓ transport adapté difficile;
- ✓ manque de loisirs (à part les quilles et le baseball de poche à Pro-Santé);
- ✓ coût de la vie en augmentation;
- ✓ augmentation des taxes municipales.

Les principales forces de Baie-Saint-Paul :

- ✓ très bons services à domicile;
- ✓ visites à domicile par un médecin;
- ✓ radio locale intéressante;
- ✓ journal l'Hebdo charlevoisien;
- ✓ ville sécuritaire;
- ✓ groupements communautaires (aérobic, bibliothèque, stretching, etc.);
- ✓ environnement sain, pas de smog;
- ✓ lieu ouvert pour partager ses idées;
- ✓ livraison à domicile chez IGA;
- ✓ service remarquable du CLSC;
- ✓ belles pistes cyclables;
- ✓ communion à la maison;
- ✓ ville calme;
- ✓ bancs sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

À l'analyse des propos des équipes, il est clair que Baie-Saint-Paul est un bel endroit pour les aînés. On dit qu'il s'agit d'une ville propre, calme avec un certain nombre de services. On estime être bien informé par les médias, notamment en ce qui concerne la radio communautaire, la télé communautaire et le journal Le Charlevoisien.

Toutefois, certains aspects devraient être améliorés. Selon eux, voici les principaux enjeux ou défis à relever :

- ✓ logements pour les personnes âgées autonomes et semi-autonomes;
- ✓ création de lieux de rencontres pour les aînés;
- ✓ création d'espaces verts et de parcs;
- ✓ amélioration des trottoirs : pentes difficiles et déneigement à améliorer;
- ✓ augmentation du nombre de médecins de famille;
- ✓ éviter l'émigration en raison des taxes municipales.

PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES JEUNES ET DES RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Les personnes rencontrées semblent avoir une perception plutôt négative des jeunes. D'une part, on croit qu'ils sont « toujours sur Internet » et qu'ils ne vivent que grâce à leur ordinateur.

*« Y sont toujours sur Facebook. »
« Y peuvent passer des heures et des heures à l'ordinateur. »*

Certains disent que les jeunes sont moins actifs qu'eux pouvaient l'être lorsqu'ils avaient leur âge et que les jeunes s'impliquent moins dans les causes sociales ou politiques.

*« Y s'impliquent moins dans les causes. »
« On était pas mal plus contestataires avant. Y'avait toujours une raison pour aller manifester dans la rue. On contestait à peu près n'importe quoi ... »*

Lorsque l'on demande aux participants s'ils souhaiteraient, un jour, augmenter leurs relations avec les jeunes de Baie-Saint-Paul, les opinions sont plutôt divisées. D'une part, l'intérêt pour cela est mitigé. On pense que les aînés vivent des réalités qui sont relativement différentes et qui font en sorte que la mixité des âges serait difficile. D'autre part, quelques personnes se sont montrées ouvertes à partager certains moments avec des plus jeunes, dans la mesure où les connaissances de l'un et de l'autre sont mises à profit. À titre d'exemple, une personne a dit qu'elle aimerait qu'une personne plus jeune l'aide à classer ses albums-photos sur l'ordinateur et qu'il l'aide à utiliser Internet, en échange d'un montant forfaitaire.

« Moi je serai prêt à payer pour qu'un jeune viennent nous aider à configuration l'ordinateur, par exemple. »

En ce sens, s'il y avait un partage formalisé et structuré entre les générations, il faudrait que cela se fasse dans un lieu commun, par exemple à la maison des jeunes.

*« Pour que ça marche, y faut que ce soit structuré. »
« Moi j'embarquerais dans un projet d'Amnistie internationale, avec l'école secondaire. »
« Ça prend un lieu, un but, des intérêts commun. »
« Jaser pour jaser, j pense pas que ça marcherait. »*

8.4 Groupes des 65 à 73 ans

Trois groupes de discussion ont été réalisés auprès des personnes âgées de 65 à 73 ans. Le tableau qui suit présente les principaux éléments entourant la conduite de ces groupes de discussion.

Code des groupes	Groupe D1 Groupe D2 Groupe D4
Nombre de participants présents	D1 : 8 personnes D2 : 9 personnes D4 : 9 personnes
Date du groupe de discussion	D1 : jeudi 29 octobre 2009 à 12h30 D2 : jeudi 29 octobre 2009 à 14h30 D4 : jeudi 29 octobre 2009 à 14h30
Durée	D1 : 2h D2 : 2h15 D4 : 2h15
Lieu	D1 et D2 : Centre communautaire Pro-Santé D4 : CLD de Baie-Saint-Paul
Recrutement	Desjardins Marketing Stratégique, Ville de Baie-Saint-Paul et autres partenaires
Incitatif / rémunération	Aucune rémunération monétaire Tirage d'un certificat-cadeau dans un restaurant de la ville
Animation des groupes	En dyade par quatre professionnels de Desjardins Marketing Stratégique (Mme Marie-Josée Laliberté, Mme Marlène Fortin, M. Martin Forget et M. Jean-François Pelley)

Le groupe D3, composé de personnes de 74 ans et plus, fera l'objet d'un compte-rendu distinct.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Ce tableau fait état des principales caractéristiques des participants présents au groupe de discussion.

Statut	D1 : 8 personnes actives, semi-retraitées ou retraitées D2 : 9 personnes actives, semi-retraitées ou retraitées D4 : 9 personnes actives, semi-retraitées ou retraitées
Âge	Personnes âgées entre 65 et 73 ans
Sexe	D1 : 5 hommes, 3 femmes D2 : 5 femmes, 4 hommes D4 : 6 femmes, 3 hommes

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à se présenter, ainsi qu'à faire part de leurs principales occupations/loisirs/passe-temps. Les activités mentionnées sont les suivantes : bénévolat, exercice, activités culturelles, lecture, proches aidants, plein air, marche, construction, moto, bricolage, peinture, guitare, natation, construction de maquettes, bibliothèque, activité pastorale, télévision, etc.

PERCEPTIONS SPONTANÉES CONCERNANT L'ÂGE À PARTIR DUQUEL ON DEVIENT UNE PERSONNE ÂGÉE

La plupart des participants n'ont pas évoqué un âge particulier, mais ont plutôt qualifié cet âge selon un état ou un moment de la vie. Plusieurs participants ont affirmé qu'il s'agissait avant tout d'une question d'attitude, que l'on pouvait être vieux à 35 ans comme à 60 ans. Une autre observation partagée de la majorité est que la santé est un facteur déterminant dans notre conception de la vieillesse : tant qu'ils possèdent la santé, les gens ne se perçoivent pas comme des personnes âgées.

- « Il n'y a pas d'âge ; c'est en dedans qu'on devient un aîné »*
- « Tant que le physique et la tête suivent, tout est parfait »*
- « Oui, j'ai 65 ans, mais je ne suis pas un aîné ! »*
- « Il s'agit d'une perception de soi-même »*
- « On devient vieux quand on arrête d'avoir des projets »*
- « Quand on est en contact avec le monde, les enfants, ont évolué avec eux »*
- « Il y a une distinction entre vieux et aîné »*
- « Quand on a la santé, on n'a pas d'âge »*
- « Quand on arrête de bouger, on rouille »*

EXERCICE DES PHRASES À COMPLÉTER

Phrase 2a : Les jeunes, c'est l'fun, parce que...

- ✓ « C'est vivant, vivifiant »
- ✓ « Ils ont la vie devant eux »
- ✓ « Ils nous gardent jeunes »
- ✓ « Ils ont de l'ambition »
- ✓ « Ils ont une nouvelle façon de voir les choses, le monde »

De manière générale, la plupart des répondants sont confiants dans l'avenir des jeunes. Ils les trouvent chanceux de commencer leur vie, de vivre de nouvelles expériences, de relever de nouveaux défis.

Phrase 2b : Les jeunes, c'est tannant, parce que...

- ✓ « C'est fou ! »
- ✓ « C'est spontané »
- ✓ « Ça dérange »
- ✓ « C'est agité »
- ✓ « Ils prennent plus de temps à réaliser certaines choses »

Malgré ces commentaires, la plupart des participants estiment que les jeunes sont intéressants et croient qu'il importe de partager leurs connaissances avec eux.

Phrase 2c : les jeunes pensent que les aînés...

- ✓ « Sont vieux jeu »
- ✓ « Sont dépassés »
- ✓ « L'ont eu facile »
- ✓ « Ont quelque chose à raconter »

Phrase 2d : Être un aîné, c'est l'fun parce que...

- ✓ « On est libre »
- ✓ « On a de l'expérience »
- ✓ « On a le choix »
- ✓ « On a des petits-enfants »
- ✓ « On est tranquille le matin »
- ✓ « On n'a aucun défi à relever »
- ✓ « On a le temps »«
- ✓ « On peut apprendre des jeunes »
- ✓ « On a le droit de choisir ce que l'on veut faire »

Phrase 2e : être un aîné, c'est parfois difficile parce que...

- ✓ « On ne pense plus comme la société pense »
- ✓ « Parce que certaines personnes âgées se sentent seules »
- ✓ « On a peur de la solitude »
- ✓ « Nos membres sont raides »
- ✓ « On est jugé par les autres »
- ✓ « On peut moins en faire que quand on avait 30 ans »
- ✓ « On sait ce qui s'en vient...»

RELATIONS DES AÎNÉS AVEC LES JEUNES

Au sujet de leurs relations avec les jeunes de moins de 20 ans qu'ils connaissent, les participants affirment, de manière générale, entretenir de bonnes relations avec les jeunes, et plus particulièrement avec leurs petits-enfants; ils aiment parler avec eux, partager leurs souvenirs, leurs expériences. Environ la moitié des répondants souhaiteraient voir plus souvent leurs enfants et leurs petits-enfants

*« On apprend d'eux tous les jours »
« On entend trop parler des jeunes qui font du mal, sont irrespectueux »
« Les jeunes écoutent les conseils de leurs grands-parents »
« On n'a pas le droit de les tromper, de les décevoir... »
« Quand on n'est pas dans un contexte d'autorité, ça va bien »*

Néanmoins, un nombre considérable de répondants ont émis leurs réserves sur la question de voir plus souvent leurs petits-enfants ; certains ont mentionné qu'il était souvent épuisant de voir trop souvent des petits-enfants, en raison de leur énergie débordante et de leur agitation :

- ✓ « Être avec eux, c'est plaisant, mais c'est fatigant ! »
- ✓ « On ne voudrait pas les voir tout le temps »
- ✓ « Ça parle fort, c'est dérangement »
- ✓ « Les jeunes s'expriment mal »
- ✓ « Je préfère être avec les gens de mon âge »
- ✓ « Les jeunes vivent plus vite que nous, il y a un problème de synchronisme entre nos générations »

Pour les participants souhaitant fréquenter davantage de jeunes personnes, il est important que les aînés fassent les premiers pas auprès d'eux, sinon, il n'y aura jamais de relations entre les jeunes et les aînés. Selon l'une des participantes, l'une des pires phrases à dire à un jeune est la suivante :

« Ne jamais dire aux jeunes : dans mon temps... mais plutôt : quand j'avais ton âge... »

LES AÎNÉS ET LE BONHEUR

Dans un premier temps, nous avons demandé aux participants de nous parler de leur conception du bonheur. Bien que leurs réponses soient diversifiées, il est clair que les petits plaisirs de la vie et la compagnie des personnes que l'on aime s'avèrent être les principales sources de bonheur des participants. Voici un aperçu de leurs réponses :

- ✓ les rencontres avec les amis;
- ✓ les petits-enfants;
- ✓ la musique, la lecture;

- ✓ la marche;
- ✓ le bénévolat;
- ✓ la prière;
- ✓ la bonne bouffe, à la maison ou au restaurant, le bon vin;
- ✓ voyages;
- ✓ parler au téléphone;
- ✓ clavarder avec les enfants (avec ou sans webcam);
- ✓ « avoir la liberté de faire ce qu'on veut »;
- ✓ faire quelques sorties à Québec.

Quant à savoir si les participants étaient maintenant plus heureux que lorsqu'ils avaient 40 ans, les réponses ont été très variées :

- ✓ « On est aussi à heureux qu'à 40 ans, sinon plus...»
- ✓ « À 40 ans, on élève notre famille, on travaille, on n'a pas beaucoup de temps pour nous-mêmes »
- ✓ « Maintenant, je ne peux plus voyager aussi librement, à cause des limitations de mon conjoint »
- ✓ « je suis moins heureuse qu'à 40 ans, car j'ai toujours visé haut...»
- ✓ « Je prends plus de plaisir à donner qu'à recevoir...»
- ✓ « À 40 ans, on avait les enfants plus près de soi »
- ✓ « On continue de vivre de la même manière qu'on a vécu »
- ✓ « Quand ton « monde » va bien, t'es heureux »

Certains participants ont mentionné qu'ils auraient aimé préparer leur transition vers la retraite lorsqu'ils étaient dans la cinquantaine. Une telle préparation leur aurait permis d'éviter le choc de la retraite.

LES AÎNÉS ET BAIE-SAINT-PAUL

De manière unanime, les participants trouvent que la ville de Baie-Saint-Paul est très belle et qu'il s'agit d'un milieu de vie exceptionnel. Voici les commentaires des participants quant à leur appréciation de la vie à Baie-Saint-Paul :

- ✓ proximité de Québec;
- ✓ ville dynamique, ça bouge;
- ✓ « une ville à échelle humaine »;
- ✓ beaucoup de choses à faire;
- ✓ qualité de l'air;
- ✓ « Baie-Saint-Paul est un royaume »;
- ✓ proximité du périmètre urbain;
- ✓ paysage saisissant.

Quant aux points faibles de Baie-Saint-Paul pour un aîné, les éléments suivants ont été mentionnés :

- ✓ « Si on n'est pas en santé, vivre dans une petite ville, c'est plus dur...»
- ✓ « Si on est seul, sans famille ni enfant, c'est plus dur... mais cela s'applique à toutes les villes »
- ✓ « Pas évident d'arriver dans une ville où tout le monde se connaît ; on se sent étranger »
- ✓ « Baie-Saint-Paul se vide par le haut et par le bas ; les jeunes partent, les vieux meurent »

Quelques participants ont affirmé éprouver une certaine forme de ressentiment envers les étrangers de la ville et des touristes, qui arrivent en grand nombre dans la ville lors des moments forts de la saison touristique.

« Baie-Saint-Paul perd sa nature avec la venue des touristes et des habitants temporaires »

LES AÎNÉS ET LE LOGEMENT

L'une des situations les plus décriées par les participants est l'augmentation des taxes, faisant en sorte que cela coûte trop cher pour les aînés de garder leur maison (beaucoup d'anxiété à cet égard a été observée dans les groupes de discussion) ; soit ils vont ailleurs ou doivent vendre leurs maisons pour aller en logement. Un autre point fréquemment soulevé est le grand manque de logements abordables pour personnes autonomes et en perte d'autonomie. De plus, certains participants ont mentionné que les aînés ignorent les services disponibles pour eux en matière de logement; l'information doit être mieux diffusée et plus accessible.

Il y a également un manque de condos (adaptés et non adaptés aux aînés) car il est difficile pour les personnes âgées de s'occuper de l'entretien d'une grande maison, surtout l'on est seul(e) ou veuf(ve).

Le bâtiment de la communauté des Petites Franciscaines a été identifié par certains répondants comme étant une source de logement potentielle pour les aînés. D'autres participants ont souligné le manque de service et de soins à domicile à Baie-Saint-Paul, qui permettraient aux aînés de demeurer chez eux le plus longtemps possible.

Certains ont également affirmé qu'il fallait plus que des logements pour les aînés, mais bien un véritable milieu de vie, où les personnes âgées sont en contact avec d'autres gens et d'autres générations.

Pour ce qui est des principales raisons qui poussent les aînés à « casser maison », les participants ont répondu ceci :

- ✓ perte d'un conjoint;
- ✓ perte de la santé, des capacités physiques;
- ✓ difficulté d'entretenir une grande maison;

- ✓ « la hausse des taxes, c'est une menace pas seulement pour les aînés, mais pour tout le monde (familles) »;
- ✓ difficulté de payer seul une maison.

Plusieurs répondants ont mentionné que quitter la maison était une grande cause de stress et d'anxiété pour les aînés, qui vivent un véritable deuil à l'heure du départ de leur domicile.

LES AÎNÉS ET L'ISOLEMENT

En ce qui concerne la question de l'isolement des aînés à Baie-Saint-Paul, la solitude et l'isolement sont vécus par bon nombre d'aînés à Baie-Saint-Paul, mais il ne s'agit pas d'une situation uniquement observable à Baie-Saint-Paul; la solitude est présente dans toutes les villes, que l'on soit jeune ou moins jeune. À titre d'exemple, un répondant nous a mentionné que certains aînés arrivent une heure ou une heure et demie avant le début d'une activité organisée, ce qui témoigne du besoin de certains d'être en contact avec les autres le plus rapidement possible lorsqu'ils en ont l'occasion. Voici un résumé des commentaires des participants :

- ✓ « Les aînés ont souvent peur de déranger les autres, peur de demander des choses »
- ✓ « Quelqu'un qui s'ennuie à Baie-Saint-Paul veut s'ennuyer »
- ✓ « Si certaines personnes n'ont jamais sorti de leur vie, elles ne commenceront pas à 65 ans »
- ✓ « Si on veut s'impliquer, on a du choix »
- ✓ « Le Groupe 50 ans et + est très actif »
- ✓ « L'isolement est souvent causé par les difficultés de certains aînés à se déplacer »

LES AÎNÉS ET LA SÉCURITÉ

La grande majorité des participants considèrent la ville de Baie-Saint-Paul sécuritaire; malgré tout, la plupart des répondants affirment toujours barrer leurs portes. Chez les femmes seules, on observe une plus grande insécurité :

« Si on avait encore notre conjoint, on se sentirait plus en sécurité »

Pour ce qui est de la sécurité routière, plusieurs ont mentionné la difficulté de traverser en sécurité dans certains lieux de la ville, en raison des mauvais comportements des automobilistes et des voitures stationnées dans les rues. Les endroits les moins sécuritaires les plus mentionnés sont le Boulevard Leclerc, la rue St-Jean-Baptiste, la bibliothèque municipale, la rue de l'Islet, la rue Racine.

« Tu manques de te faire tuer le soir »

« Quand tu traverses pour aller au Maxi, les gens arrêtent pas pour les piétons »

Au sujet des abus envers les aînés, les participants affirment qu'il s'agissait d'un sujet tabou et qu'il y a toujours eu et aura toujours des abus envers les personnes âgées, et ce, peu importe la ville où l'on habite. Quelques participants avaient « une ou deux histoires d'horreur », mais on ne

peut pas non plus généraliser pour l'ensemble des aînés de la ville. Toutefois, il est important de mentionner que plusieurs participants ont affirmé que les aînés étaient des personnes très influençables et qu'il était facile de leur vendre pratiquement n'importe quoi. Des abus de nature financière, commis surtout par les enfants des aînés, ont souvent été vécus par les proches de certains participants.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Voici un résumé des commentaires des participants au sujet des aménagements extérieurs de la ville de Baie-Saint-Paul, en termes de constats et d'améliorations potentielles :

- ✓ « on veut plus de bancs pour s'asseoir »;
- ✓ trottoirs mal aménagés pour les fauteuils roulants;
- ✓ aménager des espaces verts dans le centre-ville;
- ✓ le Boisé du quai n'est pas jugé sécuritaire, peu accessible;
- ✓ les parcs sont mal entretenus (déchets);
- ✓ descente du Boulevard Leclerc trop abrupte;
- ✓ redonner aux piétons l'accès au quai de Baie-Saint-Paul;
- ✓ éclairage plus difficile pour les personnes avec un déficit partiel de la vue;
- ✓ « quand ils déneigent, ils envoient la neige sur les trottoirs ».

Plusieurs répondants ont également mentionné que l'accès à certains trottoirs était difficile pour les personnes en quadri-porteurs.

« On ne peut pas accepter ça, c'est sûrement pas dans les normes »

COMMUNICATION ET INFORMATION

Lorsque nous avons demandé aux participants d'énumérer les principaux moyens de communiquer aux aînés de Baie-Saint-Paul, nous avons obtenu les réponses suivantes :

- ✓ la télévision communautaire;
- ✓ la radio;
- ✓ l'Hebdo charlevoisien;
- ✓ feuillet paroissial;
- ✓ Centre communautaire Pro-Santé;
- ✓ envois postaux (Publisac).

La majorité des participants ont affirmé qu'Internet n'était pas un bon moyen de communiquer avec les aînés actuellement, mais il est clair qu'à l'avenir on devra considérer davantage ce moyen de communication pour les prochaines générations d'aînés, qui utilisent Internet sur une base quotidienne.

En ce qui concerne la qualité de l'information aux aînés, les participants jugent que l'information est excellente, mais elle pourrait être mieux véhiculée. Les participants apprécient recevoir du courrier ; c'est pourquoi certains d'entre eux ont suggéré de créer un courrier spécialisé aux aînés, qui comporterait des informations sur les activités à venir dans la ville. Certains ont suggéré de créer un volet destiné spécialement aux aînés à la télévision communautaire.

Pour ce qui est de l'émission portant sur la séance du conseil de ville, la majorité des participants l'écoutent fréquemment et affirment que l'on doit continuer à diffuser cette émission.

LES PRIORITÉS DES BAIE-SAINT-PAUL POUR LES AÎNÉS

À la question : Si vous étiez le maire ou la mairesse de Baie-Saint-Paul et que vous disposiez d'un budget illimité, que feriez-vous en priorité pour rendre les aînés heureux ?, les participants ont répondu :

- ✓ donner plus d'information aux aînés (services, soutien, loisirs, etc.);
- ✓ les faire sortir dehors (navettes spéciales);
- ✓ ajouter des logements abordables et adaptés pour les aînés;
- ✓ refaire les trottoirs en fonction des besoins des aînés, des handicapés et des personnes en chaises roulantes;
- ✓ créer un milieu de vie où les aînés peuvent côtoyer les autres générations;
- ✓ créer des sentiers pour la marche;
- ✓ régler le problème d'établissement intermédiaire entre la maison et le CHSLD (avec services).

Enfin, bon nombre de répondants ont affirmé que les aînés étant entourés de leurs familles souffraient moins de solitude que les personnes n'ayant point de membres de leur famille à proximité. De là l'intérêt d'organiser des visites amicales auprès des aînés afin de briser l'isolement et la solitude.

8.5 Groupe des 74 ans et plus

Un groupe de discussion a été tenu le 29 octobre 2009 au CLD de Baie-Saint-Paul auprès de personnes de 74 ans et plus. Les détails sont indiqués dans le tableau qui suit.

Code	Groupe D3
Nombre de participants présents	4 personnes
Date du groupe de discussion	29 octobre 2009 à 12h30
Durée	2h00
Lieu	CLD de Baie-Saint-Paul
Recrutement	Desjardins Marketing Stratégique, en collaboration avec les organismes du milieu. Au total, 10 personnes avaient confirmé leur présence au groupe. Quelques-unes n'ont pas pu se présenter, principalement en raison de problèmes de santé (dont la grippe A-H1N1).
Incitatif / rémunération	Aucune rémunération monétaire Tirage d'un chèque-cadeau de 25 \$ dans un restaurant de Baie-Saint-Paul parmi les participants présents
Animation des groupes	En dyade par deux professionnels de Desjardins Marketing Stratégique (Mme Marlène Fortin et Jean-François Pelley)

Le lecteur gardera à l'esprit qu'il s'agit d'un seul groupe de discussion.

CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

Ce tableau fait état des principales caractéristiques des participants présents au groupe de discussion.

Âge	Trois personnes avaient respectivement 75, 83 et 89 ans. Une personne, de 67 ans, qui accompagnait un des participants, a été invitée à participer au groupe.
Sexe	2 hommes 2 femmes

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

D'entrée de jeu, les participants ont été invités à se présenter, ainsi qu'à faire part de leurs principales occupations actuelles. Les activités de loisir des personnes rencontrées sont plus douces que celles des personnes moins âgées. On dit jouer aux cartes, lire, écrire et prendre des marches. Les participants demeurent actifs, mais font des activités moins physiques.

« On joue beaucoup au 500, mais c'est sûr qu'on peut pu danser comme avant ! »

Deux des quatre personnes rencontrées ont des enfants et des petits-enfants. Une personne a des arrière-petits-enfants.

PERCEPTIONS SPONTANÉES CONCERNANT L'ÂGE À PARTIR DUQUEL ON DEVIENT UNE PERSONNE ÂGÉE

Les participants s'entendent pour dire qu'on devient une personne âgée à partir du moment où les problèmes de santé nous empêchent d'être autonome et d'avoir notre lucidité. Aucun n'a fixé arbitrairement d'âge limite, disant plutôt que c'est une question d'état d'esprit.

« On a l'âge de notre cœur. »
« Tant que le corps continue. »
« Tant qu'on garde sa curiosité. »
« Mais pour pas vieillir, y faut pas que tu restes assis toute la journée. »

PERCEPTIONS À L'ÉGARD DES JEUNES

Les personnes rencontrées ont été invitées à parler des jeunes d'aujourd'hui et de leurs relations avec eux. Cela a permis de faire ressortir les principaux préjugés et perceptions à leur égard. D'un côté, on a vanté l'énergie des jeunes et leur désir d'apprendre. Toutefois, de l'autre côté, on estime que certains jeunes ont perdu les valeurs d'autrefois, comme la politesse et le civisme, tandis que d'autres seraient davantage portés vers l'informatique.

« Les jeunes c'est le fun. Y'ont de l'énergie. »
« Quand t'es avec les jeunes, ça te rajeunit un peu. Ça te garde jeune. »
« Mon fils, c't'un pitonneux. »
« Y'a un certain manque de civisme. »
« Ça écoute pas toujours. »
« Y sont incontrôlables. »
« Moi j'trouve qu'y font trop de choses en même temps. »
« Y sont habitués à la facilité. »
« Mais moi je les trouve chanceux, parce ce que nous, on était bloqués tout le temps, surtout par les prêtres et l'Église. »
« Mais les jeunes manquent de balises, de règles. »

Plusieurs considèrent que les personnes âgées sont plus permissives auprès des enfants.

« On est peut-être vieux jeu, mais avec les enfants, on est plus permissifs. »
« Les petits-enfants aiment toujours leurs grands-parents. »

Les personnes rencontrées ne rapportent aucun problème relativement aux jeunes de leur entourage. Elles se disent ouvertes et disponibles pour les jeunes.

« C'est sûr, on a plus de temps. »
« Nous, on a moins la pression du temps. On n'est pas pressés. »
« J'adore le contact avec les plus jeunes. J'aime mieux être avec des jeunes. »
« Des fois, quand tu côtoies trop de personnes âgées, c'est pas évident, parce qu'on se raconte toujours nos petits problèmes de santé. »

Les participants aiment bien être en contact avec les plus jeunes et aimeraient l'être davantage. Toutefois, ils se voient beaucoup plus dans un rôle de conseil, pour discuter ou transmettre une certaine sagesse. Ils se voient moins comme des aides aux devoirs, car ils ont l'impression que les façons d'apprendre ont trop changé.

« J'aime ça raconter des histoires. »
« On peut jouer à des jeux. »
« Ça nous garde jeune. »
« Maintenant, c'est juste du pitonnage à l'ordinateur. »
« Mais pour l'aide aux devoirs, m'semble que c'est plus compliqué maintenant. »
« J'suis sûre qu'avec le nouveau programme, 2+2 ça fait plus 4 comme dans le temps. Je sais que c'est de l'ironie, mais c'est plus pareil. »

Les aînés rencontrés ont dit vouloir partager et bavarder avec les plus jeunes, mais on sent, en filigrane, qu'ils s'ennuient un peu de la présence de leurs enfants. On dit que les enfants sont trop occupés par leur vie actuelle et oublient parfois leurs propres parents. Ce regret n'a pas été exprimé avec beaucoup d'intensité, mais mérite d'être souligné.

PLAISIRS DE LA VIE

L'animatrice en a profité pour connaître ce que sont les plaisirs de la vie des aînés rencontrés. Les activités rapportées sont plutôt douces et moins intenses physiquement.

« J'aime faire de la bonne bouffe. »
« On fait de la bouffe et on s'invite chacun à notre tour. »
« Prendre une marche dans le bois. »
« Faire une petite promenade en montagne. »
« Présentement, j'suis entrain de lire le dernier Ken Follett. »
« J'fais de l'ordinateur. J'vais sur Internet. »
« J'lis des revues, comme Coup de Pouce. »
« On fait un 'ti tour de machine [rires]. »

INTÉGRATION DES AÎNÉS

L'animatrice en a profité pour demander aux participants s'ils croyaient que les aînés étaient trop (ou pas assez) impliqués dans la communauté, que ce soit par le bénévolat ou le travail dans les commerces. À cet égard, ils ont eu de la difficulté à répondre à cette question. De plus, ils confondent à l'occasion « être impliqués » et « être actifs ». Toutefois, elles estiment que certaines personnes devraient plus actives, mais qu'il faudrait, en contrepartie, respecter les personnes souhaitant moins s'impliquer.

« Y'en a qui peuvent en faire plus, et ça profiterait à leur santé. »
« J'te dis qu'y en a qui vieillissent plus vite que d'autres, parce qu'y font rien. »
« Y'en a qui aiment vivre seuls. »
« C'est pas tout le monde qui veulent s'impliquer. »
« Faut respecter l'isolement des autres. Y'en a des chialeux, qu'est-ce tu veux, y sont nés comme ça. »

BAIE-SAINT-PAUL, UN BEL ENDROIT POUR VIVRE ?

Interrogés sur la question à savoir si Baie-Saint-Paul était un bel endroit pour vivre, les participants ont été unanimes pour dire oui, principalement en raison des activités qu'on peut y faire. La qualité de vie à Baie-Saint-Paul serait unique à leur avis et fait de l'endroit une ville idéale pour les aînés.

« On a un panorama unique au monde. »
« Y'a des activités de toutes sortes. »
« Quelqu'un qui veut faire quelque chose, y peut. »
« J'dirais qu'y a une ambiance poétique. »
« Si t'es pas heureux ici, tu seras pas heureux nulle part ailleurs. »
« Ici, dans Baie-Saint-Paul, on est pas des numéros. »
« J'suis sûr qu'y a plus de solitude à Montréal qu'ici. »

On fait référence aussi aux services comme le programme Bon Cœur et les différents programmes favorisant l'équilibre physique et mental, les services du CLSC et la popote roulante. Par ailleurs, on considère que les cours de cuisine pour les hommes plus âgés soient très utiles, surtout pour les hommes seuls ou ceux qui s'occupent d'une conjointe malade.

LOGEMENT

Les personnes rencontrées semblent satisfaites des services de logement à Baie-Saint-Paul (notons que, des personnes présentes, 3 demeurent au Jardin du Gouffre et une personne habite toujours sa maison).

Elles se disent satisfaites des services offerts et surtout du fait qu'elles n'ont plus, comme avant, à s'occuper des tâches extérieures (enlèvement de la neige, entretien du terrain, etc.). À l'évidence, l'opinion des personnes de 74 ans et plus indique qu'elles ne rapportent pas de problèmes à l'égard du logement pour les personnes âgées à Baie-Saint-Paul.

PRINCIPALES RAISONS POUR CASSER MAISON

Selon les participants, les principales raisons motivant une personne à casser maison s'expliquent par le manque d'aide pour les tâches quotidiennes, à l'intérieur (ménage, vaisselle, entretien, etc.) comme à l'extérieur (enlèvement de la neige, terrain, bris à réparer, etc.). Il est clair que le fait de quitter la maison représente une des plus grandes décisions qu'un aîné puisse prendre. Il s'agit d'un moment difficile et très émotionnel, surtout lorsqu'on y laisse beaucoup de souvenirs.

« Si y neige, j'suis pas obligé de déneiger l'entrée ou tasser ma voiture. »
« Vendre la maison, c'est toute une décision. »
« Laisser la maison, c'est un deuil. C't'un peu quand on t'enlève ta voiture. »
« Quand t'as pu la maison pis t'as pu de voiture, c'est comme s'il te reste rien. »

D'autres ont fait référence à l'augmentation des taxes municipales, expliquant le fait que certaines personnes quittent la ville. Bien qu'ils soient d'avis que la ville fournit d'excellents services, il n'en reste pas moins que les taxes sont perçues comme élevées.

ISOLEMENT

On comprend des propos entendus que les personnes âgées peuvent à l'occasion vivre de l'isolement. Néanmoins, les personnes rencontrées estiment qu'avec l'offre d'activités à Baie-Saint-Paul et les occasions de rencontrer des pairs, une personne seule est seul parce qu'elle le souhaite. On dit « Ceux qui veulent être seuls, y'en a. Y faut respecter ça. ». Toutefois, on retient au terme du groupe de discussion que l'isolement ne serait pas un problème si criant qu'on aurait pu croire.

SÉCURITÉ ET ABUS PHYSIQUES OU FINANCIERS

De façon générale, les personnes rencontrées se sentent en sécurité à Baie-Saint-Paul. Les services policiers et d'incendie sont considérés comme étant efficaces et rapides. Toutefois, quelques personnes estiment que les gens vivant dans les rangs à l'extérieur du centre-ville de Baie-Saint-Paul pourraient se sentir moins en sécurité.

*« Si j'étais dans un rang, à coucher toute seule dans ma maison,
j'serais pas grosse dans mes culottes. »*

*« J'dirais qu'y a un sentiment de sécurité à Baie-Saint-Paul. Mais faut être prudents, comme
barrer tes portes par exemple. »*

Par ailleurs, questionnées sur le sujet des abus physiques ou financiers, les personnes rencontrées ont fait part d'un certain malaise.

« C'est tabou. »

« C'est caché, les gens veulent pas en parler. »

« C'est sûr que ça se passe à Baie-Saint-Paul, comme partout ailleurs. »

« Mais c'est sûr qu'y en a qui vont voir leurs parents à la fin du mois... »

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

L'animatrice a questionné les participants en ce qui concerne les aménagements extérieurs. Ceux-ci se sont montrés très positifs dans leurs commentaires, et cela de façon unanime.

« Pour les trottoirs, l'hiver, j'ai rien à redire. »

« Ça a été amélioré beaucoup, comme les bancs, les pistes cyclables. »

« Moi j'aime beaucoup le secteur du quai. »

« D'année en année, y font toujours un p'tit peu plus. »

Toutefois, les gens rencontrés s'entendent pour dire que les traverses de piétons présentent un certain nombre de difficultés, principalement en raison du manque de civisme des automobilistes.

« Sur le boulevard Mailloux, ça roule pas mal vite. »
« Si tu veux traverser, y faut courrir un p'tit boutte pour pas se faire écraser. »
« Quand je traverse pour aller au Maxi en face, c'est pas évident. »
« Y devrait avoir des policiers à certaines intersections, parce qu'il y en a qui donne un coup de gaz pendant que tu traverses. »
« Y faudrait des feux de circulation, avec un décompte du nombre de secondes qu'il te reste à traverser. »

INFORMATION ET COMMUNICATION

Les participants se sentent relativement bien informés. En ce qui concerne les médias qui leurs sont disponibles. Les médias et canaux de communication suivants sont ceux qui sont les plus consultés :

- ✓ centre communautaire;
- ✓ Internet;
- ✓ journaux Le Soleil et L'Hebdo charlevoisien;
- ✓ radio communautaire;
- ✓ télé communautaire;
- ✓ envois par le Service des loisirs.

La plupart des personnes présentes écoutent le Conseil municipal à la télévision et apprécient beaucoup de pouvoir le faire.

PRINCIPALES ACTIONS À MENER

Au terme des discussions, l'animatrice a demandé aux participants de dire qu'elles seraient leurs intentions si elles étaient maire (ou mairesse) de Baie-Saint-Paul. On remarque que les personnes rencontrées se sont tournées vers les plus jeunes. En effet, elles préféreraient poser des actions pour les générations montantes. Elles souhaiteraient que des moyens soient pris pour améliorer la qualité de vie des jeunes. Voici des exemples :

« J'organiserais des cours de théâtre ou de musique pour les jeunes. »
« J'payerais les dettes de la ville, pour les autres générations. »
« Moi j'suis inquiet pour les enfants. Qu'est-ce qu'on va leur laisser comme héritage ? »
« J'construirais une piscine municipale, avec des barbecues pour tous les résidents. Ça serait une belle façon de mélanger les jeunes pis les moins jeunes. »
« J'améliorerais le terrain du Centre St-Aubin. »

8.6 Faits saillants

Voici les constats qui émanent de l'analyse des huit groupes de discussion présentée précédemment. Au total, nous avons rencontré 33 femmes et 28 hommes dans le cadre de ces consultations.

CONTACTS BI-GÉNÉRATIONNELS

- ✓ Concernant les contacts avec les jeunes, les aînés sont contents d'en avoir, de voir leurs petits-enfants, mais ils sont aussi contents d'en prendre congé pour retrouver leur routine quotidienne. Toutefois, leur ouverture à fréquenter les jeunes ou d'aider dans les devoirs est plutôt faible. Plusieurs apprécient le contact avec les jeunes, mais préfèrent, en général, fréquenter des gens de leur âge.
- ✓ Les adolescents sont contents de voir leurs grands-parents (ou leurs parents) et aussi d'en prendre congé; par contre, il y a un certain sentiment de culpabilité à ne pas les voir souvent. À l'inverse, plusieurs personnes âgées aimeraient voir leurs enfants (ou petits-enfants) plus souvent, mais ne veulent pas avoir l'impression de les déranger, car, elle aussi, ont leur vie à mener.
- ✓ Certains aînés aimeraient avoir le loisir de voir des jeunes, de croiser des familles dans des lieux publics comme des parcs.

LOGEMENT / HABITATION

- ✓ Un besoin en unités de logement pour aînés autonomes, c'est-à-dire sans services, à prix modiques semble ressortir assez clairement. Il faudrait donc combler le vide perçu pour des logements transitoires entre la maison et le CHSLD.
- ✓ Par ailleurs, il semble également y avoir un besoin pour des logements pour aînés avec services à prix modiques.
- ✓ Les personnes rencontrées manifestent un désir d'avoir accès à des mesures fiscales pour le maintien à domicile des aînés ou pour des résidences bi-générationnelles.
- ✓ La vieillesse et la vente de la maison familiale sont en quelque sorte des étapes de la vie d'un aîné qui se prépare, au même titre qu'une retraite ou même, un deuil. Cela serait un événement anxiogène, surtout si quelqu'un doit casser maison, car elle ne peut plus payer les taxes municipales.

ACTIVITÉS À BAIE-SAINT-PAUL ET MILIEU DE VIE

- ✓ Concernant l'offre d'activités à Baie-Saint-Paul, les personnes considèrent qu'il y en a beaucoup. Toutefois, il semblerait y avoir un intérêt pour davantage d'espaces verts ou de bancs de parcs. Aussi, l'ajout d'un cinéma serait vu d'un bon œil pour plusieurs groupes d'âges.
- ✓ Baie-Saint-Paul possède peu de lieux publics de rencontres (lieu de socialisation) où les aînés peuvent se retrouver entre eux et discuter dans un cadre purement informel (ex. : maison des jeunes pour les aînés). Un besoin a été clairement identifié à cet égard.
- ✓ Des mesures devraient être envisagées pour favoriser l'intégration sociale des aînés qui arrivent à Baie-Saint-Paul sans être originaire de la région. Certaines personnes, n'étant pas originaires de Baie-Saint-Paul, pourraient avoir l'impression d'être des étrangers dans leur ville.
- ✓ De l'opinion de plusieurs personnes rencontrées, le déménagement du Centre Pierre-Dupré à l'hôpital ne semble pas souhaitable pour la qualité de vie des aînés qui y vivent (habitation en hauteur, fenestration limitée, contacts restreints avec l'extérieur, etc.).

SÉCURITÉ ET AMÉNAGEMENTS

- ✓ La signalisation, l'état des trottoirs, les traverses de piéton à certaines intersections et le stationnement dans les rues qui rendent difficile la circulation dans la Ville semblent être des enjeux majeurs pour les personnes âgées, en particulier celles qui ont une mobilité réduite ou une déficience de la vue. Il faudrait, par exemple, avoir des traverses piétonnières avec un décompte plus élevé et des feux de circulation. Les pentes de trottoirs et l'accumulation de neige ont été soulevées dans presque tous les groupes.
- ✓ Par contre, Baie-Saint-Paul ressort comme étant une ville sécuritaire, offrant une qualité de vie exceptionnelle pour les aînés. Toutefois, quelques personnes, en particulier les femmes seules, disent qu'il faut verrouiller les portes, surtout pour celles qui vivent dans les rangs.
- ✓ Les personnes rencontrées manifestent un besoin pour accentuer le nombre de poubelles et de bancs dans la Ville et plus particulièrement dans les parcs et espaces verts.

COMMUNICATION

- ✓ Pour favoriser la communication aux aînés, un guide des loisirs spécialement conçu pour eux serait souhaitable.

- ✓ La télévision communautaire, la radio communautaire et l'Hebdo charlevoisien devraient consacrer une section de leur média aux aînés (chroniques, faits saillants, activités, etc.). Ces médias sont très consultés et possèdent une crédibilité certaine auprès des aînés.
- ✓ La rediffusion du Conseil municipal à la télévision communautaire est une émission qui est grandement appréciée, surtout des personnes de plus de 65 ans.
- ✓ Les aînés ne sont pas tous à l'affût de ce qui s'offre à eux en termes d'activités et services à Baie-Saint-Paul. Un manque de promotion est ici perçu.

PERCEPTIONS VARIÉES

- ✓ La vieillesse ne réfère pas à un âge précis, mais est relative à l'état d'esprit et à l'autonomie physique et mentale d'une personne.
- ✓ Le niveau d'implication sociale d'une personne à la retraite serait le reflet de son niveau d'implication dans le cadre de sa vie active.
- ✓ Les aînés de plus de 74 ans ont un lâcher-prise assez marqué et se préoccupent beaucoup plus de l'avenir des jeunes que de leur propre avenir.
- ✓ Par ailleurs, les personnes qui s'approchent de la retraite (55 à 60 ans) se préoccupent davantage de leurs besoins futurs que les autres groupes de personnes de la population, particulièrement en ce qui a trait à la santé et au logement.

9. Sondage auprès de la population de 50 ans et plus

Afin de répondre aux interrogations de recherche, une enquête téléphonique a été réalisée auprès de 291 personnes âgées de 50 ans et plus demeurant à Baie-Saint-Paul, entre les 17 et 26 février 2010.

9.1 Méthodologie

La **population à l'étude** se définit comme étant les résidents de Baie-Saint-Paul âgés de 50 ans et plus.

Afin de connaître les principales différences en termes de comportements, d'attitudes et d'opinions, la population à l'étude a été répartie en **deux strates distinctes**, soit les personnes âgées entre 50 et 64 ans inclusivement (**strate 1**) et les personnes âgées de 65 ans et plus (**strate 2**).

Afin d'obtenir une bonne représentativité des deux strates composant la population à l'étude, 146 et 145 entrevues ont été menées respectivement pour les strates 1 et 2. Les données finales ont ensuite été pondérées afin que les résultats d'ensemble reflètent les poids réels que représentent ces deux strates au sein de la population de Baie-Saint-Paul.

Ce tableau présente les principaux aspects méthodologiques entourant le déroulement du sondage.

Questionnaire

Le questionnaire a été élaboré par Desjardins Marketing Stratégique, approuvé par le comité client. Le questionnaire fut revu et programmé par SOM. Les entrevues ont été réalisées en français.

Collecte

- Période de collecte : 17 au 26 février 2010
- Mode d'entrevue : entrevues téléphoniques assistées par ordinateur
- Appels : les appels ont été faits à partir de numéros de téléphone résidentiels du bottin téléphonique de Baie-Saint-Paul. Aucun appel n'a été fait après 20 h, à la demande du client

Plan d'échantillonnage

Deux quotas ont été fixés sur les strates d'âges :

- | | |
|-----------------------------|---|
| Strate 1 (50 à 64 ans) : | Prévu : 145 entrevues / réalisé : 146 entrevues |
| Strate 2 (65 ans et plus) : | Prévu : 145 entrevues / réalisé : 145 entrevues |

Total de 291 entrevues réalisées.

Résultats administratifs

- Taux de non-réponse : 14,5 %
- Taux de refus : 13,4 %
- Taux de réponse : 72,1 % Selon la méthode de calcul de SOM
- Taux de réponse : 71,7 % Selon la méthode de calcul approuvée par l'ARIM *

* ARIM : Association de la recherche et de l'intelligence marketing.

Pondération et traitement statistique

La pondération a été faite en extrapolant au nombre d'hommes et de femmes de 50 à 64 ans et de 65 ans et plus résidant à Baie-Saint-Paul au dernier recensement. Le traitement statistique a été réalisé selon les instructions de traitement de Desjardins Marketing Stratégique et présentées en bannières, de façon à faire ressortir les principales différences statistiquement significatives selon certaines variables.

Marge d'erreur maximale

La marge d'erreur maximale, pour les résultats d'ensemble, est évaluée à $\pm 5,6$ % (dans un intervalle de confiance de 95 %). La marge d'erreur est plus élevée lorsque les résultats portent sur une partie de l'échantillon (par exemple, les femmes, les 50-64 ans, etc.) et lorsque la proportion se rapproche de 50 %. Par exemple, et à titre indicatif, la marge d'erreur maximale associée aux résultats des femmes de 65 ans et plus est estimée à $\pm 10,4$ %. En annexe, le lecteur trouvera la méthodologie détaillée.

9.2 Profil des répondants après pondération

Les deux tableaux qui suivent présentent le profil des répondants (proportions après pondération statistique).

En ce qui concerne le profil des répondants à l'enquête, on constate que près de 3 personnes sur 5 (57,3 %) sont retraitées ou bénéficient d'une rente. Une personne sur 5 (21,5 %) travaille à temps plein, alors que 13,2 % des répondants travaillent à temps partiel. Le reste reçoit des prestations d'assurance-emploi, de l'assistance sociale ou est en arrêt de travail.

Les femmes sont légèrement plus présentes au sein de la population à l'étude. Celles-ci composent 53,5 % de cette population alors que les hommes représentent 46,2 % de la population.

Proportion (%)	
	Données présentées après pondération
Principale occupation	
Retraité/rentier	57,3 %
Travailleur, temps partiel	13,2 %
Travailleur, temps plein	21,5 %
Assurance-emploi	1,9 %
Assistance sociale	1,1 %
En arrêt de travail	0,8 %
Autre	4,1 %
Composition du revenu familial <i>(le répondant pouvant faire plus d'une mention, le total excède 100 %)</i>	
Salaire	40,5 %
Rente de retraite	64,9 %
Chômage	8,6 %
Assistance sociale	2,2 %
Autres types de revenus	19,6 %
Sexe	
Homme	46,2 %
Femme	53,8 %

Les personnes qui vivent seules sont largement dominantes dans les tranches de revenu inférieures. En effet, **près de 50 % des personnes vivant seules disposent d'un revenu de 20 000 \$ ou moins**. Plus précisément, le quart (25,6 %) vit d'un revenu total avant impôts de 15 000 \$ ou moins, alors qu'un autre quart (25,8 %) dit disposer d'un revenu situé entre 15 000 \$ et 20 000 \$.

Le portrait est différent lorsque l'on s'attarde aux personnes vivant en couple. L'analyse détaillée nous indique que les personnes vivant en couple, qui disposent d'un revenu de 20 000 \$ ou moins, ne représentent que 10,5 % des aînés interrogés.

Les femmes vivant seules semblent plus nombreuses à vivre de revenu plus modestes. En effet, 59 % disent vivre d'un revenu total de 20 000 \$ ou moins. Bien que cet écart ne soit pas statistiquement significatif, il est raisonnable de penser que les femmes seules disposent de revenus moins élevés.

Revenu familial total avant impôts	Hommes et femmes vivant seuls n=103	Hommes et femmes vivant en couple n=121	Hommes vivant seuls n=37	Femmes vivant seules n=66
15 000 \$ et moins	25,6 %	4,8 %	13,6 %	32,5 %
Entre 15 000 \$ et 20 000 \$	25,8 %	5,7 %	23,9 %	26,8 %
Entre 20 000 \$ et 30 000 \$	17,7 %	22,4 %	12,7 %	20,7 %
Entre 30 000 \$ et 50 000 \$	10,3 %	29,1 %	22,9 %	2,9 %
Entre 50 000 \$ et 75 000 \$	4,5 %	13,7 %	6,8 %	3,1 %
Plus de 75 000 \$	2,0 %	14,3 %	5,4 %	0 %
Refus	14,2 %	10,1 %	14,6 %	13,9 %

L'analyse des autres variables mesurées dans le cadre de ce sondage est présentée plus loin dans ce rapport.

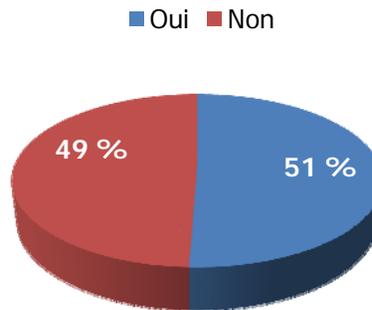
9.3 Résultats détaillés – Situation actuelle

La section qui suit présente les principaux résultats de l'étude. Seuls les écarts statistiquement pertinents et significatifs selon les sous-groupes à l'étude seront mentionnés. Par exemple, si les hommes et les femmes ont des perceptions ou des comportements différents, les écarts statistiquement significatifs seront notés.

PROPORTION D'AÎNÉS NÉS À BAIE-SAINT-PAUL

Un peu plus de la moitié des aînés interrogés ne sont pas nés à Baie-Saint-Paul.

Q1. Êtes-vous né(e) à Baie-Saint-Paul ? (n=291)



On ne constate aucun écart statistiquement significatif en ce qui concerne les sous-groupes à l'étude.

SATISFACTION DE VIVRE À BAIE-SAINT-PAUL

On constate aisément, à l'analyse des résultats détaillés du sondage, que les aînés sont heureux de vivre à Baie-Saint-Paul. Les trois quarts (73,7 %) se disent très heureux, alors qu'un peu moins du quart (23,0 %) se dit assez heureux d'y vivre.

Q2. Êtes-vous très, assez, peu ou pas du tout heureux de vivre à Baie-Saint-Paul ? (Parmi l'ensemble, n=291)	
Très heureux	73,7 %
Assez heureux	23,0 %
Peu heureux	2,7 %
Pas du tout heureux	0,0 %
NSP/NRP ⁴⁴	0,6 %

MODE D'OCCUPATION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Les personnes interrogées ont été invitées à préciser le mode d'occupation de la résidence principale. On constate que la majorité des personnes de 50 ans et plus (70,5 %) sont propriétaires (ou copropriétaires), alors que le quart (25,5 %) sont locataires (ou colocataires) de l'endroit qu'ils habitent.

Q4. Lequel des énoncés suivants représente le mieux votre situation actuelle ? (parmi l'ensemble, n=291)	
Propriétaire ou copropriétaire	70,5 %
Locataire ou colocataire	25,5 %
Vit dans une résidence pour aînés	2,0 %
Chez les enfants	1,2 %
Résidence intergénérationnelle	0,3 %
NSP/NRP	0,4 %

On remarque que **les personnes vivant seules sont proportionnellement plus nombreuses à être locataires ou colocataires** (51,6 % comparativement à 25,5 % de l'ensemble des répondants). **Les personnes vivant en couple, quant à elles, sont proportionnellement plus nombreuses en proportion à être propriétaire ou copropriétaires** (89,0 % comparativement à 70,5 % de l'ensemble des répondants).

De plus, **les personnes qui prévoient, à terme, déménager dans une résidence pour personnes âgées sont plus nombreuses en proportion à être locataires ou colocataires** (38,0 % comparativement à 25,5 % de l'ensemble).

⁴⁴ NSP/NRP : Ne sait pas ou ne répond pas.

NOMBRE DE PERSONNES PAR MÉNAGE

Dans l'ensemble, parmi les personnes interrogées, on compte un peu moins de 2 personnes par ménage (moyenne : 1,93).

Q5. Au total, et EN VOUS INCLUANT, combien de personnes vivent avec vous dans votre logement (maison, condo, appartement) ? (Parmi l'ensemble, n=285)	
1 personne	35,3 %
2 personnes	47,1 %
3 personnes ou plus	17,5 %

Les personnes des sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreuses à **vivre seules** (35,3 % de l'ensemble des répondants) :

- les personnes de 65 ans et plus (46,6 %, comparativement à 27,6 % des 50-64 ans);
- les femmes (41,6 %, comparativement à 28,2 % des hommes);
- les locataires/colocataires (70,0 %, comparativement à 22,1 % des propriétaires/copropriétaires);
- les retraités (42,3 %, comparativement à 20,8 % des personnes qui travaillent à temps plein);
- les personnes qui disposent d'un revenu total de 20 000 \$ ou moins (72,4 %, comparativement à 17,7 % des personnes qui ont un revenu total situé entre 30 000 \$ et 50 000 \$).

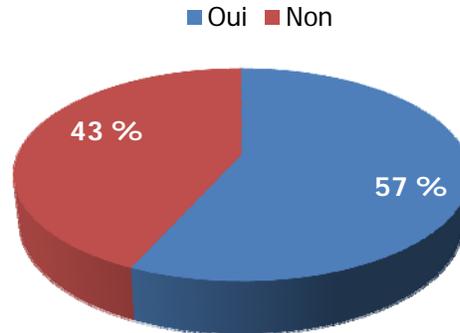
Les personnes des sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreuses à **vivre à deux** dans leur ménage (47,1 % de l'ensemble) :

- les propriétaires/copropriétaires (56,0 %, comparativement à 24,1 % des locataires/colocataires);
- les personnes qui disposent d'un revenu total de 30 000 \$ à 50 000 \$ (64,3 %, comparativement à 23,2 % des personnes dont le revenu total est de 20 000 \$ et moins).

PROPORTION DE PERSONNES VIVANT AVEC UN CONJOINT

Un peu plus de la moitié (56,7 %) des personnes interrogées vivent avec un conjoint(e), avec ou sans enfants à la maison.

Q6. Habitez-vous avec un(e) conjoint(e) dans votre logement (n=285)



Les personnes des sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreuses à vivre avec un(e) conjoint(e) comparativement à (56,7 % de l'ensemble) :

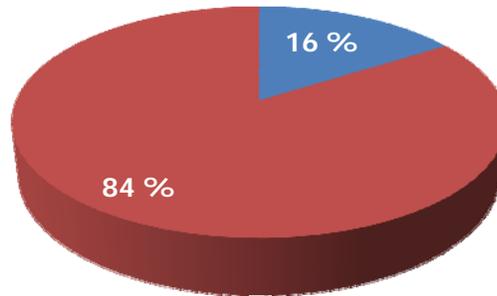
- les personnes âgées de 50 à 64 ans (61,9 %);
- les propriétaires/copropriétaires (70,8 %);
- les personnes qui ne reçoivent aucune aide pour les tâches ménagères (60,7 %);
- les personnes dont le revenu total varie entre 30 000 \$ et 50 000 \$ (76,4 %);
- les personnes dont le revenu total se situe à 50 000 \$ et plus (85,2 %).

PROPORTION DE PERSONNES VIVANT AVEC DES ENFANTS

La très grande majorité des personnes interrogées vivent sans enfants à la maison, alors qu'un ménage sur 6 (16 %) vit avec des enfants. Dans la majorité des cas, les enfants sont majeurs (76,2 % des personnes qui ont des enfants disent qu'ils sont majeurs); 12,7 % ont des enfants mineurs à la maison et 11,2 %, à la fois des enfants mineurs et des majeurs.

Q7. Vivez-vous avec des enfants ? (n=285)

■ Oui ■ Non



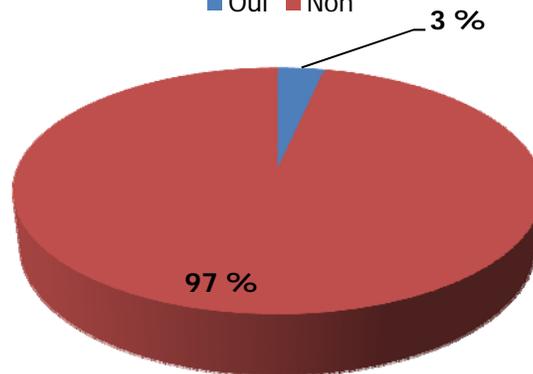
L'analyse démontre que certains sous-groupes se démarquent relativement à cet aspect. En effet, les **personnes de 50 à 64 ans** sont plus nombreuses, en proportion, à vivre avec des enfants (23,8 %, comparativement à 16,0 % pour l'ensemble), ainsi que les **propriétaires/copropriétaires** (19,9 %), les **personnes qui ne reçoivent pas d'aide pour les tâches ménagères** (18,6 %), les **personnes qui ont un travail** (à temps plein ou à temps partiel; 31,5 %) et les **personnes qui disposent d'un revenu total de plus de 50 000 \$** (35,5 %).

PROPORTION DE PERSONNES VIVANT AVEC LEURS PARENTS

La très grande majorité des répondants (96,6 %) ne vivent pas avec leurs parents. On ne constate aucun écart statistiquement significatif parmi les sous-groupes à l'étude.

Q9. Vos parents vivent-ils avec vous ? (n=285)

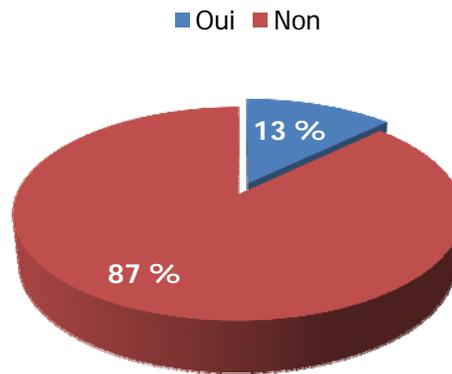
■ Oui ■ Non



PROPORTION DE PERSONNES DEVANT S'OCcuper PERSONNELLEMENT DES SOINS D'UN PROCHE

Une personne sur 8 (12,8 %) doit s'occuper personnellement des soins d'un proche, comme un parent, un beau-parent, un conjoint, un frère ou une sœur. Cette proportion est légèrement plus élevée chez les personnes de 50 à 64 ans (17,6 %).

Q9B. Devez-vous vous occuper personnellement des soins d'un proche, que ce soit d'un parent, d'un beau-parent, d'un conjoint, d'un frère ou d'une sœur ? (n=285)



AIDE À DOMICILE

Une personne sur 5 reçoit actuellement de l'aide à domicile pour les tâches ménagères, que ce soit pour le ménage, le lavage, la préparation ou la livraison des repas, le déneigement, la tonte de pelouse, etc.

La plupart du temps, cette aide prend la forme d'aide au déneigement (67,2 %), à l'entretien ménager (43,5 %), à l'entretien général de la maison (33,5 %) et à l'entretien paysager (27,0 %).

L'aide provient principalement d'un membre de la famille (39,0 %), de l'Agence pour Vivre chez soi (33,2 %), d'une femme ou un homme de ménage, d'un homme à tout faire ou un(e) domestique (29,3 %), d'un voisin, un ami ou une connaissance (23,1 %).

Q10. Recevez-vous présentement de l'aide (de personnes n'habitant pas chez vous) pour les tâches ménagères, comme par exemple le ménage, le lavage, la préparation ou la livraison des repas, le déneigement, la tonte de pelouse, etc. ? (parmi l'ensemble, n=285)

Oui	19,8 %
Non	80,2 %

Les personnes des sous-groupes suivants sont davantage portées à recourir à l'aide à domicile (comparativement à 19,8 % de l'ensemble des répondants) :

- **les personnes âgées de 65 ans et plus** (36,3 %)
- **les femmes** (28,6 %);
- **les personnes vivant seules** (29,4 %);
- **les personnes retraitées** (26,8 %);
- **les personnes disposant d'un revenu total inférieur à 20 000 \$ par année** (36,1 %).

Q11a. Quel(s) genre(s) d'aide recevez-vous ? Est-ce pour ... (parmi ceux qui reçoivent de l'aide, n=62, plusieurs mentions possibles)

Déneigement	67,2 %
Entretien ménager	43,5 %
Entretien général de la maison	33,5 %
Entretien paysager	27,0 %
Préparation des repas	11,6 %
Soins personnels / hygiène	6,4 %
Livraison des repas	6,1 %

Q11b. De qui recevez-vous de l'aide ? ... (parmi ceux qui reçoivent de l'aide, n=62, plusieurs mentions possibles)

Membre de la famille	39,0 %
Agence pour Vivre chez soi	33,2 %
Femme/homme de ménage, homme à tout, domestique	29,3 %
Voisin, ami, connaissance	23,1 %
Centre communautaire Pro-Santé	10,0 %
Personnel de la résidence	1,6 %
Autre	9,9 %

MONTANT MOYEN DÉPENSÉ POUR L'AIDE À DOMICILE

Parmi les personnes recourant aux services d'aide à domicile, les montants dépensés varient entre 51,24 \$ (Centre communautaire Pro-Santé) et 76,58 \$ (Agence Vivre chez soi). Pour les autres personnes qui reçoivent des services d'aide à domicile, le montant dépensé s'établit, en moyenne, à 56,73 \$.

Q11C1. Combien devez-vous payer par mois, environ, pour obtenir les services de l'Agence pour Vivre chez soi ?	76,58 \$	Parmi ceux qui ont recours à l'Agence pour Vivre chez soi, <u>n=17</u>
Q11C2. Combien devez-vous payer par mois, environ, pour obtenir les services du Centre communautaire Pro-Santé ?	51,24 \$	Parmi ceux qui ont recours au Centre communautaire Pro-Santé, <u>n=3</u>
Q11D. Et combien, au total, devez-vous payer par mois, environ, pour obtenir les services des personnes qui vous aident à la maison ?	56,73 \$	Parmi ceux qui reçoivent des services à la maison, incluant ceux qui obtiennent les services gratuitement (0 \$), n=45

Note importante : comme les tailles échantillonales sont relativement faibles pour ces sous-groupes (par exemple, 3 personnes qui utilisent les services de Pro-Santé), les moyennes sont présentées à titre indicatif seulement, ces dernières étant sujettes à une grande variabilité.

NOMBRE D'HEURES D'AIDE À DOMICILE

Globalement, les personnes ayant recours à de l'aide à domicile en bénéficiant, en moyenne, 11 heures par mois.

Q11E. Et combien d'heures, au total, cette aide représente-t-elle en moyenne, par mois ? (parmi ceux qui reçoivent de l'aide, n=49)	
1 à 2 heures par mois	13,0 %
3 à 4 heures par mois	13,1 %
5 à 10 heures par mois	12,7 %
Plus de 10 heures par mois	17,9 %
NSP/NRP	43,3 %
Moyenne	11,20 heures

On ne constate aucun écart statistiquement significatif parmi les sous-groupes à l'étude.

INTENTIONS FUTURES

Lorsque l'on interroge les répondants sur leurs intentions futures, lorsqu'ils ne seront plus en mesure d'effectuer toutes les tâches ménagères et d'entretien, plus de la moitié d'entre eux (56,7 %) disent qu'ils souhaiteraient demeurer dans leur maison ou logement et obtenir plus d'aide. On note, par ailleurs, qu'une personne sur 5 (19,0 %) opterait pour une résidence pour personnes âgées. Aussi, 16,1 % des répondants choisiraient de déménager dans un logement différent, moins cher ou plus près des services. Notons aussi que 5,3 % des répondants ne sont pas en mesure de se prononcer sur la question, n'y ayant pas réfléchi.

Q12ABR. À long terme, advenant que vous ne soyez plus en mesure d'effectuer toutes les tâches ménagères et d'entretien de votre logement actuel (maison, condo, appartement), pensez-vous que vous allez ... (parmi ceux qui sont propriétaires, locataires ou qui vivent chez leurs enfants, n=282)

Demeurer dans la maison/logement et obtenir plus d'aide	56,7 %
Aller dans une résidence pour personnes âgées	19,0 %
Déménager ailleurs	16,1 %
N'envisage pas obtenir d'aide ni de déménager	0,6 %
Ne sait pas, n'y a pas réfléchi	5,3 %
Refus	2,2 %

89,6 % d'entre eux demeureraient à Baie-Saint-Paul, 9,1 % iraient à l'extérieur et 1,4 % ne savent pas.

Déménager ailleurs → dans un logement différent / plus près des services / moins cher, chez un membre de la famille, chez un ami, une connaissance. **Les deux tiers (66,1 %) demeureraient à Baie-Saint-Paul**, 31,5 % iraient à l'extérieur et 2,4 % ne savent pas.

On ne constate pas d'écart statistiquement significatif parmi les sous-groupes à l'étude.

Les personnes ayant l'intention de déménager dans une résidence pour personnes âgées sont disposées à dépenser, en moyenne, 916 \$ par mois pour y loger et y obtenir des services. Parmi les services mentionnés, notons les suivants (Q14B1G) :

- **les repas (70,0 %)**;
- **l'entretien ménager (63,3 %)**;
- **les soins médicaux ou personnels à domicile (22,6 %)**.

Q14CR. Quel serait le montant maximum que vous jugeriez raisonnable de payer par mois pour y loger et obtenir ces services ? (Parmi les personnes qui opteraient éventuellement pour une résidence pour personnes âgées, n=49)

Moins de 800 \$ par mois	17,1 %
800 \$ à 1 000 \$ par mois	41,8 %
Plus de 1 000 \$ par mois	16,3 %
NSP/NRP	24,8 %

TYPES DE SERVICES SOUHAITÉS ET SOURCES D'AIDE

Les personnes ayant indiqué vouloir demeurer là où ils habitent actuellement et obtenir plus d'aide ont été invitées à spécifier le type d'aide qu'ils souhaiteraient obtenir.

Pour plus des deux tiers d'entre eux (69,3 %), ils aimeraient obtenir de l'aide pour l'entretien ménager. D'autres formes d'aides ont été mentionnées (approximativement par le quart et le tiers des répondants), soient le service de repas, l'entretien général de la maison, le déneigement et l'entretien paysager.

L'Agence pour Vivre chez soi et le Centre communautaire Pro-Santé sont identifiés comme les principales sources d'aide éventuelles (mentionnés respectivement par 66,0 % et 54,2 % des répondants à cette question).

Q12c1. Quels genres de services aimeriez-vous avoir à cet endroit ou plutôt quelles sont les tâches ou les choses que vous n'aimeriez plus avoir à faire ? (parmi ceux qui souhaitent demeurer là où ils habitent et obtenir plus d'aide, n=157, 6 mentions possibles)	
Entretien ménager	69,3 %
Service de repas, ne plus faire les repas	36,1 %
Entretien général de la maison	31,3 %
Déneigement	30,2 %
Entretien paysager	28,7 %
Soins médicaux à domicile, soins personnels	11,0 %
Aide pour faire les commissions, l'épicerie	8,6 %
Aide pour le transport	4,9 %
Rentrer le bois de chauffage	1,4 %
Bénévole pour des activités, contact social à la maison	1,3 %
Accompagnement durant les sorties (cinéma, etc.)	0,7 %
Ne sait pas	10,0 %
Refus	1,6 %
En raison du fait que le répondant pouvait faire jusqu'à 6 mentions, le total excède 100 %.	



Q13a. De qui pensez-vous obtenir de l'aide ? Est-ce ... (parmi ceux qui souhaitent demeurer là où ils habitent et obtenir plus d'aide, n=138, 8 mentions possibles)	
De l'Agence pour Vivre chez soi	66,0 %
Du Centre communautaire Pro-Santé	54,2 %
D'un employé, d'un domestique, femme/homme de ménage, homme à tout faire	52,4 %
Des enfants	31,2 %
Du conjoint	31,1 %
D'un autre membre de la famille	21,1 %
D'un ami, une connaissance	19,3 %
Autre	1,8 %
En raison du fait que le répondant pouvait faire jusqu'à 8 mentions, le total excède 100 %.	

MONTANT À DÉBOURSER POUR OBTENIR L'AIDE SOUHAITÉE

De façon générale, les personnes disposées à recevoir de l'aide disent être prêtes à payer entre 200 \$ et 250 \$ par mois pour obtenir de l'aide à domicile.

Q13B1. Combien seriez-vous prêt à payer alors par mois, au maximum, pour obtenir l'aide de l'Agence pour Vivre chez soi?	245,11 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir les services de l'Agence pour Vivre chez soi et prêts à dépenser un montant supérieur à 0 \$
	240,67 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir les services de l'Agence pour Vivre chez soi et <u>incluant</u> ceux qui ont indiqué 0 \$
Q13B2. Combien seriez-vous prêt à payer alors par mois, au maximum, pour obtenir l'aide du Centre communautaire Pro-Santé?	209,51 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir les services du Centre communautaire Pro-Santé et prêts à dépenser un montant supérieur à 0 \$
	204,72 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir les services du Centre communautaire Pro-Santé et <u>incluant</u> ceux qui ont indiqué 0 \$
Q13C. Et combien seriez-vous prêt à payer alors par mois, au maximum, pour obtenir l'aide d'une personne qui viendrait vous aider chez vous (autre que l'Agence pour Vivre chez soi et le Centre communautaire Pro-Santé)?	235,07 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir de l'aide extérieure et prêts à dépenser un montant supérieur à 0 \$
	225,93 \$ pour ceux qui souhaitent obtenir de l'aide extérieure et incluant ceux qui ont indiqué 0 \$

MONTANT DÉPENSÉ ACTUELLEMENT POUR LE LOYER OU L'HYPOTHÈQUE ET MONTANT DÉPENSÉ EN TAXES MUNICIPALES ET SCOLAIRES

En moyenne, les propriétaires interrogés paient un peu plus de 600 \$ par mois en hypothèque (parmi ceux qui n'ont pas terminé leurs versements hypothécaires). Les locataires, quant à eux, paient en moyenne 450 \$ de loyer à tous les mois. En ce qui concerne les taxes municipales et scolaires, elles s'établissent à environ 220 \$ par mois en moyenne (2 640 \$ annuellement). Ainsi, les propriétaires de 50 ans et plus (et ayant un solde hypothécaire) doivent payer 830 \$ par mois, en moyenne.

QSD2. Combien devez-vous déboursier par mois actuellement pour vous loger, que ce soit en loyer ou en hypothèque, en excluant tous les autres frais comme le chauffage, les assurances ou les taxes ? (parmi l'ensemble, n=291)

	Propriétaire ou copropriétaire (n=203)	Locataire ou colodataire (n=75)
0\$	59,8 %	8,3 %
1 \$ à 400 \$	8,6 %	31,4 %
401 \$ à 500 \$	6,1 %	32,2 %
Plus de 500 \$	15,4 %	25,4 %
NSP/NRP	10,1 %	2,7 %
Moyenne des montants payés <i>(excluant 0 \$)</i>	609,61 \$	454,55 \$

QSD3. Au total, combien de taxes municipales et scolaires par année, environ ? (parmi les propriétaires, n=181)

1 \$ à 2 500 \$	48,7 %
2 501 \$ à 3 999 \$	29,8 %
4 000 \$ et plus	10,9 %
NSP/NRP	10,6 %
Moyenne	2 639,93 \$ <i>(÷ 12 = 219,99 \$)</i>

Montant moyen payé en hypothèque et en taxes municipales et scolaires (parmi les propriétaires de 50 ans et plus ayant un solde hypothécaire)

Hypothèque		Taxes municipales et scolaires		Total
609,61 \$	+	219,99 \$	=	829,60 \$

INTENTIONS DE DEMEURER À BAIE-SAINT-PAUL

La majorité (79,1 %) des personnes interrogées à cette question disent qu'elles demeureront à Baie-Saint-Paul pour le reste de leur vie. Une personne sur dix (10,9 %) dit qu'elle ne pense pas passer le reste de sa vie à Baie-Saint-Paul alors que 7,7 % des répondants ne peuvent pas se prononcer sur la question.

Q15. À moins d'une circonstance exceptionnelle, pensez-vous demeurer à Baie-Saint-Paul pour le reste de votre vie ? (n=291)

Oui	79,1 %
Non	10,9 %
Ne sait pas	7,7 %
Refus	2,2 %

On ne constate aucun écart statistiquement significatif parmi les sous-groupes à l'étude. Le tableau qui suit présente, dans l'ordre, les principaux motifs pour déménager éventuellement et les régions envisagées⁴⁵ :

Principaux motifs évoqués pour déménager éventuellement	Régions éventuellement envisagées
<ul style="list-style-type: none"> • pour se rapprocher de leurs enfants, amis • pour se rapprocher des services (hôpitaux spécialisés, théâtre, piste cyclable, etc.) • s'il n'avait plus la santé ou la capacité physique • pas d'attachement à la ville, rien ne le retient • insatisfait de la ville, ne se sent plus chez lui 	<ul style="list-style-type: none"> • À Québec • Ailleurs dans Charlevoix • À Montréal • Ailleurs au Québec • Ailleurs dans le monde/à l'extérieur du Québec

⁴⁵ **Note importante à l'égard de l'interprétation** : comme le nombre de répondants considérant éventuellement un déménagement est relativement faible, les résultats présentés ci-haut doivent être interprétés avec prudence (taille effective non pondérée de 33 répondants).

9.4 Principaux faits saillants du sondage

Cette section, sous forme de tableau, vise à faire ressortir les principaux points saillants issus de l'analyse du sondage.

Principales observations	
Revenu et occupation	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un peu plus de la moitié des personnes de 50 ans et plus à Baie-Saint-Paul sont des retraités/rentiers. ✓ Environ la moitié des personnes de 50 ans et plus vivant seules à Baie-Saint-Paul ont un revenu total par ménage (avant impôts) de moins de 20 000 \$ par année ; <u>les femmes vivant seules sont moins riches que les hommes vivant seuls</u> et moins riches que les personnes vivant en couple. ✓ Pour 3 propriétaires sur 5, la maison est payée⁴⁶. ✓ Les propriétaires actuels paient en moyenne 600 \$ en hypothèque (parmi ceux qui ont encore un solde hypothécaire). À cela s'ajoutent des taxes municipales et scolaires de 2 639 \$ par année en moyenne (environ 220 \$ par mois). Portant le total des versements mensuels à environ 830 \$.
Satisfaction de vivre à Baie-Saint-Paul	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La très grande majorité des personnes interrogées se disent heureuses de vivre à Baie-Saint-Paul. ✓ Environ 4 personnes sur 5 disent qu'elles envisagent demeurer à Baie-Saint-Paul pour le reste de leur vie (à moins d'une circonstance exceptionnelle). Une personne sur dix dit qu'elle envisage déménager. Le restant, 10 %, ne sait pas encore (7,7 %) ou refuse de répondre à la question (2,2 %).
Mode d'occupation du logement et nombre de personnes par ménage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En moyenne, les ménages sont composés de 1,93 personne. ✓ Les personnes de 65 ans et plus, les femmes, les retraités, les personnes qui disposent de revenus annuels de 20 000 \$ et moins et les locataires sont proportionnellement plus nombreux (écarts statistiquement significatifs) à vivre seuls. ✓ Les propriétaires et les personnes dont le revenu total du ménage est situé entre 30 000 \$ et 50 000 \$ par année sont proportionnellement plus nombreux à vivre en couple. ✓ 1 ménage sur 6 est composé d'au moins un enfant. La plupart du temps, les enfants sont majeurs. ✓ 7 personnes sur 10 sont propriétaires ou copropriétaires de leur lieu d'habitation. Le quart est locataire/colocataire.
Aide à un proche et aide à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 personne sur 8 doit s'occuper personnellement des soins d'un proche (comme un parent, un beau-parent, un conjoint, un frère ou une sœur). Les personnes de 50 à 64 ans sont <u>légèrement</u> plus nombreuses, en proportion, à s'occuper des soins d'un proche. ✓ 1 personne sur 5 reçoit de l'aide à domicile (ménage, entretien, déneigement, préparation/livraison des repas, etc.). ✓ La plupart du temps, l'aide prend la forme d'aide au déneigement, à l'entretien ménager, à l'entretien général de la maison et l'entretien paysager.

⁴⁶ Rappelons que la population à l'étude se compose de personnes âgées de 50 ans et plus.

Principales observations

- ✓ Les quatre principales sources d'aides proviennent d'un membre de la famille, l'Agence pour Vivre chez soi, une femme/homme de ménage/homme à tout faire/domestique, un voisin/ami/connaissance.
- ✓ Les personnes de 65 ans et plus, les femmes, les personnes vivant seules, les personnes retraitées et les personnes disposant d'un revenu total inférieur à 20 000 \$ par année sont proportionnellement plus nombreuses à recourir à l'aide à domicile. Parmi ceux et celles qui bénéficient d'aide à domicile, le montant dépensé mensuellement par mois varie, grosso modo, entre 51 \$ et 76 \$.

Intentions futures

- ✓ Les répondants ont été invités à se prononcer sur leurs intentions futures lorsqu'ils ne seront plus en mesure d'effectuer toutes les tâches ménagères et d'entretien courant. Un peu plus de la moitié d'entre eux disent qu'ils voudront demeurer à la maison et obtenir de l'aide, par exemple de l'entretien ménager, un service de repas, de l'entretien général de la maison, du déneigement ou de l'entretien paysager. Globalement, elles seraient prêtes à déboursier environ 200 \$ - 250 \$ par mois pour obtenir cette aide. L'Agence pour Vivre chez soi est mentionnée comme source d'aide envisagée par plus de la moitié des répondants, tout comme le Centre communautaire Pro-Santé, un employé, un domestique ou une femme/un homme de ménage. La famille est aussi une source d'aide envisagée (enfants, conjoint, membre de la famille, etc.).
- ✓ Une personne sur cinq opterait plutôt pour une résidence pour personnes âgées. En moyenne, les personnes ayant choisi cette option seraient disposées à dépenser jusqu'à 900 \$ par mois pour y loger et y obtenir des services tels les repas, l'entretien ménager et les soins médicaux et personnels à domicile.
- ✓ Une personne sur six déménagerait ailleurs comme dans un appartement, chez un membre de la famille, un ami ou une connaissance. Les deux tiers d'entre eux demeureraient à Baie-Saint-Paul et l'autre tiers déménageraient ailleurs qu'à Baie-Saint-Paul.

10. Diagnostic stratégique et enjeux

L'ensemble des consultations et des activités réalisées précédemment nous permet de dégager un diagnostic stratégique de Baie-Saint-Paul en regard du projet Ville-amie des aînés. Voici donc les forces, faiblesses, menaces et opportunités qui émanent de notre analyse.

- La forte participation et l'implication des aînés (bénévolat, activités, etc.)
- La bonne entente sociale entre les gens et le respect intergénérationnel
- Les aînés qui sont heureux de vivre à Baie-Saint-Paul
- La proximité de tous les services
- La proximité/éloignement de Québec
- L'environnement naturel / calme et la beauté de la nature
- La qualité de vie
- Les médias de communication communautaires
- La vie culturelle et communautaire bien remplie
- Les locaux disponibles pour diverses activités à Pro-Santé
- La sécurité pour les aînés/ville sécuritaire
- Les visites médicales à domicile
- L'Agence pour Vivre chez soi et ses services
- Le centre communautaire Pro-Santé
- Les organismes communautaires et les clubs sociaux qui sont très actifs dans la communauté

Forces

- La perception d'un manque de logements pour aînés autonomes et semi-autonomes
- L'accès aux commerces pour les personnes à mobilité réduite
- Les trottoirs mal adaptés aux aînés: le manque d'entretien et le déneigement (surtout pour les fauteuils roulants)
- Les intersections difficiles à traverser pour les piétons
- Le peu d'espaces verts adaptés en fonction des besoins des aînés (aplanissement des obstacles, bancs, poubelles)
- Le peu de lieux de rencontre/socialisation spécifiquement dédiés aux aînés
- Le transport en commun dans Baie-Saint-Paul
- L'absence d'un cinéma
- La faible quantité d'activités de loisirs pour les personnes en perte d'autonomie
- La précarité des aînés avant le retour à la maison à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation

Défis à relever

- La situation financière précaire des aînés qui sont seuls
- La relative pauvreté des femmes seules et leur espérance de vie plus élevée
- Le fractionnement du revenu au décès d'un des conjoints (apauvrissement et menaces pour le logement)
- La forte période d'achalandage touristique qui donne la perception aux résidants de se faire « envahir » par les touristes et de ne plus se sentir chez eux
- L'étalement urbain pour:
 - les services
 - le transport
 - l'isolement
- Le manque de médecins omnipraticiens à prévoir à court/moyen termes

Menaces

- L'ouverture des aînés au bénévolat
- La possibilité d'intégrer davantage les aînés au marché du travail, et ce, selon leur disponibilité
- Des activités intergénérationnelles structurées (apprentissage, savoir-faire, etc.)
- Le développement d'un lieu de socialisation spécifiquement dédié aux aînés
- La demande en transport adapté pour les aînés en perte d'autonomie à développer
- La présence du TRUC et la demande pour du transport collectif plus organisé en direction du Centre-ville et des points d'intérêt
- Le besoin éventuel pour des logements autonomes et semi-autonomes pour aînés avec services de repas, d'entretien ménager et de soins à domicile (personnel et médicaux)
- La mise sur pied d'un service de convalescence

Opportunités

Suite au diagnostic stratégique présenté précédemment, cinq grandes catégories d'enjeux peuvent être dégagées afin de converger vers le but ultime de la Ville qui est de faire en sorte que les aînés vivent heureux à Baie-Saint-Paul.



Les grandes catégories d'enjeux développées mènent concrètement à des enjeux spécifiques qui seront éventuellement transformés en actions à mettre de l'avant dans la suite du mandat. Le graphique qui suit présente donc les enjeux par grandes catégories.

Respect et inclusion sociale	Espaces extérieurs et immeubles	Santé et bien-être	Logement	Communication
<ul style="list-style-type: none"> • Des activités adaptées aux réalités et aux besoins des aînés • Des locaux disponibles pour diverses activités • Un cinéma à proximité • Un lieu de rencontre pour les aînés • Le bénévolat • Le travail à temps partiel • Des activités intergénérationnelles stimulantes et valorisantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Des trottoirs bien entretenus et bien déneigés • Des trottoirs bien adaptés aux personnes à mobilité réduite • L'accès facile aux commerces pour les personnes à mobilité réduite • Des intersections faciles et sécuritaires à traverser • L'accès à un service de transport collectif amélioré à Baie-Saint-Paul • Des espaces verts pour se reposer 	<ul style="list-style-type: none"> • Une ville sécuritaire • Des services à domicile suffisants et de qualité • Des services à proximité • Un nombre d'omnipraticiens suffisant à court et moyen termes 	<ul style="list-style-type: none"> • Des logements adaptés aux besoins/ conditions des aînés • Un fardeau foncier acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> • Des informations destinées spécifiquement aux aînés

11. Prochaines étapes

Voici en quelques lignes les grandes étapes à venir dans le cadre du projet ainsi que l'échéancier qui s'y rattache.

- ✓ Réalisation d'un atelier de travail (comité de suivi et aînés – femmes et hommes) (étape 4.1)
Échéancier : Juin 2010

- ✓ Identification de solutions et esquisse du plan d'action (étapes 4.2 et 4.3)
Échéancier : Juillet 2010

- ✓ Dépôt du rapport final préliminaire, du plan d'action et des indicateurs de suivi (étape 5)
Échéancier : Juillet 2010

- ✓ Présentation publique (étape 5.1.2)
Échéancier : Automne 2010

- ✓ Dépôt du rapport final
Échéancier : Automne 2010

12. Annexes

12.1 Questionnaire d'entrevues individuelles

Nom de la personne rencontrée : _____

Nom de l'organisme : _____

Date de la rencontre : _____

Profil du répondant :

Logement Santé Isolement/préjugés Aménagement Communication

Stratégie d'entrevue : Afin de maximiser les rencontres et de respecter les temps alloués par les répondants, chacun d'entre eux sera interrogé à l'égard (1) des questions générales, ensuite (2) les questions propres à son profil et (3) les questions de conclusion, incluant les questions générales relatives aux autres profils (si le temps le permet). L'intervieweur adaptera le questionnaire selon les réponses du répondant et le temps disponible (entrevue semi-dirigée).

Questions générales (tous)

INTRO. De façon générale, quelle est la situation des aînés à Baie-Saint-Paul ? Spontanément, comment qualifiez-vous la situation ? (SONDEZ POUR logement, soins de santé, préjugés, inclusion sociale, communication, etc.)?

1. Dans votre cas particulier, quels types de services offrez-vous aux aînés? Et depuis combien d'années les offrez-vous?

2. Quel est le profil général de la clientèle qui utilise vos services (sexe, âge, état de santé, etc.)?

3. Est-ce que le profil des utilisateurs a changé depuis les cinq dernières années? Et, à votre avis, comment évoluera-t-il au cours des cinq prochaines années?

4. Avez-vous constaté une hausse de la demande pour vos services au cours des cinq dernières années (demander l'augmentation approximative en %)? Et la nature de vos services a-t-elle évolué depuis les cinq dernières années?

→ PASSEZ DIRECTEMENT AUX QUESTIONS RELATIVES AU PROFIL DU RÉPONDANT

PROFIL LOGEMENT

Questions en lien avec le logement

5. De façon générale et à votre avis, quelle est la situation du logement pour les aînés à BSP (logements adaptés, abordables, avec services, sans services, etc.) ?

6. À BSP, la tendance à votre avis est-elle de rester le plus longtemps à la maison et d'avoir recours à un aidant ou d'avoir recours à une résidence pour aînés avec services?

7. Quels sont les types de logement qui sont les plus en demande?

8. Est-ce que les hébergements actuels répondent à la demande? Y a-t-il des listes d'attente (spécifier pour quel type d'hébergement)?

9. Y a-t-il des projets de logement pour aînés à BSP? Si oui, pour quel type de logement (avec services, sans services, pour personnes à faible revenu, etc.)?

10. Est-ce que les logements avec services disponibles pour les aînés répondent aux besoins de ces derniers et sont adaptés pour eux? Quels services y retrouve-t-on?

11. Est-ce que les besoins en services ont changé dans les résidences pour aînés au cours des cinq dernières années? Spécifiez.

12. Y aura-t-il, au cours des cinq prochaines années, des besoins pour de nouveaux services dans les résidences pour aînés? Si oui, quels seront-ils?

13. Selon vous, quelles sont les plus grandes faiblesses de BSP en termes de logement destinés aux aînés? Que doit-on améliorer en priorité?

PROFIL SANTÉ

Questions en lien avec la santé

14. Quelle est la tendance générale en termes de soins à domicile aux aînés?

15. Quels sont les services à domicile qui sont actuellement disponibles aux aînés de BSP? De quelle nature sont-ils (psychologique, physique, etc.)?

16. Est-ce que la nature de ces services a changé au cours des cinq dernières années? Spécifiez.

17. À votre avis, est-ce que les besoins en services à domicile changeront au cours des cinq prochaines années? Quels seront ces nouveaux besoins? Expliquez.

18. Croyez-vous que les aînés à BSP sont bien desservis en termes de soins de santé physique et psychologique (ambulances, médecins spécialistes, urgences, soins psychologiques, etc.)? Pourquoi? Y a-t-il des manques?

19. Quelle est la proportion d'aînés ayant un médecin de famille?

20. Est-ce que les problèmes de santé mentale sont un phénomène courant pour les aînés de BSP? Comment sont-ils diagnostiqués? Y a-t-il des problèmes de suicide?

21. Selon vous, quelles sont les plus grandes faiblesses de BSP en termes de soins destinés aux aînés? Que doit-on améliorer en priorité?

PROFIL AMÉNAGEMENT

Questions en lien avec l'aménagement extérieurs/bâtiments

22. Les aînés de BSP se plaignent-ils de certains aménagements extérieurs dans la Ville (trottoirs, rues, traverses piétonnes, sentiers, parcs, stationnements réservés, etc.)? Spécifiez.

23. Chez les aînés, y a-t-il beaucoup d'accidents causés par des aménagements extérieurs inadéquats? Spécifiez.

24. Selon vous, les bâtiments commerciaux de BSP sont-ils adaptés aux réalités et aux besoins des aînés (rampes d'accès, ascenseurs, hauteur des seuils de portes, hauteurs des marches, etc.)? Quels sont les manques de la Ville à ce sujet?

25. Selon vous, quelles sont les plus grandes faiblesses de BSP en termes d'aménagements extérieurs? Que doit-on améliorer en priorité?

PROFIL ISOLEMENT

Questions en lien avec l'isolement et les préjugés

26. Les aînés de BSP se plaignent-ils d'être victimes de préjugés négatifs ou d'exclusion? De quels groupes proviennent ces préjugés? Est-ce surtout des employeurs, des enfants, des adolescents, des adultes, etc.? Spécifiez.

27. Y a-t-il à BSP un phénomène d'abus ou de violence envers les personnes âgées? Précisez.

28. Les employeurs de BSP favorisent-ils l'inclusion des aînés dans la communauté? Avez-vous des exemples?

29. Les activités sociales et la vie communautaire à BSP répondent-elles de manière adéquate aux besoins et intérêts des aînés? Précisez. Selon vous, dans quel secteur d'activités les aînés s'impliquent le plus?

30. Y a-t-il des initiatives à BSP pour favoriser l'inclusion des aînés dans la communauté (aide aux devoirs, gardiennage, etc.)? depuis quand ces dernières existent-elles? Spécifiez.

31. Selon vous, quelles sont les plus grandes faiblesses de BSP en termes d'isolement et de préjugés envers les aînés? Que doit-on faire en priorité pour pallier à ce phénomène?

PROFIL COMMUNICATION

Questions en lien avec la communication

32. Du côté des médias, y-a-t-il des émissions où l'on voit des aînés? Quelle image des aînés y véhicule-t-on?

33. Y a-t-il des lieux à BSP où il est possible de naviguer sur Internet (café-Internet, bibliothèque, salles communautaire, etc.)?

34. BSP offre-t-elle aux aînés la possibilité de suivre des cours d'introduction et de se perfectionner sur le Web?

35. Y a-t-il à BSP beaucoup d'analphabète (% approximatif)? De quelle façon communique-t-on avec ces personnes?

36. Quels sont les principaux moyens utilisés à BSP pour communiquer avec les aînés?

37. Selon vous, quelles sont les plus grandes faiblesses de BSP en termes de communication avec les aînés? Que doit-on faire en priorité pour mieux communiquer avec ces derniers?

L'aménagement des lieux extérieurs, les bâtiments, la circulation ?

(Sondez pour → dangers, accidents, accès aux bâtiments publics, sécurité, mobilité réduite, faiblesses)

39. À votre avis, quels sont les trois enjeux prioritaires pour les aînés sur lesquels BSP devrait intervenir en priorité (logement, soins, santé physique, santé mentale, isolement et préjugés, aménagements, communication, inclusion sociale, etc.)?

40. À votre avis, si BSP veut devenir une ville amie des aînés et se démarquer par rapport aux autres villes, que doit-elle faire (faire appel aux nouvelles technologies par exemple), en imaginant un budget et des ressources illimités?

41. Si on avait un projet formidable à réaliser pour faire en sorte que BSP se démarque comme ville amie des aînés au Québec, que pourrait-il être?

Si jamais j'avais une petite question, pourrais-je vous rappeler ?

Oui Numéro : () _ _ _ - _ _ _ _ poste _ _ _ _ _

Non

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

12.2 Document informatif et texte publicitaire

Baie-Saint-Paul, ville-amie des aînés : un projet inspirant !

Le Québec vieillit...

Aujourd'hui, au Québec, une personne sur 7 est âgée de 65 ans et plus. En 2026, une personne sur 4 appartiendra à ce groupe d'âge. En 2056, il s'agira de près d'une personne sur 3.

À Baie-Saint-Paul, à l'heure actuelle, on compte déjà près d'une personne sur 5 âgée de 65 ans et plus.

Qu'est-ce qu'une « ville-amie » des aînés ?

Le projet des villes amies des aînés a été lancé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) lors d'un congrès à Rio de Janeiro en 2005. Le projet « Villes amies des aînés » a pour but de rendre les villes plus accueillantes pour les aînés, d'améliorer leur qualité de vie, leur santé, leur sécurité, et de faciliter leur participation à la vie de la collectivité.

Une ville-amie des aînés, c'est une ville qui :

- reconnaît que les personnes âgées n'ont pas toutes les mêmes besoins;
- favorise leur participation dans tous les domaines de la vie sociale;
- respecte leurs décisions et leur mode de vie;
- perçoit les besoins et préférences liés à l'âge, et y répond avec souplesse.

Plus d'une trentaine de villes, partout à travers le monde, participent actuellement à la création de Villes-amies des aînés. En voici quelques unes :

Genève – Halifax – Londres – Mexico – Moscou – Tokyo – New Delhi – Sherbrooke – Istanbul –New York



À quoi ressemble une ville-amie des aînés ?



Espaces extérieurs

- Ville propre, espaces verts
- Traverses-piéton adaptés
- Trottoirs sécuritaires; rampes d'accès



Transport

- Espaces de stationnement réservés
- Transports publics abordables et fiables
- Sièges confortables



Logement

- Logements abordables avec tous les services essentiels
- Design intérieur convivial, adapté aux besoins des aînés
- Avoir la chance de vieillir chez soi



Participation sociale

- Activités et événements favorisant la participation et l'intégration
- Employeurs encouragés à embaucher des aînés
- Citoyen respectueux et aimables



Communication

- Meilleur accès à Internet dans les lieux publics; formations offertes
- Messages adaptés aux aînés (visibilité, lisibilité)

Un exemple inspirant

- Le Programme « Les Grands Amis intergénérationnels » de Liverpool, Australie : des aînés offrent un soutien pédagogique à plus de 5 000 élèves au primaire dans l'apprentissage de la lecture, des mathématiques et des arts. Ainsi, les élèves peuvent compter sur l'appui d'un « modèle » plus âgé.

Au tour de Baie-Saint-Paul !

La Ville de Baie-Saint-Paul souhaite elle aussi devenir prochainement une Ville amie des aînés. Pour déterminer l'implication de chacun d'entre nous dans la création d'une ville amie des aînés, la municipalité invite la population adulte de Baie-Saint-Paul à participer au mois d'octobre à des groupes de discussion, où chacun pourra exprimer ses opinions et ses idées sur la question.

Vous voulez participer à ces groupes de discussions, ou simplement en savoir plus à propos de la Ville amie des aînés ? Veuillez contacter madame Luce-Ann Tremblay, de la Ville de Baie-Saint-Paul, au (418) 435-2205, poste 252.

**Pour devenir une Ville amie des aînés,
Nous comptons sur vous !**

Les aînés occupent une place importante au sein de la collectivité, qui bénéficie chaque jour des richesses exceptionnelles de leur présence et de leur expérience. C'est pourquoi la Ville de Baie-Saint-Paul souhaite devenir prochainement une Ville amie des aînés. Qu'est-ce qu'une Ville amie des aînés ? C'est avant tout une ville qui intègre mieux ses aînés dans toutes les sphères de la société, qui sait adapter ses services et ses infrastructures (logements, espaces extérieurs, transport, communications) afin d'assurer la santé, la satisfaction des besoins, la sécurité et la qualité de vie des personnes âgées.

Comment se portent actuellement les aînés de Baie-Saint-Paul ? Leur accordons-nous toute l'importance et l'attention qu'ils méritent ? Quelle sera l'implication de chacun d'entre nous dans la création d'une ville amie des aînés ? Pour alimenter sa réflexion, la municipalité invite la population adulte de Baie-Saint-Paul à participer au mois d'octobre à des groupes de discussion, où chacun pourra exprimer ses opinions et ses idées sur la question.

Vous voulez participer à ces groupes de discussions, ou simplement en savoir plus à propos de la Ville amie des aînés ? Veuillez contacter madame Luce-Ann Tremblay au (418) 435-2205, poste 252.

12.3 Questionnaire de recrutement des groupes de discussion

Questions à poser au recrutement

J'aurais seulement quelques questions à vous poser afin de nous aider à préparer et à organiser les groupes de discussion.

1. Dans lequel des groupes d'âges suivants vous situez-vous ?

- 1 Moins de 70 ans
- 2 70 ans et plus
- 9 Refus

A. À votre avis, est-ce que la ville de Baie-Saint-Paul est un ... (LIRE)

- a) bel endroit à vivre pour les personnes de 65 ans et plus
- b) n'est pas un bel endroit à vivre pour les personnes de 65 ans et plus

B. La plupart du temps, vous ...

- a) vous vous sentez seul(e)
- b) vous vous sentez bien entouré(e)

C. Lorsque vous voulez sortir de chez vous pour faire des achats ou pour faire une sortie, diriez-vous que ... (LIRE)

- a) c'est facile de se déplacer dans la ville
- b) c'est moyennement facile
- c) ce n'est pas facile de se déplacer

D. Diriez-vous qu'il y a beaucoup, assez, peu ou pas suffisamment d'activités à Baie-Saint-Paul pour les personnes de 65 ans et plus ?

- a) Beaucoup
- b) Assez
- c) Peu
- d) Pas suffisamment

E. Vous sentez-vous suffisamment informé(e) des activités à faire à Baie-Saint-Paul ?

- a) Oui
- b) Non

2. Vivez-vous en couple ou seul(e) ?

- 1 En couple
- 2 Seul(e)
- 9 Refus

3. Êtes-vous propriétaire, locataire ou dans un CHSLD ?

- 1 Propriétaire
- 2 Locataire
- 3 Centre d'hébergement
- 9 Refus

4. Dans lequel des catégories suivantes se situe le revenu total des personnes demeurant chez-vous ?

5. Faites-vous du bénévolat, même à l'occasion ?

- 1 Oui
- 2 Non

6. Avez-vous en emploi, même à temps partiel ?

- 1 Oui
- 2 Non

12.4 Guides de discussion (3)

GUIDE DE DISCUSSION

GROUPE A - JEUNES

INTRODUCTION D'USAGE (5 minutes)

- 1. Bienvenue et présentation des animateurs**
- 2. Raisons pour lesquelles ils ont été invités à participer au groupe**
 - a. Parce qu'ils demeurent à Baie-Saint-Paul
 - b. En raison de leur groupe d'âge
 - c. Parce qu'ils peuvent nous aider beaucoup
- 3. Objectifs du groupe de discussion**
 - a. Connaître leur opinion au sujet des jeunes et des aînés/personnes âgées
- 4. Particularités**
 - a. Absence de caméra ou de miroir sans tain
 - b. Absence de microphone(s)
 - c. Pas de parents, pas de professeurs, pas de directeur d'école
 - d. Vous pouvez manger votre lunch ou la nourriture offerte – attention aux allergies
- 5. Objectivité et libre opinion**
 - a. Nous sommes neutres et objectifs
 - b. Toutes les réponses sont bonnes – il n'y pas de mauvaises réponses – pas nécessaire d'être tout le monde d'accord – on peut penser différemment
 - c. Pas comme un examen à l'école / pas de notes
 - d. Se sentir à l'aise
 - e. Le certificat-cadeau sera tiré au hasard parmi tout le monde, peu importe l'opinion. L'important c'est de dire ce que l'on pense, même si on pense que c'est fou ou que ça « n'a pas rapport » → peut-être que d'autres personnes pensent comme vous.
 - f. Vous ne me choquerez pas, vous ne me ferez pas plaisir par vos réponses
- 6. Règles de courtoisie**
 - a. Personne ne parle en même temps – attendre que l'autre ait fini de parler et lever la main avant de parler
 - b. IMPORTANT ! Respect des autres – ne pas faire de commentaires – chacun a droit à son opinion - on ne tolérera pas ceux qui rient des autres ou qui disent que ce que les autres pensent n'a pas rapport.

QUESTIONS RÉDIGÉES EN LANGAGE NATUREL

Les animateurs pourront déroger du guide selon la nature de la conversation

5 min. Question d'ouverture - dégel

Avant de commencer, je vais vous demander de vous présenter. Dites votre nom et votre niveau (Secondaire 2, 3, 4 ou 5)

5 min. GRANDS-PARENTS

- **J'aimerais savoir ceux qui ont encore des grands-parents ?** → Préciser s'ils demeurent à Baie-Saint-Paul ou dans les environs
- **À quelle fréquence les voyez-vous, en moyenne (ex. : une fois par semaine, une fois par mois, deux fois par année, à l'occasion) ?**

→ DISTRIBUTION DE LA FEUILLE D'EXERCICE ECRIT

Explications :

« Je vais vous donner une feuille d'exercice. Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas un test, ce n'est pas un examen. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Allez-y comme vous pensez. Durant notre discussion, je vais parfois vous poser des questions et vous demander d'inscrire votre réponse. Je vais vous demander de nous laisser les feuilles, ça va nous aider pour rédiger le rapport. N'inscrivez pas votre nom. Ce n'est pas important, vos réponses sont anonymes. »

10 min. Q1a. ÂGE → PERSONNES ÂGÉES

Dans la case de la question 1, je vais vous demander de répondre à la question suivante en indiquant un chiffre. Ne répondez pas à voix haute. Inscrivez votre réponse SUR LA FEUILLE, EN SILENCE, À LA QUESTION 1 : « **À partir de quelle âge devient-on une personne âgée ?** »

Q1b. Quel est le premier souvenir positif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents?

Q1c. Quel est le premier souvenir négatif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents?

LAISSER 5 MINUTES - TOUR DE TABLE DES RÉPONSES

PERCEPTIONS

15 min. PHRASES A COMPLÉTER ET DISCUSSION

Maintenant, nous allons compléter des phrases. Je vais vous lire une phrase et je vais vous demander de compléter la phrase avec un mot, le premier qui vous vient à l'esprit. C'est important d'écrire le PREMIER MOT QUI VOUS VIENT A L'ESPRIT.

→ DISCUSSION APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ TOUTES LES QUESTIONS.

Q2a. Dans la case de la QUESTION 2a, écrivez le premier mot qui vous vient à l'esprit quand je vous dis : « Les personnes âgées, c'est l'fun, parce ... »

Q2b. Dans la case de la QUESTION 2b : « Les personnes âgées, c'est tannant, parce que ... »

Q2c. Dans la case de la QUESTION 2c : « J'ai hâte d'être une personne âgées, parce que ... »

Q2d. Dans la case de la QUESTION 2d : « Je n'ai PAS hâte d'être une personne parce que ... »

Q2e. Dans la case de la QUESTION 2e : « Les personnes âgées sont ... »

Q2f. Dans la case de la QUESTION 2f : « Les personnes âgées devraient »

Q2g. Dans la case de la QUESTION 2g : « Les personnes âgées pensent que les jeunes ... »

RETOUR INDIVIDUEL ET DISCUSSION DE GROUPE SUR CHACUNE DES RÉPONSES

15 min.

Q3. INTÉGRATION ET RELATIONS JEUNES – AÎNÉS

Q3a. Comment sont vos relations avec les aînés que vous connaissez, comme vos grands-parents, tantes et oncles, etc. ?

Q3b. Et comment sont vos relations avec les autres aînés? (Que ce soit des inconnus, des voisins, des connaissances, etc.)

Q3c. Si vous le pouviez, aimeriez-vous passer plus de temps avec une personne aînée de votre famille ou de votre entourage ? Pour faire quoi en particulier (seulement passer du temps ensemble, faire des sorties, aller au cinéma, pour discuter, pour vous confier, pour vous aider dans vos devoirs, etc.)

Q3d. Pensez-vous que les personnes âgées ne sont pas assez, suffisamment ou trop engagées dans la vie sociale de BSP ? (bénévoles, travail dans les commerces, etc.).

10 min. Q4. PERCEPTIONS DES DIFFÉRENCES

Q4a. Dans la vie de tous les jours, en quoi les personnes âgées sont différentes des jeunes, comme vous ?

Q4b. Qu'est-ce que les jeunes pensent des personnes âgées (préjugés autant positif que négatif) ?

Q4c. Et à l'inverse, qu'est-ce que les personnes âgées pensent des jeunes (préjugés autant positif que négatif) ?

→ DISCUSSION ET EXPLORATION DES PERCEPTIONS ET PRÉJUGÉS NÉGATIFS ET POSITIFS → EXPLORER SI CES PRÉJUGÉS SONT VRAIS OU NON

15 min. ACTIVITÉ EN ÉQUIPE

Maintenant, nous allons jouer à un petit jeu. Il va falloir être créatifs.

Vous allez vous séparer en deux équipes, et je vais vous donner un petit travail.

→ SÉPARER LES ÉQUIPES EN NOMBRE ÉGAL POUR AVOIR UNE VARIÉTÉ D'ÂGES

MISE EN SITUATION

Je vais vous faire une mise en situation. Écoutez-bien. Au Tim Horton, sur le boulevard Monseigneur-de-Laval, deux couples de personnes âgées prennent un café. Il y a Lucien et sa femme Lucienne, et il y a aussi Raymond, avec sa femme Raymonde. Lucien et Lucienne disent que la ville de Baie-Saint-Paul, ce n'est pas une bonne place pour les personnes âgées et qu'ils devraient vivre ailleurs. MAIS ! Raymond et Raymonde ne sont pas d'accord. Ils disent qu'au contraire, Baie-Saint-Paul c'est une belle place pour les personnes âgées.

ÉQUIPE 1 : Vous allez être Lucien et Lucienne. Vous devez trouver des arguments pour dire que Baie-Saint-Paul **n'est pas une bonne place** à vivre pour les personnes âgées.

ÉQUIPE 2 : Vous allez Raymond et Raymonde. Vous devrez trouver des arguments pour dire que Baie-Saint-Paul **est une bonne place** à vivre pour les personnes âgées.

RETOUR EN ÉQUIPE ET DISCUSSION

5 min. CONCLUSION

Même si c'est dans 50 ans, pensez-vous que vous aller toujours vivre à Baie-Saint-Paul ?

→ EXPLORER → Pourquoi, pourquoi pas

FIN DU GROUPE DE DISCUSSION

REMERCIEMENTS

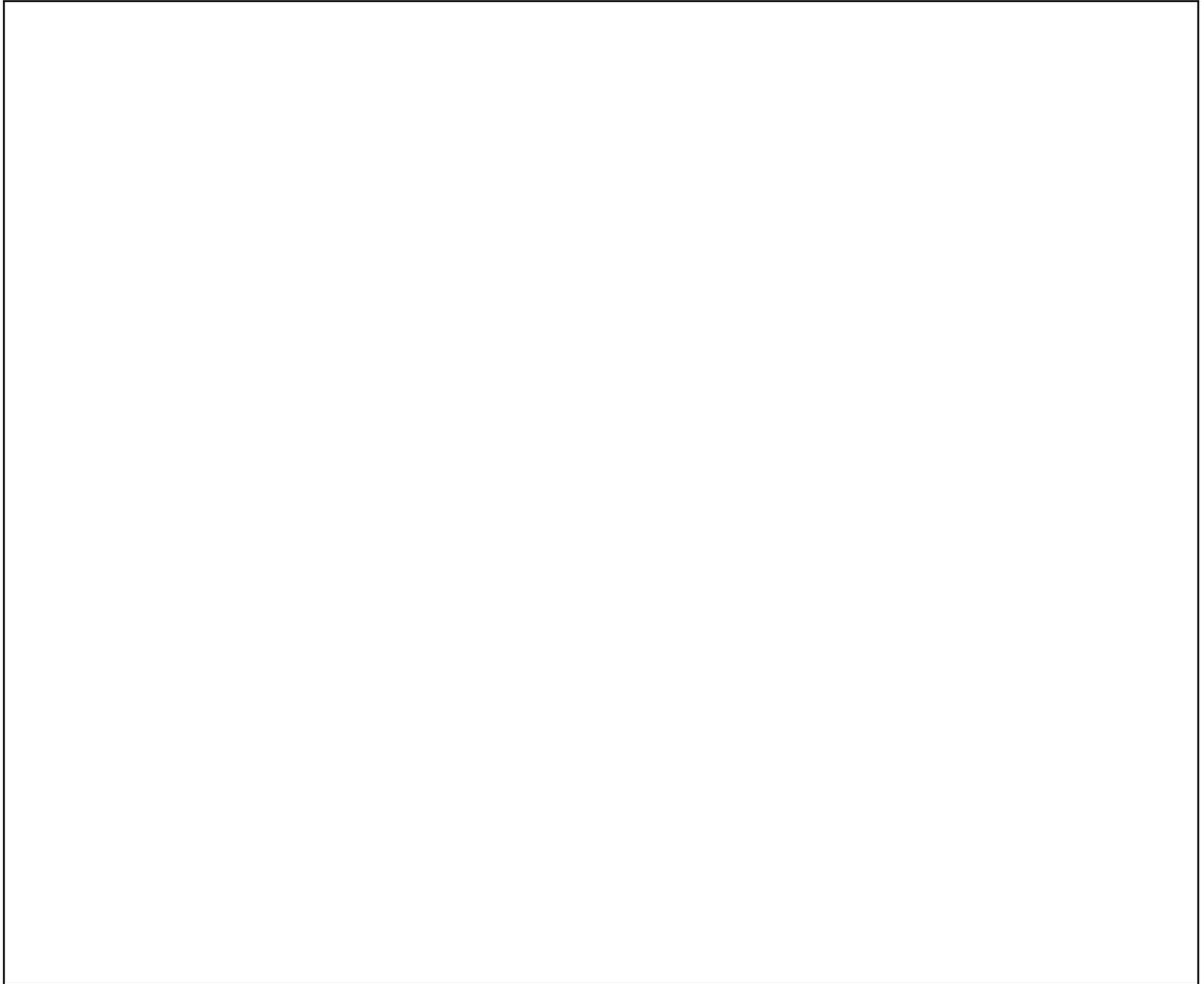
TIRAGE

**EXERCICE ÉCRIT
VOTRE RÉPONSE**

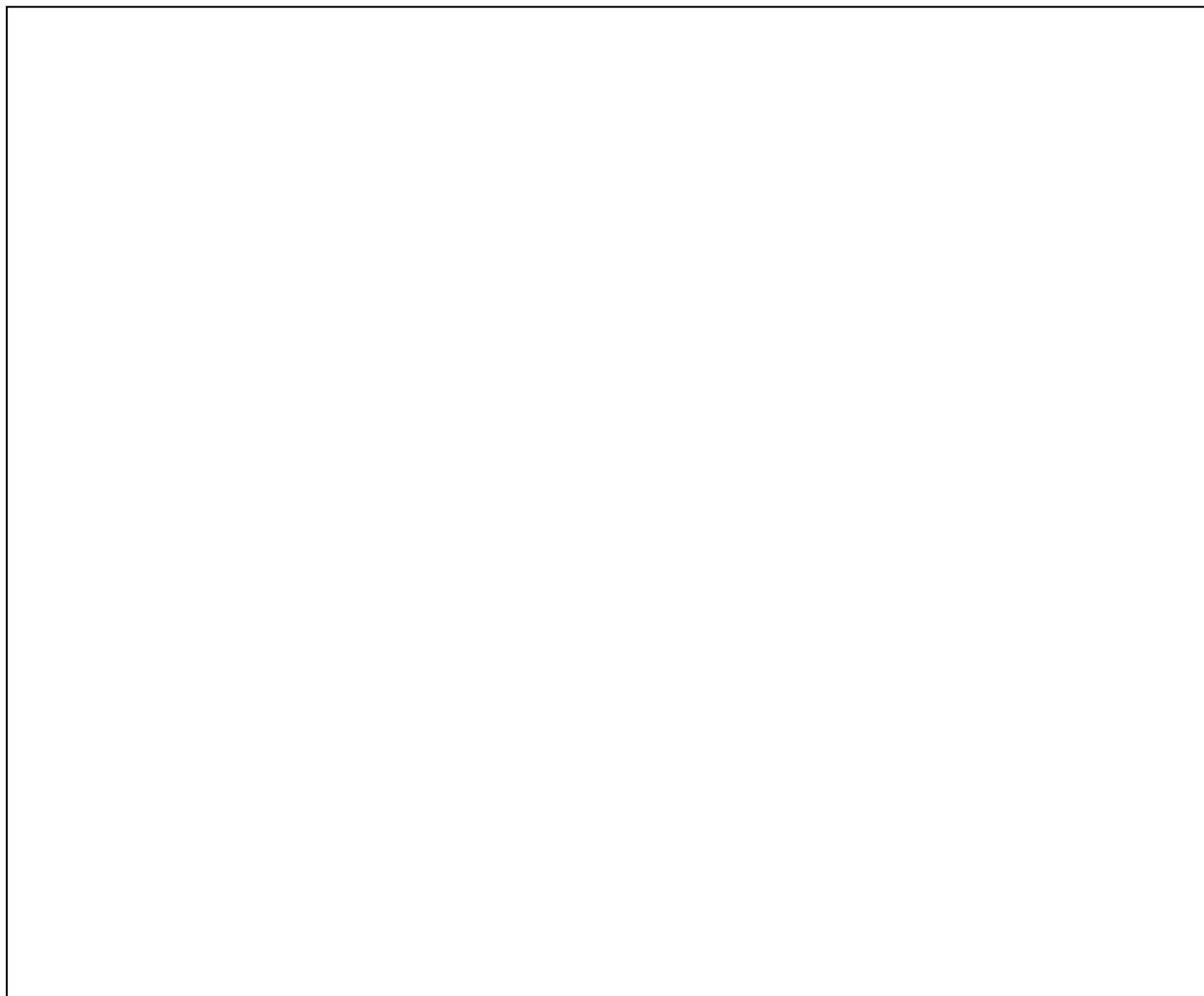


Question 1a →	
Question 1b →	
Question 1c →	
Question 2a →	
Question 2b →	
Question 2c →	
Question 2d →	
Question 2e →	
Question 2f →	
Question 2g →	

ÉQUIPE 1
BSP N'EST PAS UNE BONNE VILLE À VIVRE
↓



ÉQUIPE 2
BSP EST UNE BONNE VILLE À VIVRE
↓



PROJET	Baie-Saint-Paul, Ville amie des aînés
ACTIVITÉ	Groupes de discussion
NO. DOSSIER	# 9052
OBJET	Guide discussion, Groupes B (18-35 ans) et C (36-64 ans)
VERSION	#1, 13 octobre 2009

GUIDE DE DISCUSSION
GROUPES **B1 ET B2** – 18-35 ans
GROUPES **C1 ET C2** – 36-64 ANS

INTRODUCTION D'USAGE (5 minutes)

- 1. Bienvenue et présentation des animateurs**
- 2. Raisons pour lesquelles ils ont été invités à participer au groupe**
 - a. Parce qu'ils demeurent à Baie-Saint-Paul
 - b. En raison de leur groupe d'âge
 - c. Parce qu'ils peuvent nous aider beaucoup
- 3. Objectifs du groupe de discussion**
 - a. Connaître leur opinion au sujet des aînés/personnes âgées
- 4. Particularités**
 - a. Absence de caméra ou de miroir sans tain
 - b. Absence de microphone(s)
 - c. Vous pouvez manger votre lunch ou la nourriture offerte – attention aux allergies
- 5. Objectivité et libre opinion**
 - a. Nous sommes neutres et objectifs
 - b. Toutes les réponses sont bonnes – il n'y pas de mauvaises réponses – pas nécessaire d'être tout le monde d'accord – on peut penser différemment
 - c. Se sentir à l'aise
 - d. Le certificat-cadeau sera tiré au hasard parmi tout le monde, peu importe l'opinion. L'important c'est de dire ce que l'on pense, même si on pense que c'est fou → peut-être que d'autres personnes pensent comme vous.
 - e. Vous ne me choquerez pas, vous ne me ferez pas plaisir par vos réponses
- 6. Règles de courtoisie**
 - a. Personne ne parle en même temps – attendre que l'autre ait fini de parler
 - b. IMPORTANT ! Respect des autres – ne pas faire de commentaires – chacun a droit à son opinion - on ne tolèrera pas le manque de respect.

QUESTIONS RÉDIGÉES EN LANGAGE NATUREL

Les animateurs pourront déroger du guide selon la nature de la conversation

5 min. Question d'ouverture - dégel

Avant de commencer, je vais vous demander de vous présenter. Dites votre nom et votre profession/occupation

5 min. GRANDS-PARENTS ou PARENTS (SELON LE GROUPE D'ÂGE)

- **J'aimerais savoir ceux qui ont encore des grands-parents ?** → Préciser s'ils demeurent à Baie-Saint-Paul ou dans les environs
- **À quelle fréquence les voyez-vous, en moyenne (ex. : une fois par semaine, une fois par mois, deux fois par année, à l'occasion) ?**

→ DISTRIBUTION DE LA FEUILLE D'EXERCICE ECRIT

Explications :

« Je vais vous donner une feuille d'exercice. Ne vous inquiétez pas. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Allez-y comme vous pensez. Durant notre discussion, je vais parfois vous poser des questions et vous demander d'inscrire votre réponse. Je vais vous demander de nous laisser les feuilles, ça va nous aider pour rédiger le rapport. N'inscrivez pas votre nom. Ce n'est pas important, vos réponses sont anonymes. »

10 min. Q1a. ÂGE → PERSONNES ÂGÉES

Dans la case de la question 1, je vais vous demander de répondre à la question suivante en indiquant un chiffre. Ne répondez pas à voix haute. Inscrivez votre réponse SUR LA FEUILLE, EN SILENCE, À LA QUESTION 1 : « **Si on oublie le fait que l'âge de la retraite au Canada est fixée à 65 ans, à votre avis, à partir de quelle âge devient-on une personne âgée ?** »

Q1b. Quel est le premier souvenir positif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents?

Q1c. Quel est le premier souvenir négatif (le plus lointain) que vous avez de vos grands-parents?

LAISSER 5 MINUTES - TOUR DE TABLE DES RÉPONSES

PERCEPTIONS

15 min. PHRASES À COMPLÉTER ET DISCUSSION

Maintenant, nous allons compléter des phrases. Je vais vous lire une phrase et je vais vous demander de compléter la phrase avec un mot, le premier qui vous vient à l'esprit. C'est important d'écrire le PREMIER MOT QUI VOUS VIENT A L'ESPRIT.

→ DISCUSSION APRÈS AVOIR COMPLÉTÉ TOUTES LES QUESTIONS.

Q2a. Dans la case de la QUESTION 2a, écrivez le premier mot qui vous vient à l'esprit quand je vous dis : « Les personnes âgées, c'est l'fun, parce ... »

Q2b. Dans la case de la QUESTION 2b : « Les personnes âgées, c'est tannant, parce que ... »

Q2c. Dans la case de la QUESTION 2c : « J'ai hâte d'être une personne âgées, parce que ... »

Q2d. Dans la case de la QUESTION 2d : « Je n'ai PAS hâte d'être une personne parce que ... »

Q2e. Dans la case de la QUESTION 2e : « Les personnes âgées sont ... »

Q2f. Dans la case de la QUESTION 2f : « Les personnes âgées devraient »

Q2g. Dans la case de la QUESTION 2g : « Les personnes âgées pensent que les jeunes ... »

RETOUR INDIVIDUEL ET DISCUSSION DE GROUPE SUR CHACUNE DES RÉPONSES

15 min. Q3. INTÉGRATION ET RELATIONS JEUNES – AÎNÉS

Q3a. Comment sont vos relations avec les aînés que vous connaissez, comme vos grands-parents, tantes et oncles, etc. ?

Q3b. Et comment sont vos relations avec les autres aînés? (Que ce soit des inconnus, des voisins, des connaissances, etc.)

Q3c. Pensez-vous que les personnes âgées ne sont pas assez, suffisamment ou trop engagées dans la vie sociale de BSP ? (bénévoles, travail dans les commerces, etc.).

10 min. Q4. PERCEPTIONS DES DIFFÉRENCES

Q4a. Dans la vie de tous les jours, en quoi les personnes âgées sont différentes des gens comme vous ?

Q4b. À votre avis, quels sont les préjugés que les gens ont des personnes âgées, que ce soit des préjugés négatifs ou positifs ?

→ DISCUSSION ET EXPLORATION DES PERCEPTIONS ET PRÉJUGÉS NÉGATIFS ET POSITIFS → EXPLORER SI CES PRÉJUGÉS SONT VRAIS OU NON

15 min. ACTIVITÉ EN ÉQUIPE

Maintenant, nous allons jouer à un petit jeu. Il va falloir être créatifs.

Vous allez vous séparer en deux équipes, et je vais vous donner un petit travail.

→ SÉPARER LES ÉQUIPES EN NOMBRE ÉGAL POUR AVOIR UNE VARIÉTÉ D'ÂGES

MISE EN SITUATION

Je vais vous faire une mise en situation. Écoutez-bien. Au Tim Horton, sur le boulevard Monseigneur-de-Laval, deux couples de personnes âgées prennent un café. Il y a Lucien et sa femme Lucienne, et il y a aussi Raymond, avec sa femme Raymonde. Lucien et Lucienne disent que la ville de Baie-Saint-Paul, ce n'est pas un endroit parfait pour les personnes âgées et qu'ils devraient vivre ailleurs. MAIS ! Raymond et Raymonde ne sont pas d'accord. Ils disent qu'au contraire, Baie-Saint-Paul c'est un endroit parfait pour les personnes âgées.

ÉQUIPE 1 : Vous allez être Lucien et Lucienne. Vous devez trouver des arguments pour dire que Baie-Saint-Paul **n'est pas un endroit parfait** à vivre pour les personnes âgées.

ÉQUIPE 2 : Vous allez Raymond et Raymonde. Vous devrez trouver des arguments pour dire que Baie-Saint-Paul **est un endroit parfait** à vivre pour les personnes âgées.

RETOUR EN ÉQUIPE ET DISCUSSION

15 min. Q5. LOGEMENT, ISOLEMENT, SOINS, COMMUNICATION

Q5a. Pouvez-vous me parler de la situation du logement pour les aînés à BSP (Tester : forces, faiblesses, améliorations, accès facile ou non, etc.)?

Q5b. Croyez-vous que les aînés de BSP se sentent seuls? Décelez-vous des problèmes de dépression chez les aînés de votre entourage?

Q5c. Est-ce que vous croyez que BSP offre un environnement sécuritaire aux aînés (en termes d'aménagement des rues, circulation, accès aux commerces, etc.)?

Q5d. Que pourrait-on faire pour mieux communiquer avec les aînés de BSP?

15 min. Q6. CONCLUSION

Q6a. Quels sont les trois enjeux prioritaires pour les aînés sur lesquels BSP devrait intervenir en priorité pour devenir une Ville-amie des aînés et ainsi se démarquer des autres villes (tester : logement, soins, santé psychologique et physique, aménagements, communication, isolement, inclusion sociale, etc.)?

Q6b. Si vous le pouviez, aimeriez-vous passer plus de temps avec une personne aînée de votre famille ou de votre entourage ? Pour faire quoi en particulier (seulement passer du temps ensemble, faire des sorties, aller au cinéma, pour discuter, pour vous confier, etc.)?

Q6c. Pensez-vous que vous allez toujours vivre à Baie-Saint-Paul?

→ EXPLORER → Pourquoi, pourquoi pas

FIN DU GROUPE DE DISCUSSION

REMERCIEMENTS

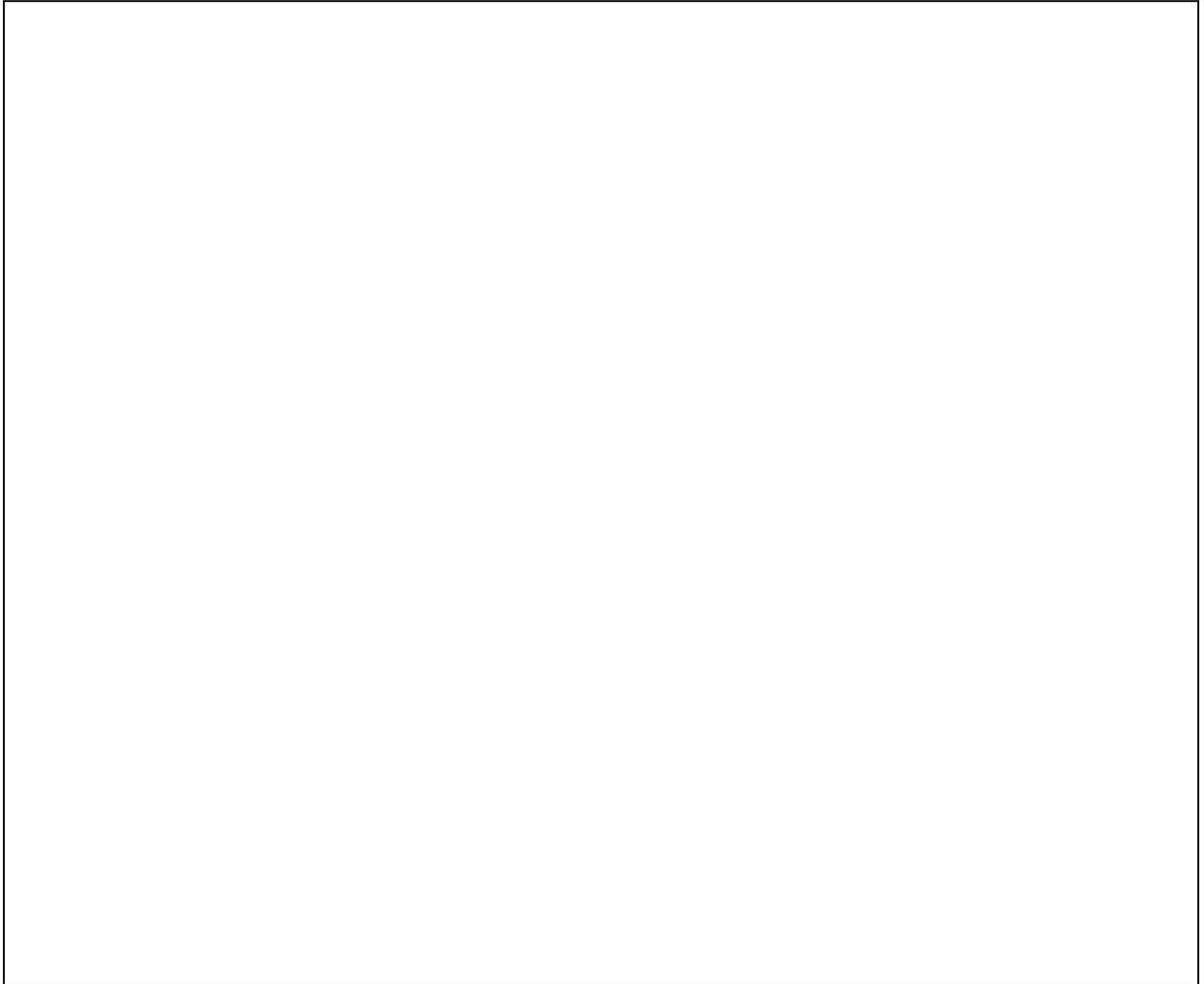
TIRAGE

**EXERCICE ÉCRIT
VOTRE RÉPONSE**



Question 1a →	
Question 1b →	
Question 1c →	
Question 2a →	
Question 2b →	
Question 2c →	
Question 2d →	
Question 2e →	
Question 2f →	
Question 2g →	

ÉQUIPE 1
BSP N'EST PAS UN ENDROIT PARFAIT À VIVRE
↓



ÉQUIPE 2
BSP EST UN ENDROIT PARFAIT À VIVRE
↓



GUIDE DE DISCUSSION
GROUPES D1, D2, D3 ET D4
65 ANS ET PLUS

INTRODUCTION D'USAGE (5 minutes)

- 1. Bienvenue et présentation des animateurs**
- 2. Raisons pour lesquelles ils ont été invités à participer au groupe**
 - a. Parce qu'ils demeurent à Baie-Saint-Paul
 - b. En raison de leur groupe d'âge
 - c. Parce qu'ils peuvent nous aider beaucoup
- 3. Objectifs du groupe de discussion**
 - a. Connaître leur opinion au sujet des aînés
- 4. Particularités**
 - a. Absence de caméra ou de miroir sans tain
 - b. Absence de microphone(s)
 - c. Vous pouvez manger votre lunch ou la nourriture offerte – attention aux allergies
- 5. Objectivité et libre opinion**
 - a. Nous sommes neutres et objectifs
 - b. Toutes les réponses sont bonnes – il n'y pas de mauvaises réponses – pas nécessaire d'être tout le monde d'accord – on peut penser différemment
 - c. Se sentir à l'aise
 - d. Le certificat-cadeau sera tiré au hasard parmi tout le monde, peu importe l'opinion. L'important c'est de dire ce que l'on pense, même si on pense que c'est fou → peut-être que d'autres personnes pensent comme vous.
 - e. Vous ne me choquerez pas, vous ne me ferez pas plaisir par vos réponses
- 6. Règles de courtoisie**
 - a. Personne ne parle en même temps – attendre que l'autre ait fini de parler
 - b. IMPORTANT ! Respect des autres – ne pas faire de commentaires – chacun a le droit à son opinion - on ne tolèrera pas le manque de respect.

J'aimerais que vous répondiez aux questions qui suivent en fonction de votre expérience personnelle (positive ou négative), de l'endroit où vous vivez (logement), des ressources qui sont à votre portée (groupes d'activités, parcs, équipements, etc.) et des loisirs que vous pratiquez.

QUESTIONS RÉDIGÉES EN LANGAGE NATUREL

Les animateurs pourront déroger du guide selon la nature de la conversation

5 min. Question d'ouverture - dégel

Avant de commencer, je vais vous demander de vous présenter. Dites votre nom et ce que vous aimez faire dans vos passe-temps

10 min. GRANDS-PARENTS ou PARENTS

Ne pas
poser aux
aînés de 74
ans et plus

- **J'aimerais savoir ceux qui ont encore leurs parents ?** → Préciser s'ils demeurent à Baie-Saint-Paul ou dans les environs
- **Ceux qui ont encore leur parents : sont-ils dans une résidence pour aînés ou à la maison avec un aidant (naturel ou autres) ?**
- **À quelle fréquence les voyez-vous, en moyenne (ex. : une fois par semaine, une fois par mois, deux fois par année, à l'occasion) ?**
- **J'aimerais ensuite savoir ceux qui sont des grands-parents ?** → À quelle fréquence voyez-vous vos petits-enfants et où demeurent-ils ?

5 min. Q1a. ÂGE → AÎNÉS

Selon vous, si on oublie le fait que l'âge de la retraite au Canada est fixée à 65 ans, à votre avis, à partir de quelle âge ou à quel moment devient-on une personne âgée ?

PERCEPTIONS

5 min. PHRASES À COMPLÉTER

Maintenant, nous allons compléter des phrases. Je vais vous lire une phrase et je vais vous demander de compléter la phrase avec un mot, le premier qui vous vient à l'esprit. C'est important de dire le PREMIER MOT QUI VOUS VIENT A L'ESPRIT.

Q2a. Quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit quand je vous dis : « Les jeunes, c'est l'fun, parce... »

Q2b. « Les jeunes, c'est tannant, parce que... »

Q2c. « Les jeunes pensent que les aînés... »

Q2d. « Être un aîné c'est l'fun parce que... »

Q2e. « Être un aîné c'est parfois difficile parce que... »

10 min. Q3. INTÉGRATION ET RELATIONS JEUNES – AÎNÉS

Q3a. Comment sont vos relations avec les jeunes de moins de 20 ans que vous connaissez, comme vos petits-enfants ? Et, avec ceux que vous ne connaissez pas ou peu (Inconnus, voisins, connaissances, etc.) ?

Q3b. Si vous le pouviez, aimeriez-vous passer plus de temps avec une jeune personne de votre famille ou de votre entourage ? Pour faire quoi en particulier (seulement passer du temps ensemble, faire des sorties, aller au cinéma, pour discuter, pour vous confier, pour de l'aide aux devoirs, etc.) ? Dans quel contexte ?

10 min. Q4. LA VIE À BSP

Q4a. Quels sont pour vous les plaisirs de la vie ?

Q4b. Êtes-vous plus, moins ou aussi heureux qu'à l'âge de 40 ans ?

Q4c. Pensez-vous que les aînés ne sont pas assez, suffisamment ou trop engagés dans la vie sociale de BSP ? (bénévoles, travail dans les commerces, etc.).

Q4d. À votre avis, est-ce que BSP est une belle ville pour vieillir ? Pourquoi ?

Q4e. Pourquoi un aîné pourrait ne pas vouloir vivre à BSP ?

30 min. Q5. LOGEMENT

Q5a. Pouvez-vous me parler de la situation du logement pour les aînés à BSP (Tester : forces, faiblesses, améliorations, accès facile ou non, etc.) ?

Q5b. De quelle façon pourrait-on mieux répondre à vos besoins en termes de logement à BSP ?

Q5c. À votre avis, dans votre entourage ou en fonction de ce que vous avez déjà entendu dire, quelles sont les principales raisons qui font que les aînés de BSP finissent par casser maison – Réponses spontanées (tester : hausse du compte de taxes) ?

Q6. ISOLEMENT ET SÉCURITÉ

Q6a. Pensez-vous qu'il existe à BSP assez d'activités pour les aînés et de groupes d'activités ? Et vous quelles activités pratiquez-vous (bénévolat, rencontre de l'âge d'or, université du 3^e âge, etc.) ?

Q6b. Croyez-vous que les aînés de BSP se sentent seuls ou au contraire, est-ce que les aînés se sentent entourés et font partie intégrante de leur famille et de la communauté ?

Q6c. Que pourrait-on faire pour éviter que des aînés se sentent seuls à BSP ?

Q6d. Croyez-vous qu'il y a des abus auprès des aînés à BSP ? Si oui, de quelle(s) nature(s) (tester : physique, financier, garde d'enfants, matériel) ?

Q6e. Vous sentez-vous en sécurité dans votre maison ? Avez-vous des craintes face à votre sécurité ? Est-il facile de demander de l'aide ou de contacter la police en cas de problème ?

Q7. AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Q7a. Est-ce que vous croyez que BSP offre un environnement sécuritaire aux aînés (en termes d'aménagement des rues, circulation, accès aux commerces, etc.) ?

Q7b. Quels types d'améliorations pourrait-on apporter en termes d'aménagements extérieurs pour faciliter la vie des aînés à BSP ?

Q7c. Quels types d'améliorations pourrait-on apporter en termes d'aménagements extérieurs pour rendre la vie des aînés plus agréable à BSP ?

Q8. COMMUNICATION ET INFORMATION

Q8a. Que pourrait-on faire pour mieux communiquer avec les aînés de BSP ?

Q8b. Quel est le meilleur moyen de communiquer avec les aînés (tv communautaire, radio communautaire, journal, Internet, envois postaux, etc.) ?

Q8c. Écoutez-vous la séance du conseil de Ville sur la tv communautaire le 2^e mardi soir de chaque mois ? Doit-on continuer de diffuser cette émission à votre avis ? Qui écoute les séances à la TV ?

10 min.

Q6. CONCLUSION

Q6a. Si vous étiez le maire ou la mairesse de BSP et que vous disposiez d'un budget illimité, que feriez-vous en priorité pour rendre les aînés plus heureux ?

Q6b. Que feriez-vous en priorité pour leur rendre la vie plus facile ?

Q6c. Pensez-vous que vous allez toujours vivre à Baie-Saint-Paul ?

→ EXPLORER → Pourquoi, pourquoi pas

FIN DU GROUPE DE DISCUSSION

REMERCIEMENTS

TIRAGE

Guide de discussion Groupes D1, D2, D3 et D4

Baie-Saint-Paul, ville-amie des aînés

Page 4 de 4